

Le Sapeur-Pompier de la Nièvre

Congrès Départemental

Interventions

La Vie de l'UDSP



NIÈVRE
UNION DÉPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS

2019/ n° 31

ENGAGÉ À VOS COTES



GROUPE
BERTHIER

SAMIFRA
Distributeur Réparateur RENAULT TRUCKS
12 Route de Paris
58 640 Varennes-Vauzelles
Tel : 03 86 71 99 40



EDITO

édito de la Préfète.....	2
édito du Président de l'Union.....	3
édito du Président du Conseil d'Administration.....	4
édito du Directeur Départemental.....	5

La vie de l'Union

Secteurs Opérationnels.....	6
Le bureau de l'Union.....	8
Annuaire des membres du CA.....	11
Annuaire téléphonique des Chefs de Centres et Présidents d'Amicales.....	12
Composition du Bureau du CA et des Commissions.....	22
Congrès Départemental 2019.....	24
126ème Congrès National.....	29
Congrès Départemental 2020.....	31
Congrès URBFC.....	32

LA VIE DU SDIS

Statistiques opérationnelles.....	34
Annuaire téléphonique SDIS.....	36
Formation initiale estivale équipier SPV.....	38
Cérémonie d'hommage national aux SP.....	38
Inauguration du CIS Crux-la-Ville.....	39
L'application «Permis de Sauver».....	40
Formation SMPM à Abidjan.....	42

Les Cahiers de l'Union

Rétrospective DPS 2019.....	44
PSC1 Junior.....	45
Organisation de la Musique Départementale.....	45
Signature de convention.....	47
Mise en place de l'Équipe de Soutien Logistique.....	47
Une exposition en hommage aux SP.....	48

l'actu des Amicales

Naissances, mariages, décès.....	50
Départs en retraite	
Eric CLAVEL.....	53
Daniel GAULON.....	53
Alain TABARANT.....	55
Daniel N'DAW.....	56
Jean-Pierre THEVENEAU.....	57
Passations de commandement	
CIS Lucenay-les-Aix.....	57
CIS St-André en Moravan.....	59
CIS Varzy.....	59
CIS Château-Chinon.....	59
CIS St-Honoré-les-Bains.....	60



Portes ouvertes

CIS Tannay.....	61
CIS Arquian, Dampierre-sous-Bouhy, et St-Amand-en-Puisaye.....	62
Arbre de Noël du SDIS 58.....	63
Les musiciens Nivernais en Haute Loire.....	63
Des nouvelles de Daniel MILLOT.....	64
Comice agricole à Pouilly-sur-Loire.....	65

Rubrique des Anciens

Référents commission des Anciens par Amicale.....	66
AG des Anciens.....	68
Repas d'automne des Anciens.....	68
Les Anciens à Paris.....	69

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Rentrée JSP 2019.....	70
Animateurs JSP.....	71
Olympiades des cadets de la sécurité civile.....	64

INTERVENTIONS

Feux de forêts : La Nièvre en Alerte.....	76
Intempéries du 9 Août - St-Eloi.....	78
Départ du GIFF 2019.....	79
Feu de forêt : St-Aignan.....	80
Feu de récoltes - La Charité-sur-Loire.....	83

Manifestations sportives

Cross Départemental.....	88
Parcours sportif.....	90
FINAT 2019.....	90
Enduro 18-112.....	91
Organisation de l'Enduro 18-112.....	92
Championnat régional de Football.....	93
Equipe de France SP de Football.....	94
Agenda PSSP 2020.....	95
Calendrier des sports 2020.....	95

TECHNIQUE ET MATÉRIELS

Nouvelles tenues TSI.....	96
Mise en service d'un nouveau véhicule : Le UMAN.....	97

Le coin du droit

Liste des décorations de l'UDSP 58.....	99
Modalités d'attribution des médailles.....	101
Charte de communication.....	103

• *Directeur de la Publication*
Lieutenant Mickaël MAUNOIR

• *Rédacteur en Chef*
Sergent Baptiste RAPPENEAU
Rémy CHARONNIER

• *Comité de Rédaction*
Commission de la revue

• *Crédits photos*
SDIS 58 - UDSP 58

Régie Publicitaire

CSP
19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 96 76 - Fax. 01 43 99 96 34
E-mail : csp.contact@online.fr



La Préfète de la Nièvre

Mme Sylvie HOUSPIC

L'année 2019 fut une année riche en évènements pendant laquelle j'ai pu apprécier l'engagement et le travail réalisé par l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers de la Nièvre, professionnels comme volontaires, agents administratifs et techniques.

La charge opérationnelle est restée à un niveau soutenu sur le territoire nivernais, bien que le nombre d'interventions soit pour la première fois en légère diminution.

Pour la deuxième année consécutive, vous avez été confrontés aux conséquences de la sécheresse et notamment des feux agricoles ou de végétation d'origine naturelle ou intentionnelle. Vous avez accueilli pour la première fois sur le département un renfort de deux groupes « feux de forêts » extra-départementaux. Il s'agit d'une mission sensible qui prendra probablement au cours des années à venir une place encore plus conséquente.

2019 est aussi marquée par un niveau toujours élevé des interventions de secours à personne, qui s'explique notamment par la géographie du département et sa composition, essentiellement rurale et soumise à des contraintes de mobilité, même si la tendance est là encore à la baisse, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir, les premières mesures expérimentales mises en place portant ainsi leur fruit.

La signature du schéma départemental de couverture des risques pour la période 2020/2024 a aussi été un moment important de cette année. Document essentiel, support de la politique départementale en matière de sécurité civile, il permet d'affiner la connaissance du risque et donc de mieux anticiper les moyens mis à disposition face aux différents dangers qui peuvent se présenter sur le territoire.

Un dernier mot enfin sur l'année qui s'est clôturée afin de saluer une initiative nivernaise : la création de l'équipe de soutien logistique, composée de plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers retraités et qui démontre la force de votre engagement tout au long de votre vie.

Votre investissement au sein de vos équipes et sur le terrain constitue votre « marque de fabrique », celle qui vous guide pour aider et protéger nos concitoyens au quotidien. Vous représentez l'image du service public dans vos actions et au travers de valeurs auxquelles nous sommes tous attachés.

En cette année 2020, nous restons fortement mobilisés sur des sujets essentiels à vos activités quotidiennes. Face notamment au constat inacceptable des agressions de sapeurs-pompiers en intervention, le ministre de l'intérieur a engagé un plan spécifique autour de trois axes pour garantir votre protection : le renforcement des protocoles opérationnels avec les forces de l'ordre, l'expérimentation de caméras mobiles, et, le dépôt de plainte systématique afin qu'aucune de ces atteintes ne reste impunies.

Dans ce cadre, le guide départemental de réponse aux agressions établi par le SDIS en lien avec le Procureur de la République constitue une réponse efficace aux comportements agressifs.

En 2020 se poursuit le travail mené pour développer le volontariat sur la période 2019-2021 et dont les mots d'ordre sont : territoire, souplesse et innovation. Il est en effet nécessaire d'attirer et susciter les vocations afin que les nouvelles recrues viennent rejoindre les rangs des volontaires déjà postés sur le territoire, confortant notre modèle de sécurité civile.

Je sais compter sur l'UDSP pour diffuser ces valeurs afin de susciter des vocations dès le plus jeune âge. Le travail important de l'Union auprès des classes de cadets de la sécurité civile, dans les écoles de jeunes sapeurs-pompiers et le développement des conventions entreprises en sont le témoin.

L'année 2020 commence avec de nombreux évènements et défis à relever. Je sais que vous êtes déjà au rendez-vous et que vous saurez apporter des réponses adaptées aux situations nouvelles qui, chaque jour, se présentent à vous.



Le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre

M. Mickaël MAUNOIR

Une nouvelle fois, la solidarité et l'altruisme furent les raisons d'être de votre engagement au profit de la population et des nôtres.

Je remercie vivement tous celles et ceux qui ont collecté et rédigé les articles qui nous permettent de vous présenter cette revue. A l'heure du big data, il est important de partager une fois par an en format papier le chemin parcouru de l'année écoulée. Cette revue s'inscrit dans la continuité des nombreuses communications que nous réalisons quotidiennement sur les réseaux sociaux ou à destination de nos amicales.

Désireux de rester connecté avec nos anciens, la création de l'équipe de soutien logistique et d'entraide s'est avérée être un succès reconnu de tous.

En 2019, l'UDSP 58 a pleinement participé aux groupes de travail en faveur du volontariat, de l'amélioration de la qualité de vie en service et de l'organisation des compagnies. La Nièvre a également accueilli l'organisation du 30ème Congrès de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Bourgogne Franche-Comté et ses épreuves athlétiques.

Toutes les composantes de notre communauté ont trouvé les occasions de mettre leurs qualités et leur passion au service du réseau associatif mais également du SDIS. Cette synergie nécessaire entre SDIS et Union, illustre la raison d'être de notre réseau associatif aux cotés de l'opérationnel.

Lors de notre dernier Congrès Départemental, 25 JSP se sont vu remettre leur casque F1 clôturant leur cycle de formation de 4 années et validant leur nouveau statut en qualité de SPV. Ce fut l'occasion d'accueillir notre nouveau directeur, le Colonel David Sarrazin, que je tiens à remercier pour son engagement et son souhait de renforcer les liens collaboratifs et de partenariat privilégié entre le SDIS 58 et l'UDSP 58. Des actions communes pourront ainsi être menées et renforcées au profit des JSP et de leurs animateurs, de l'éducation citoyenne et de la promotion des dispositifs prévisionnels de secours.

En 2020 l'UDSP 58 restera pleinement engagée, à l'écoute des territoires et des amicales pour répondre aux attentes de chacun quelque soit les statuts (PATS, SPV, SPP, anciens, JSP, Musiciens), aux nouveaux challenges et nouvelles menaces auxquels notre corporation sera confrontée.

Pour cela, l'UDSP restera mobilisée pour la reconnaissance des sapeurs-pompiers, la création d'un numéro unique d'appel des secours le 112, contre l'application de la Directive Européenne sur la durée du Temps de Travail. Cette année sera également l'occasion de renouveler nos instances locales CCDSPV et CATSIS.

Je vous renouvelle, ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'UDSP 58, nos sincères remerciements à Madame la Préfète, aux élus, au Président du SDIS Guy Hourcabie, aux services du SDIS, aux annonceurs, et à toutes les personnes œuvrant à nos côtés.



Le Président du Conseil d'Administration du SDIS 58

M. Guy HOURCABIE

Comme chaque année, j'ai plaisir à m'exprimer à travers cet éditto afin de vous communiquer tout mon attachement au monde des sapeurs-pompiers, à ceux du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Nièvre et à son Union Départementale en particulier.

Je sais l'importance majeure de votre union, la force que vous représentez avec vos 1500 adhérents et le rôle important dans la cohésion de notre corps départemental.

Je me réjouis personnellement des relations d'amitié et de coopération qui prévalent entre l'Union et le SDIS. Je vous félicite de la dynamique, du sens de l'innovation et du management intergénérationnel, impulsés par son conseil d'administration et son président, le lieutenant Mickaël MAUNOIR.

Réunis à Lormes le 13 juillet dernier, nous avons pu juger de l'excellent travail réalisé conjointement par les sapeurs-pompiers de Lormes et de Saint André en Morvan. Nous avons pu constater la mobilisation de tous : sapeurs-pompiers actifs, retraités, jeunes sapeurs-pompiers, familles... Bravo à toute l'équipe organisatrice pour ces moments partagés qui permettent à tous de mieux se connaître et à démontrer le dynamisme de nos centres de secours ruraux. Notre nouveau directeur, le colonel David SARRAZIN, a pu, dès ce jour-là, à l'occasion de sa prise de commandement, se rendre compte de la bonne santé de notre Nièvre, de son UDSP et de son SDIS. Il en est dorénavant l'un des garants.

Je tiens également à renouveler mon attachement aux écoles de JSP et à leurs formateurs, investis au quotidien pour former nos citoyens de demain. Dans ce cadre, j'ai pu convaincre le conseil d'administration du SDIS d'assurer la reconnaissance de l'encadrement des sections par la mise en place d'indemnisation progressive dès le 1er janvier 2020.

Merci également aux anciens, à notre équipe de soutien ainsi qu'à la musique départementale, pour leurs présences à chaque cérémonie.

La promotion, la consolidation et la reconnaissance du volontariat restent des axes forts pour cette année et les suivantes. C'est le cœur de notre plan d'actions 2020-2022.

Pour finir, je tiens à saluer le travail des personnels du SDIS : professionnels, volontaires et PATS qui, tous ensemble, œuvrent pour la protection de la population de la Nièvre.

A ce titre, vous pouvez être assurés qu'avec les membres du conseil d'administration, nous ferons tout ce qui est possible pour vous soutenir.

Je vous souhaite tout simplement à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, LE MEILLEUR pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Le Directeur Départemental du SDIS 58

Colonel Hors Classe David SARRAZIN



Depuis ma prise de fonction en qualité de Directeur Départemental du SDIS 58 en juillet dernier, je me suis attaché à parcourir le département pour vous rencontrer, sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires et personnels administratifs et techniques, afin d'appréhender ensemble, en toute simplicité, l'organisation actuelle de notre Service Départemental d'Incendie et de Secours.

J'ai découvert un département accueillant et agréable à vivre, tourné vers l'avenir, un SDIS organisé et structuré par des personnels motivés qui se retrouvent dans les valeurs d'engagement et de dévouement qui font l'image des sapeurs-pompiers.

En quelques mois, avec la collaboration et l'implication de tous, nous avons fait aboutir plusieurs documents structurants pour notre établissement et notamment :

- Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) 2020-2024 qui définit les orientations stratégiques opérationnelles de notre SDIS pour les cinq années à venir,
- Un plan Volontariat proposant un volet de mesures concrètes et pragmatiques visant à améliorer la situation du volontariat dans notre département,
- Un règlement des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires actualisant et révisant les modalités désuètes d'indemnisation,
- Un plan d'actions visant à améliorer la qualité de vie en service pour l'ensemble des agents du Corps Départemental...

Je me réjouis par ailleurs de l'excellente collaboration que nous entretenons avec le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre et son conseil d'administration et de la qualité de nos échanges qui contribuent à faire évoluer notre organisation départementale en plaçant toujours l'intérêt des victimes et le respect d'autrui au centre de notre dispositif et de nos actions.

J'adresse également une pensée amicale à nos anciens qui ont apporté leur pierre à la construction de notre SDIS et qui ont su transmettre les valeurs d'altruisme et de partage dans nos centres de secours et au sein des amicales.

Je suis fier également de savoir compter sur nos écoles de Jeunes Sapeurs-Pompiers pour assurer l'avenir de notre organisation départementale. Il nous en reste encore à aller plus loin dans ce domaine.

Les valeurs de « vivre ensemble » et de convivialité qui nous animent, se comprendre, s'accepter et se respecter pour s'entraider et améliorer l'organisation de notre SDIS constituent une richesse et le terreau de la réussite.

Plus qu'au travers des mots, nos valeurs doivent se traduire par des actes quotidiens et nous inciter à faire preuve d'humilité en nous rappelant que nos actions ne visent pas à satisfaire nos propres besoins, mais à agir toujours avec discernement dans l'intérêt de ceux à qui nous portons secours et assistance et qui sont la raison d'être de notre engagement.

J'attache une grande importance à promouvoir le partenariat de confiance avec notre Union Départementale dans le cadre des actions sociales, associatives et de solidarité.

Secteur Cosne

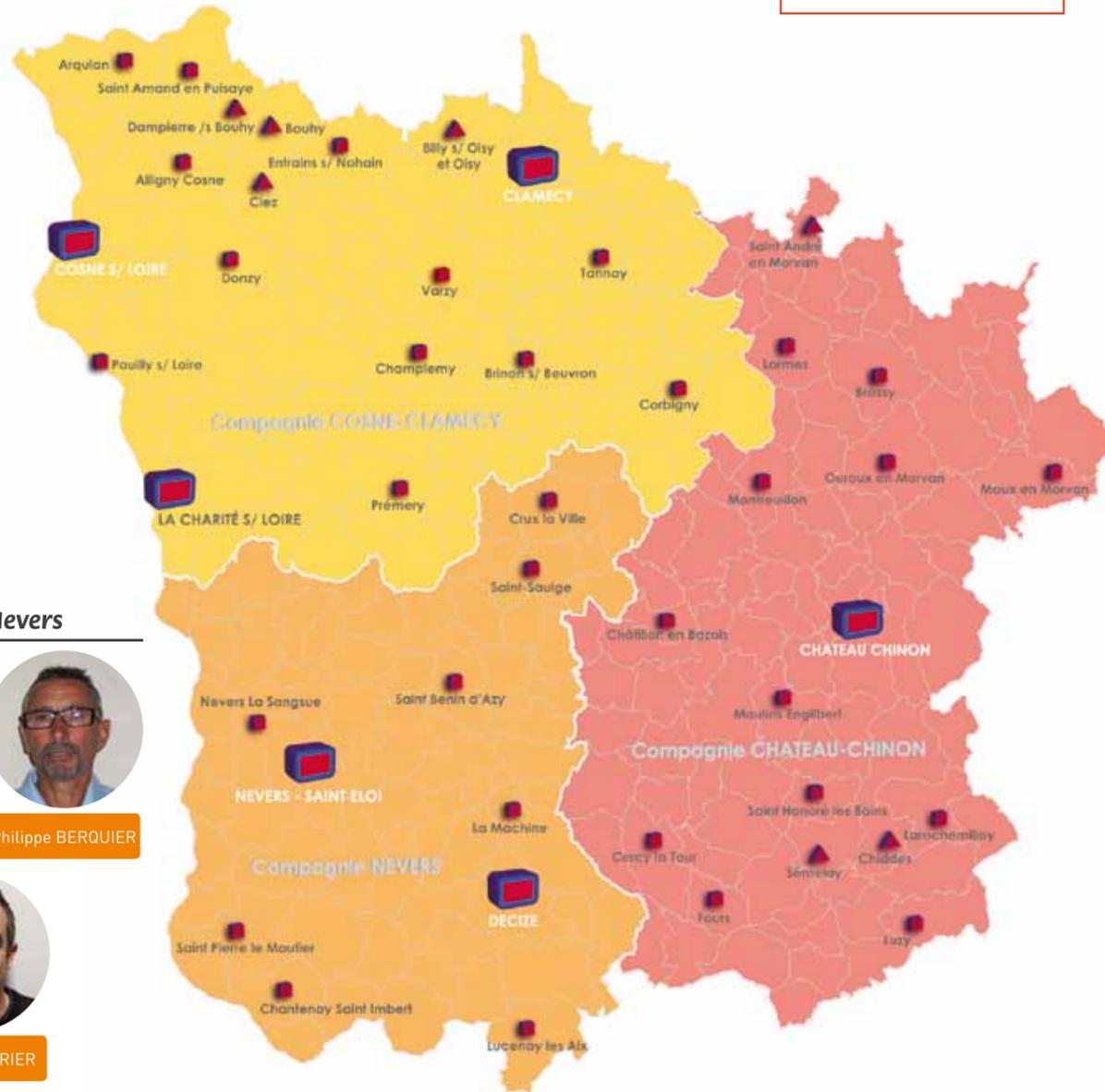


Anthony BOUCHARD Eric PILLAUDT Sébastien VERIN

— Limite départementale
 — Limites des secteurs 1er appel
 — Limites communales

Compagnies

- Nevers
- Cosne
- Château-Chinon



Secteur Nevers



Cyril BIET Philippe BERQUIER



Pascal LOUVRIER

Secteur Château-Chinon



Thierry AULARD Olivier SANDRIN Baptiste RAPPENEAU

LISTE DÉPARTEMENTALE



Alain JANDOT Patrice LAVOLÉ Thierry TOUZEAU Laurence MARTINET David OUDARD



Charles RENAUD Karine DIRSON Mickaël MAUNOIR Corinne LAFFONT

PRÉSIDENT D'HONNEUR



Roger GUIBOREL

MEMBRES DE DROITS



Ludovic LAURENT



David SARRAZIN

COMMISSION DES ANCIENS



Pascal DOUZERY



Gilles VAN DE VELDE

PÔLE ENFANCE DU CHPL DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ÉDOUARD SEGUIN

Château de Mouron - BP 137 - 58405 La Charité-sur-Loire cedex
Tél : 03 86 69 04 00



L'IME, établissement médico-social, accueille en externat et en internat des enfants, des adolescents et des jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle. La capacité d'accueil est de 52 places. L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 44 professionnels.

L'IME développe un projet d'accompagnement individualisé pour chaque jeune co-construit avec la famille. Il se décline en actions répondant aux besoins spécifiques de l'enfant : scolarité adaptée, ateliers éducatifs, activités sociales, culturelles et sportives, prises en charge en psychomotricité et ergothérapie, accompagnement psychologique et médical.

SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD)

Antenne principale : Route de la Marche - 58400 La Charité/Loire - Tél : 03 86 69 40 99
Antenne secondaire : 32, rue du Colonel Rabier - 58200 Cosne/Loire - Tél 03 86 24 33 51

Le SESSAD des Bertranges est habilité pour accompagner 27 enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle.

Le SESSAD est un service de proximité destiné à permettre à l'enfant en situation de handicap de grandir et de se développer dans son environnement familial, social et scolaire. Il assure un accompagnement éducatif, thérapeutique et rééducatif adapté aux besoins de l'enfant en proposant d'intervenir dans ses différents lieux de vie : crèche, établissement scolaire et de professionnalisation, centre de loisirs, domicile ...



Composition du bureau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre



Président
MAUNOIR Mickaël



1er Vice-président
LAVOLE Patrice



2nd Vice-président
PILLAULT Eric



Secrétaire général
RENAUD Charles



Secrétaire adjoint
RAPPENEAU Baptiste



Trésorier général
SANDRIN Olivier



Trésorier adjoint
BERQUIER Philippe

Membres du bureau
TOUZEAU Thierry ; MARTINET Laurence ; VAN DE VELDE Gilles ;



Assistant administratif
CHARONNIER Rémy

☎ : 03 86 60 37 90

✉ : secretaire.udsp58@gmail.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi : 14h00 - 16h30
Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00



LES BEAUX PAPIERS
peintures

Vente de peintures, Papiers peints, Revêtements de sols PVC, Moquette, parquets

Revendeur officiel
de la marque



VARENNES VAUZELLES
80 Boulevard Camille DAGONNEAU
58640 VARENNES VAUZELLES
03.86.57.11.07
commande@lesbeauxpapiers.com

ST GERMAIN DU PUY
Rue du Pressoir - ZAC Du Sancerrois
18390 ST GERMAIN DU PUY
02.48.24.82.67
commande@lesbeauxpapiers.com



Annuaire des membres du CA

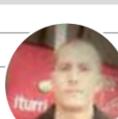
Nom	Prénom	Unité	Domicile	portable	Fax	Adresse	Mail
AULARD	Thierry	03 86 84 02 18		06 08 14 05 50	03 86 84 02 18	3, Fontenille 58110 CHATILLON EN BAZOIS	thierryaulard@sdis58.fr
BERQUIER	Philippe	03 86 68 13 36	03 86 37 91 27	06 82 85 38 50	03 86 68 13 36	7, rue de la gare 58700 PREMERY	philippe.berquier@orange.fr
BIET	Cyril	03 86 58 24 88	03 86 37 48 21	06 78 12 77 97		Le Vernizy 58330 SAINT-SAULGE	biyet.cyril@orange.fr
BOUCHARD	Anthony		03 86 39 72 63	06 88 87 77 53		13 Lotissement le Carrouge 58310 SAINT-AMAND EN PUISAYE	bouchard.anthony@orange.fr
DIRSON	Karine	03 86 22 22 13		06 79 29 93 23	03 86 22 22 13	le bourg 58140 BRASSY	karine.dirson@reussirdanslanievre.fr
DOUZERY	Pascal		03 86 29 43 23	06 77 89 95 81		2, rue Romain Baron 58210 VARZY	paromez@wanadoo.fr
JANDOT	Alain			06 08 47 35 47		29, rue du Levant 58300 DECIZE	alainjandot58@gmail.com
LAFFONT	Corinne	03 86 60 37 11		06 62 88 65 89	03 86 60 37 40	Rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	corinne.laffont@sdis58.fr
LAURENT	Ludovic	03 86 60 37 11			03 86 60 37 40	Rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	ludovic.laurent@sdis58.fr
LAVOLE	Patrice	03 86 60 37 72	03 86 23 00 12	06 82 86 83 48	03 86 60 37 70	33 bis route de Busserolles 58180 MARZY	patrice.lavole@sdis58.fr
LOUVRIER	Pascal			06 81 89 92 32		10 Avenue des Arbres de Judée 58640 VARENNES-VAUZELLES	pascal.louvrier@laposte.net
MARTINET	Laurence	03 86 60 15 55	03 86 60 10 39	06 23 46 14 65	03 86 60 15 55	2, route de Varzy 58210 CHAMPLEMY	l.mart58@laposte.net
MAUNOIR	Mickaël	03 86 29 27 80		06 72 08 86 30	03 86 29 27 80	15 rue Saint-Aubin 58410 ENTRAINES sur NOHAIN	mickaël.maunoir@sancofi.com
OUDARD	David			06 33 04 53 42		3 Clos du Moulin 58190 TANNAY	david-babeth@hotmail.fr
PILLAULT	Eric	03 86 26 36 65	03 86 26 37 09	06 86 10 59 32	03 86 26 36 65	6, rue de la vieille forge 58150 SUJILLY LA TOUR	ericpillault@yahoo.fr
RAPPENEAU	Baptiste	03 86 60 36 61		06 79 86 53 03		3, rue de Fontaine Vieille NARBOIS 58140 ST-ANDRE/MORVAN	baptiste.rappeneau@sdis58.fr
RENAUD	Charles	03 86 28 89 83	06 03 21 99 56	06 30 21 88 20		3, lotissement Les Coteaux du Bourg 58200 SAINT PERE	cse.renaud@orange.fr
SANDRIN	Olivier	03 86 50 04 88		06 72 08 72 53	03 86 50 04 88	la Chaume 58300 VERNEUIL	oliviersandrin@yahoo.fr
SARRAZIN	David	03 86 60 37 58		06 33 55 78 19	03 86 60 37 50	rue du Colonel Rimailho 58640 VARENNES-VAUZELLES	david.sarrazin@sdis58.fr
TOUZEAU	Thierry	03 86 60 15 55	03 86 60 12 71	06 58 81 26 58		20, grande rue 58210 CHAMPLEMY	touzeaut@aol.com
VAN DE VELDE	Gilles		03 86 50 06 03	06 21 12 74 47		4, le port du Canal 58340 CERCY LA TOUR	vandevelde.gilles@orange.fr
VERIN	Sébastien	03 86 20 07 28	03 86 20 19 13	06 83 68 54 95		18 Lotissement de la Blanche Colline 58800 CORBIGNY	sebverin1@orange.fr

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENTAL DES CHEFS

DE CENTRES, ADJOINTS ET PRÉSIDENTS D'AMICALES

NEVERS SAINT-ELOI (58000) 8140					Jean-François BURLIER				
	Commandant HULLO Fabien	03 86 93 01 60	03 86 93 01 61	06 27 10 97 34	fabien.hullo@sdis58.fr	Champ de la Charbonnière		03 86 93 01 60	aspn@netcourrier.com
	Lieutenant 1ère classe JACQUEMARD Denys adj	fax: 03 86 36 12 76	03 86 93 01 63		denys.jacquemard@sdis58.fr	SAINT-ELOI		03 86 61 25 48	jf.burlier@orange.fr
	Lieutenant 2ème classe GILLET Tony				tony.gillet@sdis58.fr				
DECIZE (58300) 8125					Thibaut MARATRAY				
	Capitaine HERBOURG Romain	03 86 25 38 39		06 82 86 83 50	romain.herbourog@sdis58.fr	Boulevard Galvaing		06 63 84 02 98	amicale.pompiers.decize@orange.fr
	Vacant adj	fax: 03 86 25 08 08				DECIZE		03 86 25 37 50	
	Vacant								
CHÂTEAU-CHINON (58120) 8114					Pascal VICIDOMINI				
	Lieutenant CHEVRIER Hubert (intérim)	03 86 85 22 11		06 86 67 14 33	hubert.chevrier@sdis58.fr	Rue de Cortona		06 32 28 78 00	pascal.vicidomini@orange.fr
	Vacant adj	fax: 03 86 79 45 75				CHÂTEAU-CHINON			
	Vacant								
COSNE-SUR-LOIRE (58200) 8121					Stéphane SIMONET				
	Lieutenant 1ère classe GUDZIK Vincent	03 86 28 89 80		06 08 40 98 75	vincent.gudzik@sdis58.fr	37, avenue du 85ième		06 86 97 06 92	amicale.sapeur-pompiers@orange.fr
	Lieutenant RENAUD Charles adj	03 86 28 89 81		06 30 21 68 20	cse.renaud@orange.fr	COSNE			
	Adjudant-Chef Pascal MARIE adj	03 86 28 89 86			pascal.marie@sdis58.fr				
		fax: 03 86 28 03 70							
CLAMECY (58500) 8118					Yannick LESSIRE				
	Adjudant THIBIER Christophe	03 86 24 00 61		06 81 15 07 93	christophe.thibier@sdis58.fr	17, avenue Gal LECLERC		07 60 57 19 30	amicalesdespompiersdeclamecy@gmail.com
	Lieutenant MILLOT Jean adj	fax: 03 86 24 00 69		06 84 49 55 52	jean.millot@sdis58.fr	CLAMECY			yael.lessire@gmail.com
ALLIGNY-COSNE (58200) 8101					Alain CARTIER				
	Lieutenant BAILLY Franck	03 86 26 23 01	03 86 26 29 55	06 73 78 54 82	franck.bailly@sdis58.fr	Route de Saint-Amand		03 86 26 20 74	amicalespallignycosne@gmail.com
	Adjudant-Chef CHABIN Eric adj		03 86 39 99 51	06 72 10 24 62	eric.chabin@sdis58.fr	ALLIGNY-COSNE			
ARQUIAN (58310) 8103					Mickaël TAPIN				
	Lieutenant LOISEAU Eric	03 86 39 62 03	03 86 39 78 01	06 80 73 39 63	eric.loiseau@sdis58.fr	Place Jean Carriès		03 86 39 35 56	tapin.fils@orange.fr
	Sergent DUQUENOIS Quentin adj			06 86 79 06 34	quentin.duquenois@sdis58.fr	ARQUIAN			
BILLY et OISY (58500) 8105					Romain MARION				
	Adjudant-chef HOUSSET Pascal	03 86 24 91 52	03 86 24 91 52	07 78 64 88 89	pascal.housset@sdis58.fr	RD 166		06 19 39 17 59	romain-marion@hotmail.fr
	Vacant adj					BILLY SUR OISY			
BOUHY (58310) 8106					Romain BOULOMMIER				
	Sergent-Chef CARRE Florent	03 86 26 48 89	03 86 26 46 40	06 87 23 43 75	florent.carre@sdis58.fr	Place de l'Eglise			jeremy.laigle@axereal.com
	Vacant adj					BOUHY			

BRASSY (58140)		8107					Guillaume BOUCHE		
	Lieutenant DUCROT Antoine	03 86 22 22 13	03 86 22 20 12	06 70 30 27 04	antoine.ducrot@sdis58.fr	RD 6		06 89 03 93 78	amicalebrassy@gmail.com
	Lieutenant GEORGES Olivier	adj	03 86 22 24 45	06 08 76 67 43	olivier.georges@sdis58.fr	BRASSY			
BRINON-sur-BEUVRON (58420)		8109					Laëtitia LETORT		
	Lieutenant ODANT Alexandre	03 86 29 01 93	03 86 20 09 49	06 80 43 02 41	alexandre.odant@sdis58.fr	Route de Courcelles		06 72 95 92 06	laetitia.letort@gmail.com
	Adjudant ODANT Guillaume	adj		06 08 76 67 43	guillaume.odant@sdis58.fr	BRINON sur BEUVRON			
CERCY-LA TOUR (58340)		8110					Vincent CHANDIOUX		
	Adjudant-chef BAZOT Xavier	03 86 50 04 88	03 86 50 30 53	06 61 87 86 85	xavier.bazot@sdis58.fr	Rue du Port		06 03 39 72 02	chandieux.vincent@sfr.fr
	Adjudant-chef SUGIN Pascal	adj		06 44 81 86 26	pascal.sugin@sdis58.fr	CERCY LA TOUR			
CHAMPLEMY (58210)		8111					Laurence MARTINET		
	Lieutenant MARTINET Karine	03 86 60 15 55	03 86 60 12 71	06 42 82 34 70	karine.martinet@sdis58.fr	Route de Varzy		03 86 60 10 39	l.mart58@laposte.net
	Lieutenant TOUZEAU Thierry	adj	03 86 60 12 71	06 58 81 26 58	thierry.touzeau@sdis58.fr	CHAMPLEMY		06 23 46 14 65	
CHANTENAY SAINT-IMBERT (58240)		8112					Anthony LAGRANGE		
	Lieutenant SERREAU Ludovic	03 86 38 67 73	03 86 38 64 20	06 69 34 80 93	ludovic.serreau@sdis58.fr	ZA Les Varennes - ch. rural de Mussy		06 67 10 80 70	anthony.lagrange@free.fr
	Adjudant-Chef FOSSEZ Jérôme	adj	03 86 38 68 94	07 61 36 19 76	jerome.fossez@sdis58.fr	CHANTENAY			
LA CHARITE-sur-LOIRE (58400)		8113					Sébastien RABIAT		
	Adjudant-chef FUSTEC Franck	03 86 70 95 40	03 86 70 95 45	06 18 02 94 82	franck.fustec@sdis58.fr	7, rue Antoine Amiot		06 62 37 30 27	amicale.pompiers.la.charite@gmail.com
	Adjudant-Chef BRENTOT Mickaël	adj	fax: 03 86 70 95 45	06 37 89 54 24	michael.brentot@sdis58.fr	LA CHARITE			
CHATILLON-en-BAZOIS (58110)		8115					François VIN		
	Lieutenant ACQUART Sébastien	03 86 84 02 18	03 86 84 08 96	06 12 35 08 88	sebastien.acquart@sdis58.fr	Rue de Beauregard		03 86 84 07 04	francois.vin@orange.fr
	Lieutenant AULARD Thierry	adj	03 86 84 15 60	06 08 14 05 50	thierry.aulard@sdis58.fr	CHATILLON en BAZOIS		06 12 21 98 02	
CHIDDES (58170)		8116					Benjamin LEBLANC		
	Sergent VOILLOT Sylvain	03 86 30 43 77		06 03 65 37 38	sylvain.voillot@sdis58.fr	Le bourg		06 29 51 12 95	leblanc.benjamin@wanadoo.fr
	Sergent LEBLANC Benjamin	adj	03 86 30 03 66	06 29 51 12 95	benjamin.leblanc@sdis58.fr	CHIDDES			
CIEZ (58220)		8117					Christophe TISSIER		
	Adjudant-chef SAUZAY Bruno	03 86 26 46 10	03 86 26 45 50	06 78 32 46 28	bruno.sauzay@sdis58.fr	le bourg		06 78 71 85 32	c.tissier58@laposte.net
	Adjudant DENIZOT Brice	adj		06 63 09 78 54	brice.denizot@sdis58.fr	CIEZ			
CORBIGNY (58800)		8119					Thibault DESFOSES		
	Adjudant-Chef MARIE Pascal	03 86 20 07 28			pascal.marie@sdis58.fr	Place du champ de foire		06 17 57 18 90	thibdesfosse@orange.fr
	Adjudant-Chef HOUSSIN Olivier	adj	03 86 20 02 88	06 78 19 84 05	olivier.houssin@sdis58.fr	CORBIGNY			

CRUX-LA VILLE (58330)		8123					Pierre GUYARD		
	Lieutenant BOUTMY-GARNIER Philippe (intérim)	03 86 58 36 11	03 86 58 20 30	06 83 61 09 39	philippe.boutmy-garnier@sdis58.fr	Le bourg		06 45 46 74 13	pie.guyard@laposte.net
	Vacant	adj					CRUX LA VILLE		
DAMPIERRE-sous-BOUHY (58310)		8124					Pascal AUBERT		
	Adjudant-Chef BOURGEOIS Franck	03 86 26 45 01	03 86 26 48 11	06 47 43 34 32	franck.bourgeois@sdis58.fr	le bourg		03 86 26 49 19	catherine.aubert6881@orange.fr
	Adjudant-chef PRETRE Christophe	adj	03 86 39 64 26	06 81 91 19 82	christophe.pretre@sdis58.fr	DAMPIERRE/BOUHY		06 69 08 30 04	
DONZY (58220)		8126					Sébastien MURAT		
	Lieutenant CORDE Michel	03 86 39 39 23	03 86 39 45 53	06 65 31 68 06	michel.corde@sdis58.fr	1, rue de la piscine		06 62 59 00 45	amicalespdonzy@hotmail.com
	Adjudant-Chef PILLAULT Eric	adj	03 86 26 37 09	06 86 10 59 32	eric.pillault@sdis58.fr	DONZY			muratsebastien@yahoo.fr
ENTRAINS-sur-NOHAIN (58410)		8127					Sonia GUERDER-JOSEPH		
	Lieutenant DUVAL Lionel	03 86 29 27 80	03 86 29 20 83	06 07 25 58 21	lionel.duval@sdis58.fr	Avenue de la gare		06 79 06 41 02	amicaleentrais@yahoo.com
	Lieutenant MAUNOIR Mickaël	adj					ENTRAINS		
FOURS (58250)		8128					Betty BOSSER		
	Adjudant-Chef VIGIER Cédric	03 86 50 21 68	03 86 50 22 13	06 86 92 56 23	cedric.vigier@sdis58.fr	15, rue des Ecoles		06 09 55 12 08	bettybosser58@gmail.com
	Adjudant-Chef CREPELLE Christian	adj					FOURS		
LAROCHEMILLAY (58370)		8130					Pascal LAUROY		
	Lieutenant CLOIX Didier	03 86 30 45 33	03 86 30 46 25	06 62 83 51 98	didier.cloix@sdis58.fr	Le bourg, 15 Route de Millay		06 72 44 56 63	pompierdelarochemillay@laposte.net
	Adjudant CLOIX Jean-Marc	adj	03 86 30 42 74	06 59 06 19 33	jean-marc.cloix@sdis58.fr	LAROCHEMILLAY			
LA MACHINE (58260)		8134					Pascal MONIN		
	Lieutenant DAUPELOUP Julien	03 86 50 93 44	06 59 33 79 60		julien.dauteloup@sdis58.fr	Rue Clémence Bonde			
	Adjudant-Chef GRISARD Anthony	adj					LA MACHINE		
LORMES (58140)		8131					Joëlle DELFOSSE		
	Lieutenant DELFOSSE Laurent	03 86 22 50 50	03 86 24 03 56	06 76 76 28 86	laurent.delfosse@sdis58.fr	Place des Roches		06 29 19 85 33	amicalesplormes@hotmail.com
	ISP DEMOULIN Wendy	adj	09 80 56 87 37	06 95 39 92 36	demoulinw@live.be	LORMES			
LUCENAY-LES AIX (58380)		8132					Nicolas BONNET		
	Sergent-Chef BIBOUD Sébastien	03 86 30 52 55	03 86 30 55 61	06 08 73 19 71	sebastien.biboud@sdis58.fr	Rue Boncoeur		06 86 45 44 62	amicalesplucenay@gmail.com
	Sergent-Chef SENNEPIN Rémi	adj	03 86 30 53 54	06 33 15 81 56	remi.sennepin@sdis58.fr	LUCENAY LES AIX			
LUZY (58170)		8133					Mathilde LABOUTIERE		
	Lieutenant MARTIN Louis	03 86 30 19 05	03 86 30 20 87	06 81 65 94 55	louis.martin@sdis58.fr	5, place du Champ de Foire		06 46 00 53 09	amicale-pompier.luzy@live.fr
	LieutenantLARTEAU Alexis	adj	03 86 30 08 95	06 47 98 34 67	alexis.larteau@sdis58.fr	LUZY			
	Lieutenant PETITJEAN Bastien					bastien.petitjean@sdis58.fr			

	MONTREUILLON (58800)	8137						Sébastien MATHÉLIER		
	Lieutenant DUMARAY Gilles	03 86 84 77 11	03 86 84 73 16	06 07 53 66 37	gilles.dumaray@sdis58.fr	Le bourg			07 86 12 34 93	mathelier.seb@free.fr
	Sergent-chef BOURGEOIS Dimitri	adj		06 83 59 17 59	bourgeois.dimitri@orange.fr	MONTREUILLON				
	MOULINS-ENGILBERT (58290)	8138						Alexandre ETIENNEY		
	Lieutenant DURAND François	03 86 84 28 33	03 86 84 46 64	06 77 91 12 07	francois.durand@sdis58.fr	Place du Champ de Foire			06 68 37 61 87	nadaletienney@laposte.net
	Lieutenant LEJOT Jean	adj	03 86 76 13 55	06 87 57 70 88	jean.lejot@sdis58.fr	MOULINS-ENGILBERT				
	MOUX-en-MORVAN (58230)	8139						Martial COTTIN		
	Lieutenant DEBAC Nicolas	03 86 76 17 17	03 86 76 18 47	06 07 76 71 06	nicolas.debac@sdis58.fr	Le bourg			06 73 84 35 00	amicalespmouenmorvan@gmail.com
	Adjudant FANDINO Armand	adj	03 86 76 18 00	06 72 60 48 20	armand.fandino@sdis58.fr	MOUX en MORVAN				
	NEVERS LA SANGSUE (58180)	8157						Jean-François BURLIER		
	Capitaine LOYAU Christophe	03 86 71 90 00	03 86 71 90 01	06 81 66 10 76	christophe.loyau@sdis58.fr	Aérodrome de la Sangsue			03 86 93 99 00	jf.burlier@orange.fr
	Lieutenant MARIE Frédéric	adj	fax: 03 86 71 90 09	03 86 60 86 69	frederic.marie@sdis58.fr	MARZY			03 86 61 25 48	
	OUROUX-en-MORVAN (58230)	8142						Julie LOISEAU		
	Lieutenant EVRARD Benoit	03 86 78 22 77	03 86 78 21 66	06 82 28 32 10	benoit.evrard@sdis58.fr	Le bourg			06 78 30 64 39	amicale.sp.ouroux@gmail.com
	Adjudant AMIOT Lydie	adj	03 86 78 23 86	06 72 80 95 53	lydie.amiot@sdis58.fr	OUROUX en MORVAN				
	POUILLY-sur-LOIRE (58150)	8143						Marjorie URBANOJE		
	Lieutenant BONNARD Philippe	03 86 39 00 06	03 86 39 14 81	06 79 87 59 24	philippe.bonnard@sdis58.fr	14, route de Chateauneuf			03 86 24 07 60	amicale.pouilly@gmail.com
	Adjudant-chef MOREAU Philippe	adj	03 86 38 10 33	06 81 19 01 78	philippe.moreau@sdis58.fr	POUILLY/LOIRE			06 31 63 32 85	marjorie.urbanoje58@hotmail.fr
	PREMERY (58700)	8144						Mickaël MOINE		
	Capitaine OSBERY Jean-Paul	03 86 68 13 36	03 86 37 90 11	06 40 60 98 71	jean-paul.osbery@sdis58.fr	Place du champ de foire			06 40 65 07 35	amicale.sp.premery@gmail.com
	Sergent PROSPERE Benoît	adj	03 86 37 96 60	06 69 24 68 16	benoit.prospere@sdis58.fr	PREMERY				mickaelmoine58000@gmail.com
	SAINT-AMAND en PUISAYE (58310)	8145						Anthony BOUCHARD		
	Lieutenant MAZE Christophe	03 86 39 72 63	03 86 39 72 63	06 80 27 46 95	christophe.maze@sdis58.fr	Avenue de la gare			06 88 87 77 53	bouchard.anthony@orange.fr
	Sergent-Chef BOUCHARD Anthony	adj	03 86 39 75 79	06 88 87 77 53	anthony.bouchard@sdis58.fr	SAINT-AMAND en PUISAYE			03 86 39 72 63	
	SAINT-ANDRE-en-MORVAN (58140)	8146						Anne-Sophie VIVIEN		
	Sergent-Chef BRIEZ David	03 86 22 69 52	03 86 22 64 55	06 72 59 08 99	david.briez@sdis58.fr	le bourg			06 13 66 77 75	vivienannesophie@gmail.com
	Sergent HOOG David	adj		06 85 93 91 67	david.hoog@orange.fr	SAINT-ANDRE				
	SAINT-BENIN D'AZY (58270)	8147						Audrey VIGNERON		
	Lieutenant VIGNERON François	03 86 58 59 66	03 86 58 42 93	06 82 00 46 03	francois.vignerons@sdis58.fr	Rue de la Badelle			06 11 22 42 22	a.vignerons58@gmail.com
	Adjudant-Chef MAGAT Loïc	adj	03 86 58 47 55	06 10 13 79 74	loic.magat@wanadoo.fr	SAINT-BENIN D'AZY				

SAINT-HONORE les BAINS (58360)		8148					Emilie WALTER	
	Adjudant LEMAITRE Augustin (intérim)	03 86 30 78 66	03 86 30 60 34	06 23 56 60 61	augustin.lemaitre@sdis58.fr	Rue du Chemin Ferré	06 41 15 30 10	
	Adjudant LAVALETTE Bruno	adj	09 67 45 29 41	06 88 91 55 94	bruno.lavalette@sdis58.fr	SAINT-HONORE les BAINS		

SAINT-PIERRE le MOUTIER (58240)		8149					Laurent COMTE	
	Lieutenant CAQUET Pascal	03 86 37 40 66	03 86 37 25 98	06 12 16 72 61	pascal.caquet@sdis58.fr	25 bis, avenue du 8 mai	06 26 39 74 41 amicalesapeurpompierpim@yahoo.fr	
	Adjudant-chef VILETTE Stéphane	adj	03 86 37 26 73	06 33 97 84 40	stephane.vilette@sdis58.fr	SAINT-PIERRE LE MOUTIER	03 86 90 84 91	

SAINT-SAULGE (58330)		8151					François ENSARGUEIX	
	Vacant		03 86 58 24 88			2, rue du Champ de Foire	03 86 58 74 86 francois.ensargueix@orange.fr	
	ISP BIET Cyril (intérim)	adj	03 86 37 48 21	06 67 58 60 32	cyril.biet@orange.fr	SAINT-SAULGE	06 71 90 88 01	

SEMELAY (58360)		8152					Vincent BOIZARD	
	Sergent-Chef BERTHIER Yves	03 86 30 90 98	03 86 30 93 78	06 62 16 74 02	yves.berthier@sdis58.fr	le bourg	06 59 21 60 14 boizard.v@gmail.com	
	Caporal-Chef GIEN Jean-Michel	adj	03 86 30 90 87	06 17 92 92 49	jean-michel.gien@sdis58.fr	SEMELAY		

TANNAY (58190)		8155					David OUDARD	
	Lieutenant COUDRIN Thibaud	03 86 29 82 13	03 58 05 11 96	06 82 32 03 93	thibaud.coudrin@sdis58.fr	Rue du fossé nord	06 33 04 53 42 amicale.pompier.tannay@gmail.com	
	Caporal PIOUX Etienne	adj	09 58 05 41 28	06 80 57 84 08	ptitpioux@yahoo.fr	TANNAY		

VARZY (58210)		8156					Romain DOUZERY	
	Adjudant GALLOIS Jérôme (intérim)	03 86 29 49 88	03 86 29 74 18	06 23 86 66 56	jerome.gallois@sdis58.fr	Route de la Charité	06 46 33 51 52 romain.douzery@hotmail.fr	
	Vacant	adj				VARZY		



GIRAULT-ROY
EPI, vêtements & Équipements Industriels

EPI, Bottes
Vêtements
de travail,
Courroies,
tuyaux
et gaines

www.girault-roy.com

**Professionnels
& particuliers**

NOUVELLE ADRESSE

44 ter, Boulevard Maréchal Juin · 58000 NEVERS · tél 03 86 57 19 18
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

AMICALE SDIS (58640 VARENNES-VAUZELLES)			
	Corinne LAFFONT	03 86 60 37 11	corrine.laffont@sdis58.fr
AMICALE SSSM (58800 CORBIGNY)			
	ISP Principale Noëlle GALLOIS	06 82 09 04 11	n.gallois58@orange.fr

Composition du bureau

- Président MAUNOIR Mickaël
- 1er Vice-président LAVOLÉ Patrice
- 2nd Vice-président PILLAULT Eric
- Secrétaire général RENAUD Charles
- Secrétaire adjoint RAPPENEAU Baptiste
- Trésorier général SANDRIN Olivier
- Trésorier adjoint BERQUIER Philippe
- Membres du bureau MARTINET Laurence
TOUZEAU Thierry
VAN DE VELDE Gilles

Composition du Conseil d'Administration

SARRAZIN DAVID	Directeur Départemental *
LAURENT Ludovic	Médecin-chef*
AULARD Thierry	Compagnie Château-Chinon
SANDRIN Olivier	Compagnie Château-Chinon
RAPPENEAU Baptiste	Compagnie Château-Chinon
BOUCHARD Anthony	Compagnie Cosne-Clamecy
PILLAULT Eric	Compagnie Cosne-Clamecy
VERIN Sébastien	Compagnie Cosne-Clamecy
BERQUIER Philippe	Compagnie Nevers-Decize
BIET Cyril	Compagnie Nevers-Decize
LOUVRIER Pascal	Compagnie Nevers-Decize
DIRSON Karine	Liste départementale
JANDOT Alain	Liste départementale
LAFFONT Corinne	Liste départementale
LAVOLE Patrice	Liste départementale
MARTINET Laurence	Liste départementale
MAUNOIR Mickaël	Liste départementale
RENAUD Charles	Liste départementale
OUDARD David	Liste départementale
TOUZEAU Thierry	Liste départementale
DOUZERY Pascal	Président Commission des Anciens
VAN DE VELDE Gilles	Représentant des anciens

Secrétariat administratif et financier
CHARONNIER Rémy

Composition des commissions

COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION ET REVUE

RAPPENEAU Baptiste
LAVOLE Patrice
RENAUD Charles
DIRSON Karine

Conseiller désigné par PUD
PONCIOUX Mégane

COMMISSION DES FINANCES

SANDRIN Olivier
RAPPENEAU Baptiste
MARTINET Laurence
LAVOLE Patrice
VAN DE VELDE Gilles
DOUZERY Pascal
VERIN Sébastien
RENAUD Charles
BERQUIER Philippe
PILLAULT Eric

COMMISSION DES SPORTS ET CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

PILLAULT Eric

Sous-commission Sports

MARTINET Laurence
JANDOT Alain
SANDRIN Olivier
BERQUIER Philippe
LOUVRIER Pascal

Conseiller désigné par PUD

JANDARD Damien

Sous-commission Congrès

PILLAULT Eric
RAPPENEAU Baptiste
JANDOT Alain
LAGRANGE Anthony

Congrès National

VAN DE VELDE Gilles
LAFFONT Corinne
DIRSON Karine
PILLAULT Eric

COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE ET DES ASSURANCES

LAVOLE Patrice
RENAUD Charles
JANDOT Alain
SANDRIN Olivier
DIRSON Karine
OUDARD David
GUIBOREL Roger
LAFFONT Corinne

Conseiller désigné par PUD

MICHEL Nadine

COMMISSION JSP / CADETS SC

BERQUIER Philippe
BOUCHARD Anthony

Conseiller SSSM désigné par PUD

BILLIARD Pierre-Yves

Conseiller Cadets SC

RAPPENEAU Baptiste

Conseiller SPORTS

LOUVRIER Pascal
MARTINET Karine (habillement)

Responsables

Chatillon → AULARD Thierry
Nevers/Decize → MONFORT Thibaut
St Saulge → BIET Cyril
St Amand → PANNEQUIN Alain
Montreuilon → DUMARAY Gilles
Varzy → MONNOT Guy

COMMISSION SUAP

MAUNOIR Mickaël
SANDRIN Olivier
RENAUD Charles
LAURENT Ludovic

Conseiller SSSM désigné par PUD

BILLIARD Pierre-Yves

Conseillers désigné par PUD

HUBERT Olivier
THERASSE Pascal

COMMISSION SECOURS ET URGENCES

LAVOLE Patrice

Sécurité Civile et DPS

TOUZEAU Thierry
MARTINET Laurence
SANDRIN Olivier
MARTINEZ Tom

Equipe Départemental de Soutien et d'Entraide

VAN DE VELDE Gilles
JANDOT Alain
PILLAULT Eric
LAMBERT Alex
BERQUIER Philippe

COMMISSION DES ANCIENS

DOUZERY Pascal

Représentants des anciens

VAN DE VELDE Gilles
JANDOT Alain
PILLAULT Eric
LAVOLE Patrice
BERQUIER Philippe

COMMISSION DES RÉCOMPENSES

VERIN Sébastien
RENAUD Charles

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DU VOLONTARIAT

RENAUD Charles
JANDOT Alain
DIRSON Karine
DEBAC Nicolas
PILLAULT Eric
SANDRIN Olivier
RAPPENEAU Baptiste

COORDINATION DÉPARTEMENTALE TELETHON

VAN DE VELDE Gilles
RAPPENEAU Baptiste
BERQUIER Philippe
PILLAULT Eric

COMMISSION DES ANCIENS

DOUZERY Pascal

Représentants des anciens

VAN DE VELDE Gilles
JANDOT Alain
LAVOLE Patrice
BERQUIER Philippe

EQUIPE DEPARTEMENTALE DE SOUTIEN LOGISTIQUE

VAN DE VELDE Gilles
LAMBERT Alex

REPRESENTANTS URBFC

MAUNOIR Mickaël
LAVOLE Patrice
SARRAZIN David

DELEGUE URBFC ODP

OUDARD David

DELEGUE URBFC SSSM

BILLIARD Pierre-Yves

DELEGUE URBFC SPORT

LOUVRIER Pascal

MEMBRE DU CA DE L'ASSOCIATION DE FOOTBALL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

JANDARD Damien

DELEGUE URBFC PREVENTION

ROSSIGNOL Philippe

DELEGUE URBFC ANCIENS

DOUZERY Pascal

GRANDS ELECTEURS FNSPF

MAUNOIR Mickaël
LAVOLE Patrice
SARRAZIN David

VERIFICATEURS AUX COMPTES

PICOLET Sébastien
VIN François
BILLIARD Pierre-Yves



EHPAD «Les Opalines»

Maisons de Retraite Médicalisées,
Logements Séniors & Services à domicile

50 rue de la Résistance
58400 La Charité sur Loire

Tél : 03 86 70 20 05

Mail : opalines-lacharite@lesopailles.fr



Congrès Départemental 2019 organisé par Lormes et Saint André en Morvan

Par Joëlle DELFOSSE et Anne-Sophie VIVIEN

Le 13 juillet dernier, les centres de secours de Lormes et de Saint-André en Morvan ont ouvert le 101ème congrès départemental de la Nièvre en la salle polyvalente de Lormes sous les présidences de Daniel DESGROISILLES, président de l'amicale de Lormes et d'Anne-Sophie VIVIEN, présidente de l'amicale de Saint-André en Morvan.



La tenue de cet événement a demandé 2 années de travail intenses à l'équipe organisatrice et a été rythmée par de nombreuses réunions nécessaires pour évaluer l'avancée de l'organisation et de toutes les tâches à effectuer en amont par les amicalistes des deux centres de secours.



L'organisation de ce congrès et le déroulement de cette journée n'auraient pu se faire sans la collaboration des mairies, des structures



communales et départementales, des commerçants, des bénévoles, de l'Union Départementale et du SDIS.

Les Écoles Maternelles et Primaires des deux communes ainsi que le périscolaire ont été sollicités pour intégrer les enfants au projet. Les enfants, qui étaient ravis de prendre part à l'événement, ont permis de décorer la commune de Lormes ainsi que la salle où était organisée l'assemblée générale de l'Union Départementale. Les participants y ont été accueillis autour d'un café de bienvenue et ont ainsi pu observer de nombreux dessins, des maquettes, et bien d'autres supports retraçant l'histoire des pompiers locaux sur plusieurs années, ainsi que l'exposition des anciens véhicules des deux centres.

Dans cette salle, il s'en est suivi le carrefour d'échange de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre en présence des autorités et d'un public venu en nombre.

À l'issue, l'ensemble des congressistes s'est rendu sur le théâtre de verdure de Lormes pour participer à la cérémonie officielle, avec en point d'orgue la passation de commandement de la Direction Départementale entre le Colonel Michaël BRUNEAU, ayant assuré l'intérim au cours de l'année passée, et le Colonel hors-classe David SARRAZIN, ainsi que la prise de commandement du nouveau chef de centre de Saint André En Morvan, le Sergent-Chef David BRIEZ.

Pour clôturer ce protocole, nous avons pu apprécier les couleurs et les sons d'un défilé motorisé très agréablement animé.



L'ASSURANCE AU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS

DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Vos personnels - Vos biens - Vos activités



FRAND & ASSOCIÉS
Plus proche de vous pour aller plus loin

ÉCOUTE

Un interlocuteur dédié pour une gestion optimisée

RÉACTIVITÉ

Un règlement rapide des dossiers

TECHNICITÉ

Un iTélé-déclaration des accidents en liaison avec le logiciel Prorisq et la BND



23 avenue Jean Jaurès - 67100 STRASBOURG
Tel. 03 88 444 100 - Télécopie : 03 88 845 302 - E-mail : info@frandetassocies.fr

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Immatriculation ORIAS - Société de Courtage - 07 028 957
Agent général Ph. Garnier - 07 021 906 - www.orias.fr

www.frandetassocies.fr

La transition avec le déjeuner s'est faite autour d'un verre de l'amitié bien apprécié sous une chaleur étouffante. Après cette pause méridienne, sous le signe de la convivialité, organisée et bien orchestrée par les amicales des deux centres, l'après-midi a été consacrée à diverses présentations et manœuvres, toujours devant un public très présent.

L'équipe de Secours en Milieux Périlleux et Montagne (SMPM) et l'équipe cynotechnique ont été particulièrement mises en valeur et leurs démonstrations très appréciées.

Le public néophyte a pu éveiller sa curiosité et son sourire à la découverte des différents stands postés autour de l'étang de Lormes.

Des baptêmes en hélicoptère ont permis de prendre de la hauteur sur la dimension de ce congrès et d'apprécier la beauté du paysage du Morvan vu du ciel.

La soirée s'est terminée avec un feu d'artifice et le traditionnel bal des pompiers.

Ce 101ème congrès départemental restera un excellent souvenir pour tous les protagonistes. Un bel élan de solidarité, d'entraide et de rencontres.

L'affluence constante fut une belle récompense pour les auteurs de ce congrès.

Les agents des deux centres respectifs peuvent être fiers et félicités pour la qualité de leur organisation et la chaleur de leur accueil.





ENSEMBLE, ACTEURS DE LA PERFORMANCE

Acteur majeur de la prévention des risques, le groupe SOCOTEC s'engage pour répondre aujourd'hui aux exigences de demain dans les domaines de la **Qualité**, de la **Sécurité**, de la **Santé** et de l'**Environnement**.

En mettant nos expertises en **Inspection & Mesure - Assistance & Conseil - Certification - Formation** au service de nos clients, entreprises de tous secteurs et collectivités, nous contribuons à optimiser leurs performances et à faire aboutir leurs projets.

VOTRE CONTACT EN RÉGION

Agence Construction Nevers
Tél. : +33 (0)3 86 71 93 20
construction.nevers@socotec.com
6 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Plus d'informations sur
www.socotec.fr



126^{ème} Congrès national des Sapeurs-Pompiers de France – Vannes

Par Baptiste RAPPENEAU

La 126^{ème} édition du Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France s'est tenue à Vannes dans le Morbihan (56), du 18 au 21 septembre 2019. L'occasion pour le réseau associatif et les différentes composantes de la sécurité civile de faire le point sur les sujets d'actualités qui touchent le monde sapeur-pompier.

Comme chaque année, une délégation de l'UDSP 58 a représenté la Nièvre au Congrès National des Sapeurs-Pompiers. Les différents représentants du conseil d'administration de notre Union ont fait le déplacement jusqu'à Vannes afin de suivre les différentes conférences proposées par la FNSPF, qui ont notamment abordé les sujets sensibles du Secours d'Urgence à la Personne (SUAP), du Volontariat face aux évolutions de la société, ou encore de l'attractivité des activités sapeurs-pompiers.

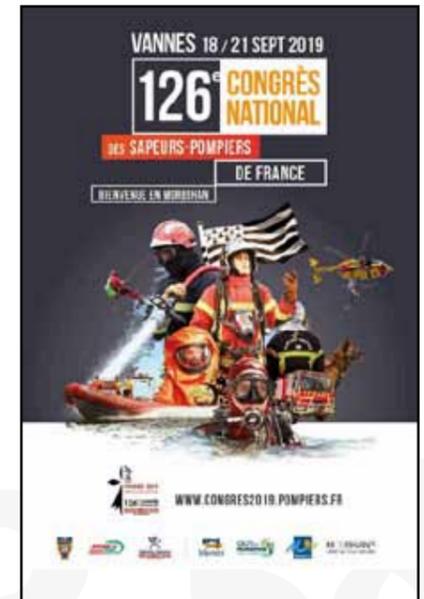
Le Congrès National est aussi l'occasion pour l'UDSP de préparer la rentrée des sections JSP du département, en profitant de la présence des exposants pour acheter matériels pédagogiques et tenues.

Pour cette édition 2019, l'UDSP 58 a été mise à l'honneur lors du traditionnel carrefour de nos aînés, puisqu'une délégation d'anciens a pu présenter à leurs pairs, le fonctionnement de notre équipe de soutien logistique. Une fierté pour notre réseau associatif.

Comme à son habitude, l'assemblée générale de la Fédération Nationale

des Sapeurs-Pompiers de France a clôturé ces 4 journées de congrès avec l'échange de discours du Président Grégory ALLIONE et de Monsieur CASTANER, Ministre de l'Intérieur. Cet échange tant attendu a laissé apparaître un constat sans réponse dans les paroles de notre Président Fédéral.

L'absence d'annonce concrète du Ministre CASTANER et le faible premier bilan du plan d'action du dernier congrès de Bourg en Bresse, n'ont pas convaincu les 250 000 membres du réseau associatif. Tous espèrent enfin des actes forts et une prise de parole du Président de la République avant le prochain Congrès National, qui se tiendra à Marseille, en 2020.





Le Réconfort Soins de Suite et de Réadaptation
58190 TANNAY

Tel 03 86 24 80 05 Fax 03 86 24 83 27
e-mail : le.reconfort@le-reconfort.fr

SSR de 80 lits, situé dans un parc calme et reposant d'une ancienne abbaye, climatisé, avec chambres individuelles spacieuses ou à 2 lits.

Piscine de rééducation, spa, balnéo, électrothérapie, salle de kinésithérapie, médecins généralistes, cardiologue, kinés, infirmières, psychologue, diététicienne, ergothérapeute A.S., animatrice sportive, pédicure, coiffure et soins socio-esthétiques.

Congrès 2020 - Chantenay St Imbert



Samedi 5 septembre 2020
Chantenay St Imbert

102^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DE LA NIÈVRE



AAC
15 ANS

AM
14 ANS

A1
16 ANS

A2
18 ANS

A
20 ANS

Paradis École de Conduite
Nivernaise
03 86 61 02 22

B1
16 ANS

B
18 ANS

BEA AUTOMATIQUE
18 ANS

B96
18 ANS

BE
18 ANS

Paradis E.C.N.
7, place Carnot
58000 Nevers
Tél. : 03 86 61 02 22

N° d'agrément : E 170580010

www.paradisformation.com

Congrès URBFC et finale régionale des épreuves sportives sapeurs-pompiers 2019

Par Rémy CHARONNIER

Tous les 8 ans, le département de la Nièvre organise les épreuves athlétiques régionales, et le congrès de l'URBFC. Il a été mis en place, par le Colonel Michaël BRUNEAU, alors Directeur Départemental par intérim, et le Président de l'UDSP, un organigramme composé d'une quarantaine de personnes afin de créer une co-animation UDSP58/SDIS58. Pour le bon déroulement de l'événement, les préparatifs ont été répartis par pôles et par commissions composées de binômes d'un personnel du SDIS et d'un membre de l'UDSP.

10 réunions de travail et 6 comités de pilotage ont été organisés de septembre 2018 à mai 2019, afin de suivre le déroulement des préparatifs et de s'accommoder face aux problématiques rencontrées. Ainsi en tout et pour tout, environ 150 bénévoles se sont réunis les 17 et 18 mai 2019 afin que l'évènement se déroule dans les meilleures conditions. Nous remercions chacun d'entre eux pour leur contribution à la réussite de ces deux journées.

Lors du congrès régional se tient également l'assemblée générale de l'URBFC. Durant cette dernière qui



s'est déroulée le vendredi 17 mai, les comptes ont été présentés et un bilan des actions menées par les différentes commissions a été exposé.

Pour l'édition de cette année, le conseil d'administration de l'URBFC a voulu innover pour rendre ce rendez-vous annuel plus énergique et mettre en place un échange direct entre ses adhérents et les élus. Ainsi le Président de la FNSPF, le conseil d'administration de l'URBFC, les conseils d'administration des UDSP, nos adhérents, les chefs de centre, les présidents d'amicale, les directeurs des SDIS voisins ainsi que nos élus locaux ont pu dialoguer sur l'actualité des sapeurs-pompiers.

Un séminaire a eu lieu le samedi 18 mai au matin, au cours duquel se sont rassemblés les membres du conseil



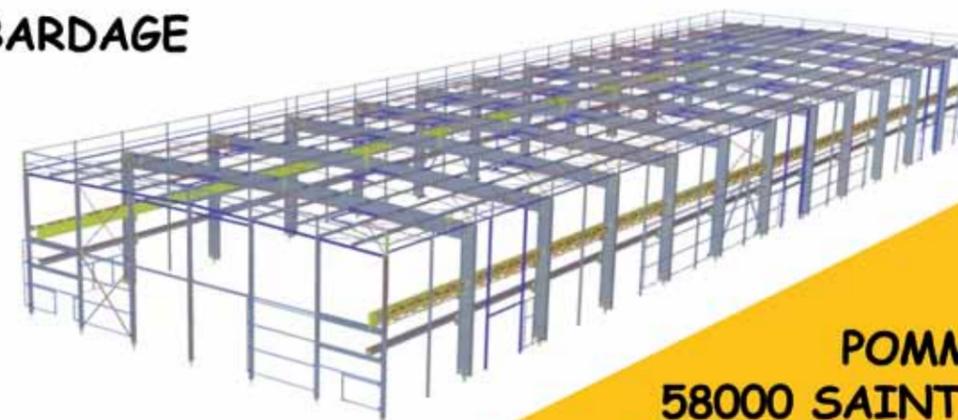
d'administration de l'URBFC afin de communiquer les bonnes pratiques et problématiques perçues dans le cadre de l'animation de nos sections de JSP, du secourisme, des dispositifs prévisionnels de sécurité et du service national universel.

Aux alentours de 12h00, les congressistes se sont dirigés au Stade Léo Lagrange pour la cérémonie d'ouverture des épreuves athlétiques suivies

de la remise des trophées. Plus de 500 athlètes sapeurs-pompiers issus de tous les départements de la Bourgogne Franche-Comté ont participé à cette finale régionale, avec au programme : parcours sportif sapeur-pompier, grimper de corde, saut en longueur, lancer de poids et courses. Parmi la cinquantaine de représentants nivernais, trois ont obtenu leur qualification pour la FINAT 2019.

METAL CONSTRUCTION

- CONCEPTION ET MONTAGE DE BÂTIMENT
- CHARPENTE MÉTALLIQUE
- COUVERTURE
- BARDAGE



Lionel
POMMERAY
58000 SAINT ELOI
TÉL. 06 76 45 76 48

Statistiques opérationnelles 2019

18201 INTERVENTIONS, SOIT 50 INTERVENTIONS PAR JOUR

SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES



14405

AVP ET SECOURS : ROUTIERS



1056

INCENDIES



FEUX : 1779

AUTRES



(couverture opérationnelle) : 17

OPÉRATIONS DIVERSES
(Inondations, Tempêtes, Destructons insectes, Risques tech)



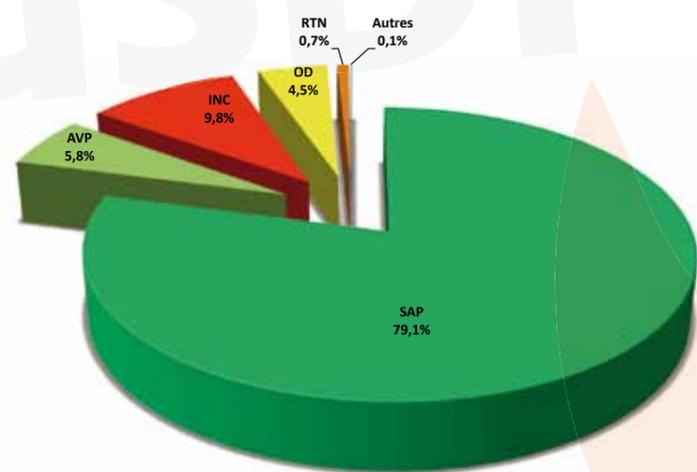
810

RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS
(fuites de gaz, pollution...)



134

MOTIFS DE DÉPART	NOMBRE D'INTERVENTIONS	%
Secours d'Urgence Aux Personnes	14 405	79,1%
Incendies	1 779	9,8%
Accidents sur la Voie Publique	1 056	5,8%
Opérations Diverses (inondations, tempêtes, destructions insectes...)	810	4,5%
Risques Technologiques et Naturels (fuites de gaz, pollution...)	134	0,7%
Autres (couverture opérationnelle)	17	0,1%
TOTAL	18 201	100,0%



Statistiques des sorties de centres 2019

CENTRE	AUTRE	AVP	INC	OD	RTN	SAP	TOTAL
ALLIGNY COSNE	0	25	33	4	2	119	183
ARQUIAN	0	20	25	5	0	109	159
BILLY SUR OISY ET OISY	0	12	29	5	1	85	132
BOUHY	0	4	11	2	0	51	68
BRASSY	1	22	37	3	1	193	257
BRINON SUR BEUVRON	0	9	42	1	2	121	175
CERCY LA TOUR	1	20	66	11	1	208	307
CHAMPLEMY	0	18	34	1	0	169	222
CHANTENAY SAINT IMBERT	1	33	35	7	2	159	237
CHATEAU CHINON	1	25	58	14	1	357	456
CHATILLON EN BAZOIS	1	21	54	15	5	319	415
CHIDDES	0	0	4	0	0	19	23
CIEZ	0	2	7	1	1	31	42
CLAMECY	0	51	142	29	9	577	808
CORBIGNY	0	22	57	11	1	299	390
COSNE COURS SUR LOIRE	1	99	185	44	6	1240	1575
CRUX LA VILLE	0	11	46	3	0	164	224
DAMPIERRE SOUS BOUHY	0	21	29	5	0	110	165
DECIZE	4	89	140	47	13	891	1184
DONZY	0	29	30	12	2	170	243
ENTRAINS SUR NOHAIN	0	16	31	5	1	156	209
FOURS	0	21	44	5	1	167	238
LA CHARITE SUR LOIRE	2	68	142	25	9	851	1097
LA MACHINE	1	29	41	9	3	334	417
LAROCHEMILLAY	1	7	25	4	1	69	107
LORMES	1	27	40	7	4	299	378
LUCENAY LES AIX	0	29	34	11	2	180	256
LUZY	0	21	47	15	1	307	391
MONTREUILLOIN	1	10	22	2	2	97	134
MOULINS ENGLIBERT	1	37	55	13	4	316	426
MOUX EN MORVAN	2	18	23	4	0	186	233
NEVERS	8	360	651	426	91	3823	5359
NEVERS (SANGSUE)	2	134	247	103	30	1731	2247
OUROUX EN MORVAN	0	9	13	1	0	125	148
POUILLY SUR LOIRE	1	47	88	12	8	321	477
PREMERY	1	28	80	12	3	293	417
SAINT AMAND EN PUISAYE	1	32	54	9	1	235	332
SAINT ANDRE EN MORVAN	0	8	17	1	3	74	103
SAINT BENIN D'AZY	2	19	104	13	3	179	320
SAINT HONORE LES BAINS	0	12	23	2	3	114	154
SAINT PIERRE LE MOUTIER	2	47	56	6	2	271	384
SAINT SAULGE	0	14	29	7	0	202	252
SEMELAY	0	0	4	0	0	10	14
TANNAY	1	25	47	6	4	305	388
VARZY	0	30	69	11	3	307	420
TOTAL	37	1 581	3 050	929	226	16 343	22 166

Annuaire des compagnies

Groupement territorial - Chef de groupement : Commandant Julien TIRLO : 03 86 60 37 63 / 06 83 43 60 66
Assistante du groupement territorial - Mme Agathe SAGOT : 03 86 60 37 20

Compagnie du Val de Loire - Commandant de Compagnie : Commandant Fabien HULLO : 03 86 93 01 61 / 06 27 10 97 34
Adjoint à la compagnie : Capitaine Romain HERBOURG : 03 86 25 59 77 / 06 82 86 83 50
Assistante de la Compagnie : Mme Isabelle BARONE : 03 86 93 01 62
Référent formation : Lieutenant Denys JACQUEMARD : 03 86 93 01 63
Conseiller Technique du Volontariat : Lieutenant Pascal CAQUET : 06 12 16 72 61

CIS NEVERS- SAINT ELOI - CHEF DE CENTRE : Commandant Fabien HULLO : 03-86-93-01-61 / 06-27-10-97-34		CIS NEVERS - LA SANGSUE - CHEF DE CENTRE : Capitaine Christophe LOYAU : 03-86-71-90-01 / 06-81-66-10-76	
Standard opérationnel	03.86.93.01.60	Standard opérationnel	03.86.71.90.00
Secrétariat : Mme Isabelle BARONE	03.86.93.01.62	Ltn Frédéric MARIE - Adjoint	06.10.74.12.28
Lieutenant Denys Jacquemard - Adjoint	03.86.93.01.63	Télécopie standard	03.86.71.90.09
Lieutenant Tony GILLET - Officier de centre	03.86.93.01.64	Télécopie chef de centre	03.86.71.90.08
Télécopie Standard	03.86.36.12.76	Salle de réunion	03.86.71.90.05
CIS DECIZE - CHEF DE CENTRE : Capitaine Romain HERBOURG : 03-86-25-59-77 / 06-82-86-83-50			
Standard opérationnel	03.86.25.38.39	Adjoint.....	
Mme Mauricette NIOT	03.86.25.48.49	Télécopie	03.86.25.08.09

Compagnie Loire Yonne Haut-Nivernais - Commandant de Compagnie : Lieutenant Vincent GUDZIK : 03 86 28 89 80 / 06 08 40 98 75
Adjoint à la compagnie : Adjudant Christophe THIBIER : 03 86 24 00 61 / 06 81 15 07 93
Assistante de la Compagnie : Mme Nadine MICHEL : 03 86 24 00 60
Référent formation : Adc Christophe THIBIER : 03 86 24 00 61 / 06 81 15 07 93
Conseiller Technique du Volontariat : Lieutenant Charles RENAUD : 06 30 21 68 20

CIS COSNE SUR LOIRE - CHEF DE CENTRE : Lieutenant Vincent GUDZIK : 03-86-28-89-80 / 06-08-40-98-75		CIS CLAMECY - CHEF DE CENTRE : ADJ Christophe THIBIER : 03-86-24-00-61 / 06-81-15-07-93	
Standard opérationnel	03.86.28.89.83	Standard opérationnel	03.86.24.00.66
Lieutenant Charles RENAUD - Adjoint	06.30.21.68.20	Adjoint.....	
ADC Pascal MARIE - Adjoint	03.86.28.89.86	Secrétariat : Mme Nadine MICHEL	03.86.24.00.60
Télécopie	03.86.28.03.70	ADC Laurent PETIT	03.86.24.00.64
		Télécopie	03.86.24.49.97
		Salle de réunion	03.86.24.00.65
CIS LA CHARITE SUR LOIRE - Adjudant-Chef Franck FUSTEC : 03.86.70.95.40 / 06-18-02-94-82			
Standard opérationnel	03.86.70.15.30	Adjudant-Chef BRENTOT Mickaël - Adjoint	06.75.67.04.04
Télécopie	03.86.70.95.45	Bureau Sous-Officiers	03.86.70.95.41

Compagnie du Morvan - Commandant de Compagnie : Capitaine Frédéric GUILLOT : 06 87 29 38 46
Adjoint à la Compagnie : Lieutenant 2e classe Dominique BIET : 03 86 85 27 01 / 06 08 73 89 06
Assistante de la compagnie : Mme Mauricette NIOT : 03 86 25 48 49
Référent formation : Lieutenant Thierry AULARD : 06 08 14 05 50
Conseiller Technique du Volontariat : Lieutenant Antoine DUCROT : 06 70 30 27 04

CIS CHÂTEAU CHINON : Lieutenant Hubert CHEVRIER : 03 86 85 27 00 / 06 86 67 14 33

Standard opérationnel	03.86.85.22.11	Télécopie	03.86.79.45.75
-----------------------	----------------	-----------	----------------

Secrétariat UDSP (joignable du mercredi 14 h au vendredi 16h) : M. Rémy CHARONNIER : 03-86-60-37-90

Annuaire téléphonique du SDIS

DIRECTION	Président du Conseil d'Administration : M. Guy HOURCABIE	
	Directeur Départemental : Colonel Hors Classe David SARRAZIN - 03-86-60-37-58	
	Directeur Départemental Adjoint : Colonel Michaël BRUNEAU - 03-86-60-37-58	
	Directeur Adjoint Administratif et Financier : M. Jacques MARTIN	03.86.60.37.51
	Secrétariat de Direction : Mme Christine MOREAU	03.86.60.37.58
	SERVICES TRANSVERSAUX	
	Secrétariat services transversaux : Mme Agathe SAGOT	03.86.60.37.20
	Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) : Cdt Patrice LAVOLÉ	03.86.60.37.72
	Communication : Mme Mégane Poncious	03.86.60.37.05
	Volontariat	
Lcl Michel COLLET	03.86.60.37.22	
M. Baptiste RAPPENEAU	03.86.60.37.81	
Melle Chloé MILOCHE	03.86.60.37.22	
Standard général : 03.86.60.37.60 - Télécopie générale : 03.86.60.37.50		
S.S.S.M	Médecin-Chef : Médecin-Lieutenant-Colonel Ludovic LAURENT - 03.86.60.37.11	
	Médecin Cne Sophie TEIL	03.86.60.37.53
	Secrétariat : Mme Corinne LAFFONT	03.86.60.37.11
	Pharmacien Lcl Karim BARBOUCHE	03.86.60.37.23
	Télécopie Pharmacie	03.86.60.37.24
	Infirmière de chefferie : Corinne PAVARD	03.86.60.37.29
	Logistique : M. Marc GATEAU	03.86.60.37.55
	Télécopie SSSM	03.86.60.37.40
	Chef du GRHAFF : Monsieur Jacques MARTIN : 03.86.60.37.51	
	Service Administration Générale - Archives	
Mme Marion GILLET	03.86.60.37.73	
Service Ressources Humaines		
Bureau des SPP + PATS		
Mme Anicette LEBRETON	03.86.60.37.01	
Mme Stéphanie CHEHAMI	03.86.60.37.33	
Bureau des SPV		
Mme Marthe KREMER	03.86.60.37.65	
Mme Anne GARCIA-CEGARRA	03.86.60.37.14	
Service Formation		
Ltn Albert GARRUCHO (chef de service)	03.86.60.37.13	
Adc Bruce PERRET	03.86.60.37.66	
Ltn Arnaud LAMBERT	03.86.60.37.12	
Mme Audrey ADAO DA SILVA	03.86.60.37.68	
Mme Cécile LETOURNEUR	03.86.60.37.28	
Ltn Julien FAUCHART	03.86.60.37.87	
Télécopie Formation	03.86.60.37.30	
Service Finances		
Mme Caroline ROLLAND (chef de service)	03.86.60.37.06	
Bureau Budget / Comptabilité		
Mme Valérie LASTELLA	03.86.60.37.75	
M. Rémy CHARONNIER	03.86.60.37.76	
Mme Estelle BERGERE	03.86.60.37.67	
Service Marchés Publics		
Mme Nathalie BLOCH	03.86.60.37.16	
Mission Evaluation Conseil Qualité Performance		
Mme Charlene LALOT	03.86.60.37.64	
Groupement Territorial	Chef du Groupement territorial : Commandant Julien TIRLO - 03.86.60.37.63	
	Secrétariat : Mme Agathe SAGOT - 03.86.60.37.20	
	Chef du Groupement de la Gestion des Risques et Chef du Groupement des Services Techniques :	
	Lcl Pierre COIGNET - 03.86.60.37.32	
	Secrétariat : Mme Nadia BONNET : 03.86.60.37.46	
	Service Opération Prévision	
	Opérations - Prévision	
	Cdt Frédéric MOUCHE (chef de service)	03.86.60.37.39
	Ltn Frédéric DEVEAU	03.86.60.37.08
	Ltn Louis LASTELLA	03.86.60.37.00
CTA - CODIS		
Ltn David GOUEL (chef de service)	03.86.60.37.04	
Officier CODIS	03.86.60.37.56	
Chef de Salle	03.86.60.37.02	
CRSS : Mme Christine ROUGEAUD	03.86.60.37.03	
CODIS 58	03.86.60.37.37	
SIG : M. Yvan DANIEL	03.86.60.37.21	
Télécopie	03.86.60.37.70	
Télécopie magasin	03.86.60.37.31	
Cuisine	36.21	
Chambre chef de salle	36.18	
Chambre stationnaires	36.19	
Service Prévention		
Cdt Philippe ROSSIGNOL (chef de service)	03.86.60.37.42	
Mme Nelly POIDEVIN	03.86.60.37.44	
Ltn Stéphane MINGAT	03.86.60.37.43	
Télécopie	03.86.60.37.45	
Ltn Jérôme PARIZOT	03.86.60.37.41	
Système d'Information et de Communication (SIC)		
Ligne générale POUR TOUTE DEMANDE : 03.86.60.37.80		
Lignes personnelles uniquement pour le suivi des actions déjà affectées		
M. Bruno VERNERET (chef de service)	03.86.60.37.59	
M. Didier ROUX	03.86.60.37.83	
Mme Nathalie DENIS	03.86.60.37.54	
M. Maxence VIODET	03.86.60.37.82	
M. Alain TRIBOULET	03.86.60.37.77	
Téléalarme technique	03.86.60.37.78	
Astreinte SIC	06.08.73.89.04	
Téléalarme administratif : Mme Sophie AURAMBOUT	03.86.60.37.38	
	ou03.86.60.69.06	
Groupement des Services Techniques (GST)	Chef du Groupement de la Gestion des Risques et Chef du Groupement des Services Techniques :	
	Lcl Pierre COIGNET - 03.86.60.37.32	
	Secrétariat : Madame Isabelle RIGOT - 03.86.60.37.71	
	M. Sylvain MICHELOT (chef de service)	03.86.60.37.69
	Service Patrimoine	
	Logistique	
	M. Didier BOUVOT / Sch VARIN / Adc MERIOT	03.86.60.37.18
	M. Christian DEVISME (chef de service)	03.86.60.37.47
	M. David SAVE	03.86.60.37.19
	Mme Malgorzata DUPUY-SZYBALIK	03.86.60.37.74
Réserve magasin	36.30	
Mme Christine CHARPIGNY	03.86.60.37.48	
Télécopie	03.86.60.37.07	
M. Grégory VIODET	03.86.60.37.34	
Habillement		
M. Vincent BUXEROLLES	03.86.60.37.15	
M. Stéphane VILETTE	03.86.60.37.17	
Parc Roulant		
M. Julien PICARD (chef d'atelier)	03.86.60.37.25	
M. Denis BERGEROLLE	03.86.60.37.25	
M. Emmanuel RAIMBAULT	03.86.60.37.25	
M. Arnaud MATHIEU	03.86.60.37.25	
Fax Atelier	03.86.60.37.26	
Lieux communs (lignes internes)		
Salle informatique : 36 28	Archives : 36 26	
Salle réunion 2ème : 36 35	Cafétéria : 36 11	
Salle RDC/Débord : 38 40	Haut parleur : 36 22	
Salle réunion groupement technique : 36.48		

Formation initiale estivale équipier SPV

Par Charles RENAUD

Du 15 juillet au 14 août 2019, s'est déroulée sur le site de l'ITEP les Coteaux à Cosne Cours sur Loire, une formation initiale d'équipier Sapeur-Pompier Volontaire.

Cette formation a été organisée par la Compagnie Loire Yonne Haut Nivernais sous la direction de l'Adjudant Christophe THIBIER, responsable formation de la compagnie, et avec l'aide logistique de l'Adjudant-Chef Christophe PRETRE du CPI Dampierre sous Bouhy qui a été très appréciée des stagiaires.

Une moyenne de 12 apprenants venus de tous les centres du Département ont suivi les formations initiales d'équipier transverse, d'équipier secours à personnes, d'équipier opérations diverses et d'équipier incendie.

Conjointement à ces formations, sont venues se greffer les formations



d'aptitudes à l'emploi de chef d'agrès secours à personnes avec 6 apprenants, et une moyenne de 3 apprenants pour les formations de chefs d'agrès opérations diverses et chef d'agrès tout engin.

Une vingtaine de Sapeurs-Pompiers se sont succédés en tant que formateur, concepteur et directeur de stage venus également de tout le

Département pour dispenser cette formation, sans oublier aussi la forte implication du SSSM.

Cette formation s'est conclue par une remise de casques aux SPV ayant validé leur formation initiale, en la présence de Monsieur le Sous-Préfet de Cosne Cours sur Loire et du Colonel Hors Classe David SARRAZIN, Directeur du SDIS 58.

Cérémonie d'hommage national aux sapeurs-pompiers de France

Par Baptiste RAPPENEAU

L'édition 2019 de la journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP) s'est tenue le samedi 15 juin 2019 partout en France. Comme à l'habitude, la veille, vendredi 14 juin, la traditionnelle cérémonie d'hommage national et le défilé des drapeaux des corps départementaux se sont déroulés sous l'Arc de Triomphe, à Paris. Une nouvelle fois, le drapeau du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Nièvre était présent.

Après avoir organisé le 100ème congrès de l'UDSP 58, le centre d'Incendie et de Secours de Cercy la Tour, en tant que garde au drapeau



durant 1 an, a fièrement représenté les sapeurs-pompiers de la Nièvre sur les Champs-Élysées et sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le chef de centre, l'Adjudant-Chef Xavier

BAZOT, le président de l'amicale, le Sergent Vincent CHANDIOUX ainsi que le Sergent François LEPERE ont constitué la garde au drapeau à cette occasion. Notre président Mickaël

MAUNOIR ainsi que Madame Caroline MARCEAU, adjointe au Maire de Cercy la Tour, les ont accompagnés durant cette journée solennelle.

La journée a été marquée en plusieurs temps. Après un défilé des drapeaux des corps départementaux d'incendie et de secours sur

une partie de l'avenue des Champs-Élysées, une cérémonie s'est tenue sous l'Arc de Triomphe, en hommage aux sapeurs-pompiers tombés en service commandé en France, en présence du Ministre de l'Intérieur, du Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

(DGSCGC) et du Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).

La prochaine cérémonie nationale d'hommage aura lieu le vendredi 12 juin 2020, veille de la journée nationale des sapeurs-pompiers, le 13 juin 2020.

Inauguration du CIS Crux la Ville

Par Pierre GUYARD

L'inauguration des travaux du CIS Crux la Ville a eu lieu le vendredi 5 juillet 2019 à 18h en présence de M. le Directeur de cabinet de Mme la Préfète, de M. Patrice PERROT, député de la Nièvre, de M. Marc GAUTHIER, Conseiller Départemental, de M. Guy HOURCABIE, Président du Conseil d'Administration du SDIS, du Colonel Michaël BRUNEAU, alors Directeur par intérim du SDIS, de M. Jean-Marie GATIGNOL, Maire de Crux La Ville et ancien SPV, de Mme et Mrs les Maires des communes desservies, du Capitaine

THEVENEAU, Chef de Centre, de M. Mickaël MAUNOIR, Président de l'UDSP, de représentants des différents Centres de Secours environnants, de M. DEVISME, Chef du Service Patrimoine du SDIS, des représentants des entreprises, et de nombreux habitants du village.

Cette cérémonie a commencé par les discours puis s'en est suivie la visite des locaux avant qu'un vin d'honneur ne soit servi par l'amicale du centre de secours. Cet agrandissement de 120m² permet au Centre d'avoir des

locaux appropriés pour le personnel, notamment des vestiaires hommes/femmes avec sanitaires, deux bureaux, une salle de réunion et un local VSAV. L'ancien standard et salle de réunion est mise à la disposition de l'amicale pour avoir un endroit convivial pour le personnel du centre de secours.

Ce sont des travaux plus qu'attendus par tous dont nous profitons pleinement aujourd'hui avec en plus une activité opérationnelle en augmentation.



Déploiement de l'application « Permis de Sauver »

Par Mégane PONCIOUX et Baptiste RAPPENEAU

• CONTEXTE ET ENJEUX

Pour répondre aux problématiques de population vieillissante dans un département très rural, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre est dans une démarche constante d'amélioration de la prise en charge des victimes. En cas d'urgence vitale, chaque minute compte.

De plus, les citoyens sont de plus en plus en capacité à porter secours (objectif national de former 80% de la population au PSC1) et, selon la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de la modernisation de la sécurité civile, le citoyen doit être un acteur de la réponse de sécurité civile. Ainsi, le citoyen peut dorénavant devenir un maillon important pour les services en amont de l'intervention. Les moyens technologiques à disposition permettent aujourd'hui, grâce au

développement d'applications telles que Permis de Sauver, d'accompagner l'évolution de la société et de mettre en relation tous les acteurs de la sécurité civile afin de répondre au mieux à la prise en charge des urgences.

• LA SOCIÉTÉ PERMIS DE SAUVER

Ganème ASLOUNE et Mehdi BOUDJEMA, deux sapeurs-pompier professionnels de 15 ans d'expérience et aussi formateurs au sein du Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours Lyon-Rhône, ont décidé de développer en 2015 une application participative, efficace et citoyenne permettant de contribuer à la modernisation de la chaîne de secours au 21e siècle en partant du constat suivant :

- Les premières minutes sont cruciales pour augmenter les chances de survie d'une victime,
- La difficulté pour les proches d'intervenir (peur d'aggraver la situation),
- Le déclenchement de l'appel des secours ne permet pas pour autant une intervention aussi performante soit-elle, dans les minutes suivantes,
- La frustration de secouristes de n'avoir pu intervenir par manque d'information.

Cette démarche consiste à créer un lien fort entre citoyens, secouristes professionnels ou non, via une application révolutionnaire où chacun peut tenir un rôle crucial et fondamental pour permettre à une personne de survivre. Permis de Sauver est donc une application mobile destinée à compléter la chaîne de secours conventionnelle et permet aux services de secours de géolocaliser en quelques secondes des citoyens formés aux gestes qui sauvent pour



leur permettre de devenir le premier maillon de la chaîne des secours.

• L'APPLICATION

Le principe :

Sapeur-pompier professionnel ou volontaire, bénévole d'une association agréée de sécurité civile mais aussi médecin, infirmier, fonctionnaire de police, gendarme ou simple citoyen formé aux gestes de premiers secours, toute personne majeure, titulaire d'une formation adaptée et disposant d'un smartphone peut télécharger gratuitement l'application mobile Permis de Sauver et s'inscrire comme secouriste volontaire. Les services de Permis de Sauver sont accessibles via une application mobile gratuite développée sous Android et iOS et disponible sur Google Play et Apple Store.

Le profil des «Maillons» :

Lors de son inscription, l'utilisateur (désigné par le vocable «maillon») déclare son niveau de compétence en fournissant une copie de son diplôme via l'application mobile. Une vérification du niveau de qualification est alors effectuée par la société.

Les secouristes volontaires sont



classifiés selon 3 niveaux de compétences :

- Niveau 1 : tout citoyen sans compétence particulière en matière de secours,
- Niveau 2 : tout citoyen ayant acquis des compétences en matière de secours à la personne (titulaire à minima du diplôme PSC1),
- Niveau 3 : tout secouriste expérimenté, tels que les sapeurs-pompier professionnels et volontaires, les médecins, les personnels de santé en général.

Chaque «maillon» est alors susceptible de recevoir des notifications transmises par les services d'urgence des départements qui utilisent l'application.

Comment cela fonctionne ?

Le concept repose sur une plateforme web mise à disposition du Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre et répertoriant tous les secouristes volontaires inscrits sur l'application.

En cas d'urgence, il est possible pour les sapeurs-pompier de déclencher par le biais de l'application un maillon complémentaire capable d'être sur place plus rapidement. Concrètement, la victime ou le témoin d'un accident compose l'un des numéros d'urgence 18/112. L'opérateur du centre de traitement des appels d'urgence peut alors identifier les «maillons» se situant à proximité du lieu de l'incident et, après avoir déclenché une équipe d'intervention, peut envoyer une alerte simultanée à l'ensemble des secouristes présents dans un périmètre défini.

L'alerte se matérialise sous la forme d'une notification sur le smartphone de l'utilisateur, qui peut alors décider ou non d'intervenir. En cas de refus, celui-ci ne peut en aucun cas se voir reprocher une «non-assistance à personne en danger» : la sollicitation émanant des services de secours n'engage pas le «maillon» à se rendre disponible. Si l'utilisateur accepte d'intervenir, il est ensuite guidé par GPS jusqu'à la victime.

L'application indique également l'emplacement des matériels de premiers secours à proximité (défibrillateurs) et permet des échanges vocaux entre l'utilisateur et l'opérateur du CTA, qui peut, si besoin, transmettre toutes les consignes utiles selon la nature de l'accident.

Seuls les secouristes de niveaux 2 et 3 peuvent être alertés. Les secouristes de niveau 1 peuvent cependant recevoir des notifications générales sur les différents risques (vigilance météorologique par exemple), ou être sollicités par les services de secours en tant que témoins pour informer sur l'état d'une situation. Simple et intuitive, l'application Permis de Sauver offre un panel de fonctionnalités, avec notamment la possibilité d'apporter aux services de secours une assistance visuelle.

L'application permet en effet de réaliser des «live vidéo» et de transmettre des éléments d'information sur la situation en cours, permettant d'adapter en conséquence les moyens engagés.

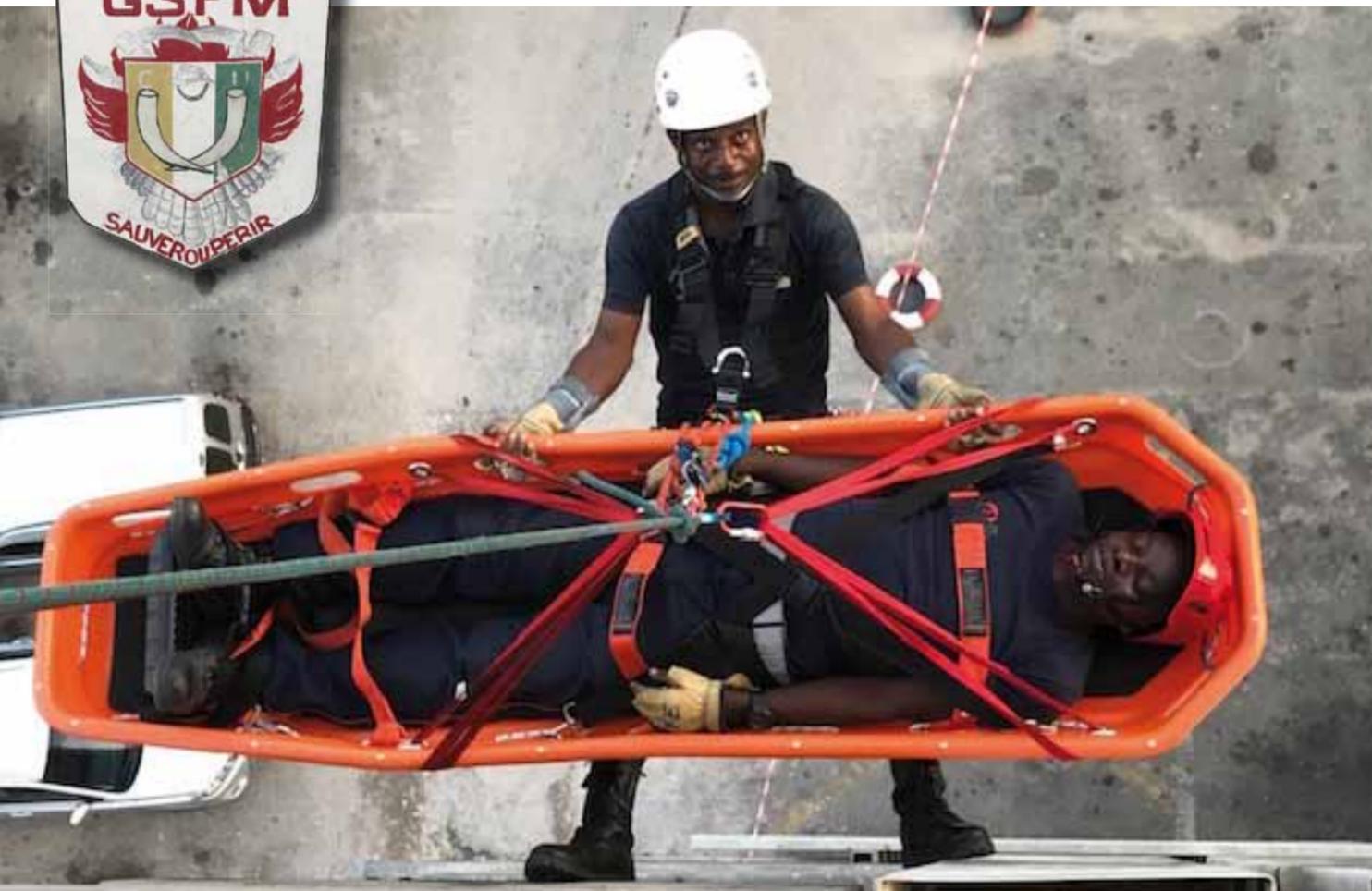
«Designed by Jannoon028 / Freepik»



Technicien conseil
☎ 06 88 89 90 35

G.B.S.O
15 bis, rue des Frères Gayet
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 16 19

FENÊTRES • PORTES • VOLETS • PORTAILS et plus



Formation de « Secours en Milieux Périlleux et Montagne » au Groupement de Sapeur-Pompiers Militaires de Côte d'Ivoire à Abidjan / DU 15 AU 26 JUILLET 2019

Par Romuald CANNONE

⇒ CONTEXTE

Autorité ayant sollicité la mission

La Direction de Coopération Internationale, par l'intermédiaire de la Mission des Relations Internationales au sein de la DGSCGC, (via l'ECASC et le CNF SMPM) a sollicité le SDIS de la Nièvre et le SDIS de la Somme, afin de bénéficier de 2 experts pour réaliser une formation SMPM aux acteurs concourants aux secours en Côte d'Ivoire.

Objectif initial

Après un point avec le Coopérant de Sécurité Civile auprès du Ministre de l'Intérieur de Côte d'Ivoire, la mission s'est centrée sur une

formation IMP2 en APC, identique à la formation dispensée en France.

Cartographie

Lieu de stage : Groupement de Sapeurs-Pompiers Militaire de la 2ème Compagnie d'Incendie et de Secours de la zone 4 d'Abidjan.

Contexte opérationnel

Les secours en Côte d'Ivoire sont appelés à intervenir de plus en plus sur des missions particulières relevant de moyens spécialisés. A ce titre, les besoins en spécialiste SMPM sont indéniables, voir indispensables en terme de formation et de matériel.

⇒ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Formation

La formation a été dispensée par l'Adjudant Romuald CANNONE du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre (Conseiller Technique Départemental SMPM du SDIS 58) et de l'Adjudant-Chef Bruno THOMAS du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (Conseiller Technique Départemental SMPM du SDIS 80), représentants l'Ecole d'Application de la Sécurité Civile et le Centre National de Formation SMPM.



Les stagiaires

Les stagiaires sont au nombre de 13, provenant essentiellement de la 2ème Compagnie mais aussi de la 4ème, 6ème du GSPM de Côte d'Ivoire.

Programme de formation

La formation s'est déroulée sur 2 semaines totalisant un volume horaire de 80 heures du 15 au 26 juillet 2019.

Le programme a été articulé de la façon suivante.

- Les stagiaires ont reçu une formation d'approche par les compétences (APC), nouvelle méthode pédagogique dispensée sur le territoire national Français.
- Dès la fin de la première semaine, mises en situations professionnelles des stagiaires ponctuées d'ateliers individuels personnalisés.
- L'enseignement a eu lieu, sur la quasi-totalité du stage au sein du GSPM de la 2ème compagnie d'incendie et de secours de la zone 4 d'Abidjan.
- Nous avons disposé d'une tour de manœuvre de 7 étages, qui nous a permis de mettre en œuvre l'ensemble des manœuvres à enseigner.
- Nous avons également réalisé des manœuvres sur des sites extérieurs du palais des sports de TREICHVILLE, tour de manœuvre de l'Etat-major du Groupement GSPM d'Abidjan à ADJAME ainsi qu'un secours en ravin sur la commune de YOPOUGON.

⇒ LE BILAN DE FIN DE STAGE

La formation a eu pour but, de développer des compétences aux intervenants spécialisés du GSPM, afin qu'ils maîtrisent les fondamentaux du sauvetage aux moyen des techniques de corde dans la spécialité Secours en Milieu Périlleux et Montagne (SMPM), ainsi que les règles de sécurité. L'accès au niveau 2 de la spécialité leur permettra la mise en œuvre des dispositifs de sauvetage encadrés par une méthodologie et un véritable savoir-faire dans le domaine du Secours en Milieu Périlleux et Montagne. Objectifs que nous nous sommes efforcés d'atteindre, malgré le manque de matériel collectif et l'absence quasi totale d'équipement de protection individuelle. Cela dit, il me semble indispensable, d'entreprendre une formation complémentaire de niveau 3 pour certains d'entre eux, afin d'être au plus proche des textes qui encadrent cette spécialité sur le territoire National Français, mais surtout avoir lors des sollicitations opérationnelles SMPM, un véritable commandement réglementaire.

De plus, il nous semble également indispensable que l'achat de nouveaux matériels soit effectué afin d'optimiser leurs conditions de travail et garantir la sécurité au travail (cf. durée de vie des matériels, entretien des matériels et archivage des notices d'utilisation)

De ce fait, le maintien des acquis, l'évolution du groupe et ses conditions de travail pourraient ainsi s'effectuer en totale autonomie, avec un cadre d'emploi et opérationnel réglementaire.



La formation a été financée par la coopération.

⇒ AUTORITÉS RENCONTRÉS

- Le Colonel ZILLOX Jean-Claude, Coopérant de Sécurité Civile auprès du Ministre de l'Intérieur et de la sécurité de Côte d'Ivoire.
- Le Colonel SACKHO Issa, Commandant le Groupement de Sapeurs-Pompiers Militaire de Côte d'Ivoire (GSPM) à qui j'ai remis personnellement la médaille de l'UDSP 58.
- Le Chef de bataillon BAMBA Hamadou, Commandant la 2ème Compagnie d'Incendie et de Secours de la zone 4.
- Le Capitaine GNOBO Franck, Officier Chef du Bureau Formation.

Rétrospective DPS 2019

Par Patrice LAVOLE

Depuis 2017 et l'obtention de l'agrément pour l'organisation de Dispositifs Prévisionnels de Sécurité, les sollicitations reçues par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre sont en augmentation constante.

En effet, après avoir assuré 11 DPS en 2017, puis 29 en 2018, ce ne sont pas moins de 36 dispositifs qui ont été déployés au cours de l'année écoulée.

151 victimes ont ainsi été prises en charge par les secouristes de l'UDSP 58 à l'occasion des diverses manifestations ayant eu lieu dans la Nièvre.

Au total, 78 secouristes, issus de 38 amicales différentes, ont permis de garantir la bonne tenue de cette mission de sécurité civile au cours de l'année 2019 en se rendant disponibles durant 1 656 heures réparties sur 42 fractions horaires.

L'UDSP 58 a donc assuré à ses intervenants la fourniture d'une veste softshell et d'un polo, le remboursement des frais kilométriques (lorsque le secouriste utilise son véhicule personnel) ainsi que la remise de cartes CADHOC afin de récompenser leur disponibilité.

① **POUR PRENDRE PART À CES DISPOSITIFS, CONTACTEZ :**
Thierry TOUZEAU,
Patrice LAVOLE ou
Rémy CHARONNIER
(coordonnées en page 8 et 9).






**DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS
POSTES DE SECOURS**

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre est habilitée pour participer à des postes de secours et dispositifs prévisionnels de secours (DPS) lors des manifestations.

Peuvent participer à ces services de sécurité, pour le compte de l'UDSP 58:

- Les Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels actifs,
- Les Membres associés (PATS ou anciens),
- Sous réserve d'être majeurs,
- Sous réserve d'être titulaires du CFAPSE ou PSE2 et d'être à jour de leur FMPS de secourisme.

L'UDSP 58 dispose d'un Véhicule de Premiers Secours à Personne (VPSP), de tenues d'identification, d'une structure toile et de moyens radio.



La force de l'UDSP:

- Un réseau implanté dans tout le département;
- Une organisation structurée
- Plusieurs centaines de secouristes;
- Un matériel adapté et performant;
- Une pratique régulière des secours d'urgence.

Contacts: Site: www.udsp58.fr
 Mail: secretaire.udsp58@gmail.com
 Téléphone: 03 86 60 37 90 / 03 86 60 37 72




PSC 1 Junior

Par Robert ROBITEAU



Depuis Janvier 2017, des formations PSC1 ont été mises en place sur le secteur de Chantenay/Saint-Pierre le Moûtier, sur le temps des activités périscolaires. Les séances proposées aux enfants permettent de décrocher le précieux diplôme PSC1.

Ces formations sont destinées aux enfants âgés de 10 ans / 10 ans et demi, des classes de CM2. L'enseignement de ce PSC1 adapté aux enfants se fait de manière ludique tout en respectant le guide national de référence (GNR) du PSC1.

Les séances sont encadrées par un formateur PSC1 et un animateur de façon à gérer la classe et être en règle d'un point de vue juridique.

La session de formation de 2019 s'est déroulée au mois de mars, permettant ainsi de former 16 nouveaux jeunes du groupe scolaire CM2 de Chantenay St Imbert.

Félicitations à ces jeunes pour leur réussite à ce premier diplôme de secourisme.

La nouvelle génération de citoyens acteurs de la sécurité civile est en marche !

Organisation de la Musique Départementale

Par Bernard BRUNET

La musique départementale de l'UDSP de la Nièvre compte environ une vingtaine de musiciens civils et 11 musiciens sapeurs-pompiers actifs et retraités, tous venant des secteurs de Chatillon en Bazois, Cercy la Tour, Prémery, Cosne Cours sur Loire, Donzy et Saint Amand en Puisaye sous la direction du Capitaine Bernard BRUNET.

Elle est composée de tambours, clairons, trompettes de cavalerie, cors pour la batterie-fanfare et de trompettes, clarinettes, trombones, barytons et basses pour l'harmonie.

📄 Si vous êtes intéressés contactez Bernard BRUNET au 06 62 54 33 63.



Les répétitions ont lieu 2 ou 3 fois par mois les mercredis ou samedis.

Elle assure l'accompagnement musical des cérémonies de l'UDSP et du SDIS : congrès, Sainte Barbe départementale, passations de commandement.

Selon ses disponibilités, la musique peut participer à la Sainte Barbe des centres dont dépendent les musiciens sapeurs-pompiers.

Afin d'étoffer notre formation, nous recherchons des musiciens de fanfare et d'harmonie, civils ou sapeurs-pompiers dans tout le département.



NEVERS ARMATURES
Fabrication d'armatures pour béton

Rue Ledru Rollin Prolongée
58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 58 90 68



DEPANNAGE - REMORQUAGE - TRANSPORT
VL et PL - RAPATRIEMENT

☎ **03 86 36 65 51**

40 rue de la Fosse aux Loups - 58000 NEVERS
 fax 03 86 61 57 02 - garage.courlis@orange.fr

Signature de la Convention ANMONM58 et UDSP58

Par Baptiste RAPPENEAU

Samedi 2 mars dernier, l'UDSP58 a été conviée à assister à l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section Nièvre à Guérisny.

Cet évènement qui s'est déroulé sur une matinée, a été instructif et a permis de renouveler la convention entre l'ANMONM58 et l'UDSP58 dans le but de distinguer chaque année les Jeunes Sapeurs-Pompiers ayant obtenu les meilleurs résultats lors du brevet.

Ainsi, de par cette convention, plusieurs JSP s'étant particulièrement illustrés lors des épreuves du Brevet



JSP reçoivent le diplôme d'honneur de l'Ordre National du Mérite et sont mis à l'honneur pour leur engagement durant plusieurs années dans nos écoles JSP.

Cette collaboration et ces récompenses apportent une motivation supplémentaire pour nos JSP.

Merci pour ce partenariat !

Mise en place de l'Équipe de Soutien Logistique (EDS)

Par Gilles VAN DE VELDE

Depuis le 15 janvier 2019, à la demande du SDIS et de l'UDSP, une équipe de soutien logistique a été constituée par les Anciens sapeurs-pompiers avec une vingtaine de personnes.

Après quelques mois, l'équipe s'est progressivement agrandie pour atteindre fin 2019 un groupe d'une trentaine d'Anciens !

Ces 30 Anciens sont rattachés à 17 amicales.

Depuis sa constitution, l'EDS a répondu à plus de 60 demandes, représentant environ 1000 heures de sollicitation. Ces nombreuses demandes émanent du SDIS, de l'UDSP ainsi que d'une douzaine de centres de secours. La majorité des missions confiées consiste à



l'acheminement des véhicules aux contrôles techniques et aux passages aux mines des poids lourds.

L'EDS a également participé à la préparation des Congrès Départemental et Régional, du challenge PSSP, du plan NOVI et a été sollicitée en fin

d'été lors d'une semaine d'alerte aux feux de forêt.

Pour 2020, l'objectif visé sera d'atteindre le nombre de 50 Anciens afin de répondre favorablement et efficacement à toutes les sollicitations.



**Assurance
Banque**

réinventons / notre métier

AXA Cédric VIARD

BANQUE ET ASSURANCE

6 Bd Pierre de Coubertin NEVERS

agence.cedricviard@axa.fr

Une exposition en hommage aux sapeurs-pompiers

Par Jean-Louis MESSY

L'association des Amis du Vieux Guérigny s'investit depuis 43 ans pour sauvegarder le patrimoine industriel local.

Tous les ans, dans les locaux du musée « Forges et Marines » de Guérigny situé aux anciennes Forges Royales de la ville, l'association s'efforce d'organiser une exposition estivale temporaire.

Celle de la saison estivale 2019 intitulée : « Sapeurs-Pompiers, l'épopée nivernaise » était consacrée aux Sapeurs-Pompiers pour leur rendre hommage.

À partir des collections du centre de secours de Varzy et de l'aide du Service départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, l'exposition a été un succès avec plus de 2000 visiteurs.

L'exposition a retracé les débuts modestes sous la responsabilité des maires jusqu'à l'organisation départementale actuelle. Ce service avait été créé par de nombreuses communes en application d'un décret de 1875. À Nevers, l'origine remonte à la fin du XVIIIème siècle.

L'exposition débute par la scène à mannequins qui évoque une intervention de pompiers à l'époque équipés de pompe à bras. La population devait faire la chaîne avec des sacs en toile pour alimenter la pompe à partir d'une fontaine ou d'un puits. Le jet obtenu n'était pas plus puissant qu'un tuyau d'arrosage de jardin. La visite se poursuit avec la collection de l'amicale des pompiers de Varzy. Casques, képis ou encore du matériel d'intervention comme les

grenades extinctrices, ancêtres de nos extincteurs étaient présentés dans les vitrines.

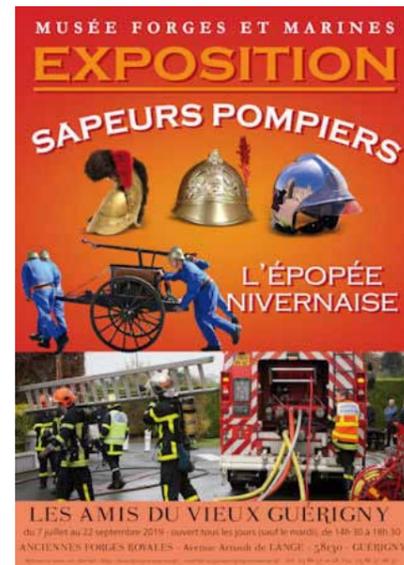
L'intérêt de cette exposition était aussi de découvrir des équipements spécialisés que l'on n'a pas forcément l'habitude de voir. C'est le cas notamment du matériel utilisé par l'équipe de Secours en Milieux Périlleux et Montagne (anciennement Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux).

Le temps fort de l'exposition pour les enfants : la tenue du sapeur-pompier. Ces derniers avaient la possibilité de s'habiller comme les grands et de rêver, pourquoi ne pas faire comme eux dans quelques années.

Tout en suivant l'évolution des uniformes et des équipements, on pouvait découvrir la reconstitution d'un combat contre le feu, des accessoires anciens et de nombreux objets dérivés (calendriers, modèles réduits, jouets anciens) sans oublier des témoignages sur deux incendies spectaculaires qui ont marqué l'histoire de la ville : la menuiserie en 1955 et le Château de Bizy en 1959.

Une partie de l'exposition était consacrée aux pompiers des forges de la Chaussade et aux grands incendies qu'ils ont eu à combattre, notamment celui de la menuiserie et du laboratoire, en 1955 et celui du château de Bizy, en 1959. L'occasion de découvrir l'un de leur équipement : la pompe coccinelle.

À noter l'évocation des sapeurs-pompiers avec des images d'Épinal ou des cartes postales consacrées aux légendes de Saint-Saulge au début du XXème siècle.



À Guérigny, la première compagnie de 120 hommes comprendra une subdivision de 32 sapeurs-pompiers. L'année 1955 a marqué un tournant dans l'organisation des sapeurs-pompiers en France avec l'apparition des premiers services départementaux de lutte contre l'incendie pour mutualiser les coûts. La loi de 1996 va encore plus loin et crée le système national des services départementaux (SDIS), organisation qui perdure encore aujourd'hui. Enfin dernière évolution marquante, l'instauration du numéro unique le 18 mis en place depuis 1987 et qui tend à évoluer vers le 112 dans les prochains mois ou prochaines années.

Des véhicules anciens étaient exposés à l'extérieur du musée et faisaient l'admiration des visiteurs.

En plus de cette exposition estivale, une démonstration de matériel avait été organisée le dimanche 21 juillet 2019. Une projection du film « Piège de Feu » dans le Théâtre des Forges Royales était aussi organisée le samedi 27 juillet, suivie de commentaires par le président de l'UDSP 58 qui s'est livré à des échanges avec le public.



Devenez un professionnel du BTP ou venez vous perfectionner au CFA du Bâtiment et des Travaux Publics de Marzy

- Formations initiales en alternance (apprentissage ou professionnalisation) permettant de valider un CAP, une Mention Complémentaire, un Brevet Professionnel ou un Bac Pro.
- Formation professionnelle continue dans les domaines techniques du BTP et dans le champ des formations réglementaires (SST, habilitations électriques, échafaudage).

19, rue des Carrières - 58180 MARZY
Tél. 03 86 90 99 06
www.batimentcfabourgognefranche.comte.com



Naissances

• **Axel MEYER**, né le 7 juillet 2018, fils du Caporal-Chef Fabien MEYER (CIS TANNAY) et de son épouse Aurélie

• **Marius GRAILLOT**, né le 21 juillet 2018, fils du Sapeur 1ère classe Jérémie GRAILLOT (CIS CHANTENAY ST IMBERT)



• **Aurèle CLOUSEAU**, né le 27 juillet 2018, fils du Sapeur Antoine CLOUSEAU (CIS TANNAY) et de son épouse Amandine

• **Léonie PIOUX**, née le 12 septembre 2018, fille du Sergent Mathilde PIOUX et de l'Infirmier Principal Thomas PIOUX (CIS TANNAY)

• **Louise LAMARRE**, née le 7 décembre 2018, fille du Sergent-Chef Emeric LAMARRE (CIS CIEZ)

• **Ethan MICHOT**, né le 18 décembre 2018, fils du Caporal-Chef Benjamin MICHOT (CIS POUILLY SUR LOIRE) et de sa compagne Angéline MARTIN

• **Louna MARTIN**, née le 7 janvier 2019, fille du Caporal-Chef Mylène SCHERRER (CIS SEMELAY) et de son compagnon Pascal MARTIN

• **Noémie CHEVRY**, née le 14 février 2019, fille du Sapeur 1ère classe Alexandre CHEVRY (CIS VARZY) et de son épouse Floriane

• **Tom BOIZARD**, né le 27 février 2019, fils du Sergent Vincent BOIZARD (CIS LAROCHEMILLAY) et du Caporal-Chef Coralie MICHEL (CIS SEMELAY)

• **Raphaël BIÈRE**, né le 23 mars 2019, fils du Caporal Julien BIÈRE (CIS CLAMECY)

• **Charlotte MIMET**, née le 12 avril 2019, fille du Sapeur Gaëtan MIMET (CIS TANNAY) et de sa compagne Alisson JOACHIM

• **Camille TIXIER**, née le 12 avril 2019, fille du Caporal Julien TIXIER (CIS DONZY) et de son épouse Christelle

• **Ylan BUXEROLLES**, né le 24 avril 2019, fils du Sergent-Chef Vincent BUXEROLLES (CIS LA CHARITE SUR LOIRE) et de sa compagne Maud VIGNERON

• **Rose PROST**, née le 3 mai 2019, fille du Sapeur 1ère classe Géraldine PROST (CIS CHATILLON EN BAZOIS) et de son époux Christophe

• **Lucie FOURRE**, née le 6 mai 2019, fille du Caporal Charlotte KESTALI (CIS ST ANDRE EN MORVAN) et de son compagnon Mathieu FOURRE

• **Jules SPICER-PACHEU**, né le 31 mai 2019, fils du Sergent-Chef Erwan PACHEU et du Sapeur 1ère classe Nathalie SPICER (CIS POUILLY SUR LOIRE)

• **Amalya FERREIRA**, née le 11 juin 2019, fille du Caporal Alexandre FERREIRA (CIS CLAMECY)

• **Hayden VERGEZ-SIMEON**, né le 23 juin 2019, fils du Caporal Marine SIMEON (CIS LA CHARITE SUR LOIRE) et de son compagnon Steven VERGEZ

• **Gabrielle VERNAUX**, née le 25 juillet 2019, fille du Sapeur 1ère classe Ludivine MASSON (CIS LUZY) et de son compagnon Franck VERNAUX

• **Eva DOS SANTOS**, née le 7 août 2019, fille du Sergent-Chef Jean-Philippe DOS SANTOS (CIS VARZY) et de sa compagne Cécilia MEZZANO

• **Timothé JANIN**, né le 13 novembre 2019, fils du Caporal-Chef Benoît JANIN (CIS SAINT BENIN D'AZY) et de sa compagne Anaïs

Mariages

• **Sergent Stéphane FOULON** (CIS LA CHARITE SUR LOIRE) et **Patricia GAUMAT**, le 24 avril 2019

• **Caporal Claude CARLIER** et **Caporal Camélia CREPIN** (CIS CHATILLON EN BAZOIS), le 22 juin 2019

• **Sergent Sébastien MURAT** (CIS DONZY) et **Angélique CHARLON**, le 17 août 2019

• **Caporal Claude CARLIER** et **Caporal Camélia CREPIN** (CIS CHATILLON EN BAZOIS), le 22 juin 2019

• **Sergent Sébastien MURAT** (CIS DONZY) et **Angélique CHARLON**, le 17 août 2019

• **Caporal Jérémie SOURZAC** (CIS SAINT BENIN D'AZY) et **Alicia**, le 21/08/2019



Décès

• **Caporal-chef Guy BELIN**, du CSR CHATEAU CHINON, le 16 janvier 2019, à l'âge de 84 ans.

• **Médecin Capitaine Honoraire Christian DESLAGE**, du CIS LA CHARITE SUR LOIRE, le 12 février 2019 à l'âge de 75 ans.

• **Adjudant-chef Alain VILETTE**, du CIS SAINT PIERRE LE MOUTIER, le 16 mars 2019, à l'âge de 60 ans.

• **Sergent honoraire Robert DELORME**, du CS CHATILLON-EN-BAZOIS, le 14 mai 2019, à l'âge de 63 ans.

• **Monsieur Roland BARTH**, ancien chef de centre du CIS VARZY, le 26 mai 2019, à l'âge de 92 ans.

• **Adjudant-Chef James BARILLER**, du CIS Corbigny, le 22 août 2019, à l'âge de 62 ans.

• **Capitaine Honoraire Gérard PERRETTE**, du CIS Lucenay les Aix, le 3 septembre 2019, à l'âge de 85 ans.

• **Lieutenant Maurice RASLE**, du CIS La Charité sur Loire, le 4 novembre 2019, à l'âge de 86 ans.





INSTALLEZ-VOUS DURABLEMENT DANS LE CŒUR DE VOS CLIENTS

CONSEIL EN OBJETS & TEXTILES PUBLICITAIRES

Nevers

03 86 21 41 47

www.micandco.com





SONIRVAL

Centre de tri

Unité de valorisation énergétique

38 route de Vauzelles
58 600 FOURCHAMBAULT

Tel.: 03 72 31 31 31

Ressourcer le monde

COLLECTE DES DÉCHETS INDUSTRIELS

1 rue Joseph Marie Jacquard
58 640 VARENNES-VAUZELLES

www.veolia.fr

Départ en retraite du Commandant Honoraire Eric CLAVEL

Par Baptiste RAPPENEAU



Samedi 9 février 2019 a eu lieu la passation de Commandement entre le Commandant Honoraire Eric CLAVEL et le Sergent-Chef Sébastien BIBOUD à la tête du Centre d'Incendie et de Secours de Lucenay les Aix.

Cette cérémonie, marquée par l'émotion, était l'occasion de remercier le Commandant CLAVEL pour toutes ses années d'engagements.

Cette passation marquait en effet la fin de son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire au sein du SDIS 58.

Les autorités présentes ont profité de l'occasion pour lui remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent avec rosette pour services exceptionnels, en reconnaissance de l'exercice de la fonction de chef de centre pendant une durée supérieure à 15 ans.

Son casque, symbole de son engagement en tant que SPV lui a également été remis !

Merci Eric pour ce bel engagement, modèle pour les générations futures.

CMP Systèmes
Amortisseurs oscillants
Spécialiste en équipements de quais

Route de Bourges - 58000 Challuy
Tél. : 06 50 32 46 15 - Tél/fax : 03 86 36 69 16
perrotinjerome@gmail.com
www.cmp-systemes.fr

Départ en retraite du Lieutenant Honoraire Daniel GAULON

Par Baptiste RAPPENEAU

Le 3 mai 2019, l'Adjudant-Chef Daniel GAULON a quitté les effectifs du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Nièvre après 22 ans de fidélité au CIS Chatillon en Bazois.

Pour reprendre les termes de son chef de centre, le Lieutenant Sébastien ACQUART, lors de la cérémonie de Sainte Barbe du centre, il s'agit là du « départ préjudiciable [...] d'un personnel hors norme et un élément clé » du CIS Chatillon en Bazois.

Des mots forts qui se justifient par sa disponibilité puisqu'« il faisait, sans exagéré, 90% des interventions en journée », mais aussi par son investissement sans faille dans la vie du centre où « il était l'homme de toutes les tâches obscures mais au combien essentielles ».

Par ailleurs, on ne peut que le remercier pour son implication dans la formation, le sport et au sein de la section JSP de Chatillon en Bazois dont il demeure un acteur majeur.

Au terme de 22 années de carrière, il s'est logiquement vu remettre les galons de Lieutenant au titre de l'honorariat.

Un grand merci pour ton exemplarité et ce que tu continues d'apporter en ayant intégré l'équipe départementale de soutien logistique.



Crédit Conseil de France
EXPERT EN SOLUTIONS DE CRÉDITS

Crédit Conseil de France Nevers
1b, boulevard Pierre de Coubertin
58000 NEVERS
09.81.22.42.15
agence-nevers@creditconseildefrance.com

PROJETS

AVENIR

RACHAT DE CRÉDITS

PROXIMITÉ

ACCOMPAGNEMENT



Nous vous accompagnons dans votre projet de regroupement de crédits !



SUIVEZ-NOUS SUR :



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Conseil & Fi, SAS au capital de 10.000€ - RCS 810 207 308 NEVERS - Orlas : 15 002 241 - RC Pro 2015PCA045. Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement, intervenant en qualité de mandataire non-exclusif en regroupement de crédits et en crédit à la consommation, en qualité de courtier en prêt immobilier, ainsi qu'en qualité de courtier et mandataire d'intermédiaire en assurance. Pour toute réclamation, écrire à : service.client@creditconseildefrance.com (sous contrôle de l'ACPR - 4, place de Budapest 75436 PARIS cedex 9). En vertu de l'Article L612-1 du Code de la Consommation, Crédit Conseil de France propose à ses clients un service de médiation de la consommation. Plus d'information sur le site internet : www.creditconseildefrance.com/mentions-legales

Départ en retraite du Caporal-Chef Alain TABARANT

Par Romain HERBOURG

Le centre d'incendie et de secours de DECIZE a vu le départ en retraite de l'un de ses éléments les plus actifs le 1er septembre 2019.

Le Caporal-Chef Alain TABARANT a intégré le centre de secours principal de Decize le 1er septembre 1983 suite à son sauvetage par les sapeurs du centre. Employé aux voies navigables de France, Alain TABARANT a réchappé de peu à la noyade deux ans plus tôt. Il passe Caporal quatre ans après son incorporation, puis Caporal-Chef en 1992.

Soutenu par son épouse Nicole, le Caporal-Chef Alain TABARANT montre une implication sans faille, que ce soit sur intervention ou en services intérieurs et extérieurs. Cela lui vaudra d'être connu dans tout le département. Son caractère dévoué, loyal et détaché lui vaudra le surnom de « Nounours ».

Son pot de départ a réuni sa famille, ses camarades de Decize et des centres extérieurs, le Commandant HULLO représentant la Direction du SDIS 58 et le Président de l'UDSP 58, Mickaël MAUNOIR.

C'est rempli d'émotion que le Sergent honoraire Alain TABARANT a officialisé son entrée parmi les anciens des sapeurs-pompiers, mais aussi dans l'équipe de soutien logistique des sapeurs-pompiers de la Nièvre.

En véritable passionné, notre camarade poursuit sa vie dans le centre et au sein du corps départemental. Plus que les services qu'il continue à rendre, le Sergent honoraire TABARANT nous donne un exemple parfait du dévouement repris dans la devise des sapeurs-pompiers.



Sauvegarde 58
L'engagement de service des différences

L'Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Nièvre a pour but de créer, gérer, animer et développer des établissements et services en faveur des enfants, des adolescents et adultes en difficultés ou handicapés.

Ses actions d'insertion, de formation et de soutien s'étendent sur l'ensemble du département de la Nièvre.

S'appuyant sur des valeurs d'humanisme et de solidarité, elle assure une mission d'intérêt général pour une société où chacun a une vraie place et peut développer ses potentialités.

Une Association à vocation départementale

ESAT Les Cotteneaux SAVS Arçay
ITEP Les Cotteneaux IME Vauvain
Résidence des Etangs
ESAT Le Morvan SAVS Le Morant
Résidence La Seule SSSAD Val de Loire
IME C. Joby Foyer Bourgeois
ESAT F. Poivre Résidence Les Charbonnières La Cité des Champes Service de Sauvegarde et de Protection Issue des Familles d'accueil Espace Rencontre SAMMO SSSAD Ars en Ciel IME Vauvain Siège Social

Sauvegarde 58

Président : Monsieur Gérard HIVERGNEAUX

Conseil d'Administration : Andrée BIEHLER BRUN, Didier BLONDELET, Maître Dominique BONNET, Marie CHERAMY, Annick CDUSSON, Jean François LACOMBRE, Françoise LATAPPY, Docteur Jean Loup LE BRIS, Anne MEUNIER, Marie-France OCCHIPINTI, Marie José OLIVER, Marie-Claire POMMEAU, Michèle ROY, Olivier SENLY, Jacques VAUTHIER.

Siège Social et Administratif

Siège Social
21, rue du Rivage - BP 20 - 58019 NEVERS CEDEX
03.86.61.38.79 - siegesocial@sauvegarde58.org

Directeur Général : Serge JENTZER

www.sauvegarde58.org

Mise à jour le 02 juillet 2019

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (habilitée à recevoir les dons et legs déductibles fiscalement).

Taxi Butler

Butler Timothy - Anciennement Taxi Mater

03 86 58 87 49 / 06 33 65 90 98

taxibutler58@gmail.com

8 Avenue Jean Jaurès - 58600 Fourchambault

Départ du Capitaine Honoraire Daniel N'DAW après 49 ans de service

Par Baptiste RAPPENEAU

Une page s'est tournée, le samedi 21 décembre 2019, au Centre d'Incendie et de Secours de Clamecy. Après près d'un demi-siècle au service de la population nivernaise, le Lieutenant Daniel N'DAW a pris une retraite bien méritée, le jour de son 65ème anniversaire.

Engagé au sein du Centre d'Incendie et de Secours de Clamecy, le 25 décembre 1970, Daniel incarne un pan de l'histoire du CSR, traçant la voie de plusieurs générations de sapeurs-pompiers volontaires dans la cité des flotteurs. Il est un véritable témoin de l'évolution des techniques et matériels d'interventions ainsi que des sapeurs-pompiers nivernais.

Nombres de sapeurs-pompiers du secteur ont répondu présent pour remercier Daniel pour cet engagement de sapeur-pompier volontaire de 49 années, un record pour le corps des sapeurs-pompiers de la Nièvre.



Lors de cette cérémonie solennelle, en présence du Colonel David SARRAZIN, Directeur du SDIS 58, de Mickaël MAUNOIR, notre Président d'Union, ainsi que Claudine BOISORIEUX, Maire de Clamecy, le Lieutenant N'DAW s'est vu remettre les galons de Capitaine au titre de l'honorariat ainsi que son casque F1 et de nombreux cadeaux.

Le Président des anciens, Pascal DOUZERY, a quant à lui profité de l'occasion pour lui remettre l'insigne des anciens sapeurs-pompiers, tout en l'invitant à rejoindre l'équipe de soutien logistique en continuité de

cet engagement exceptionnel dans le corps des sapeurs-pompiers de la Nièvre ainsi que dans notre réseau associatif.

Un grand vide est laissé au sein du centre de secours de Clamecy avec ce départ à la retraite. La disponibilité, l'expérience et l'expertise de Daniel étant un véritable exemple pour nous tous.

Merci Daniel pour ta présence, ta disponibilité et ta bienveillance depuis toutes ces années.



Départ en retraite du Capitaine Jean-Pierre THEVENEAU

Par Pierre GUYARD



Après 47 ans, 5 mois et 2 jours d'engagement au service au CIS Crux-la-Ville, dont notamment un peu plus de 24 ans en tant que Chef de Centre, le Capitaine Jean-Pierre Theveneau a pris sa retraite de sapeur-pompier volontaire mardi 30 juillet.

Le Capitaine THEVENEAU est rentré en 1972 au centre de secours de Crux-la-Ville avec une forte volonté d'aider son prochain. Au fil des années, il s'est investi sans relâche jusqu'à devenir le chef du centre en Août 1995, et a occupé cette fonction jusqu'à son départ.

Il fut un chef de centre fédérateur, toujours avec l'esprit de cohésion et de convivialité en point d'orgue pour son centre de secours et avec les centres voisins.

De par ce comportement exemplaire, le Président du conseil d'administration du SDIS, Guy HOURCABIE, ainsi que son directeur, le Colonel hors classe David SARRAZIN ont tenu à lui témoigner toute leur gratitude.

Il quitte les bottes à l'âge de 65 ans mais ne compte pas s'arrêter là puisqu'il intégrera l'équipe départementale de soutien et continue son investissement au centre de secours au quotidien. On notera une disponibilité importante de Jean-Pierre, avec pas moins de 175 interventions à son actif sur les 301 réalisées par le centre de Crux la Ville en 2018. Il a permis au centre de se développer avec un projet lui tenant à cœur l'agrandissement du centre. Il est un exemple d'engagement pour notre département dont nous devons nous inspirer.

Le Lieutenant Philippe BOUTMY-GARNIER, lui-même présent à l'effectif du CIS CRUX LA VILLE depuis presque 30 ans et adjoint au chef de centre depuis le 1er avril 1995, s'est vu confier la succession du Capitaine THEVENEAU. Nous lui exprimons nos meilleurs encouragements dans cette nouvelle fonction.

Passation de Commandement au CIS Lucenay les Aix

Par Mégane PONCIOUX

Le samedi 9 février 2019 a eu lieu la passation de commandement entre le Commandant honoraire Eric CLAVEL et le Sergent-Chef Sébastien BIBOUD, au Centre de Secours de Lucenay-Les-Aix.

Au cours de cette cérémonie, le SDIS a ainsi pu remercier le Commandant honoraire Eric CLAVEL pour ses nombreuses années d'engagement par la remise de son casque, mais aussi et surtout de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent avec rosette pour services exceptionnels, pour avoir exercé la fonction de Chef de Centre pendant plus de 15 ans.

Nous pouvons féliciter et encourager le Sergent-Chef Sébastien BIBOUD, nouveau chef de centre, qui va à présent régir et guider un effectif de 23 sapeurs-pompiers volontaires.



Applis mobiles du réseau Taneo

Businfos Nevers : Pour suivre mon bus en temps réel

TixiPASS : Pour acheter un titre sur mon smartphone

Passation de commandement du CIS Saint André en Morvan

Par Anne-Sophie VIVIEN

Lors du 101ème congrès départemental de la Nièvre du 13 juillet dernier, le Sergent-Chef David BRIEZ s'est vu remettre le drapeau départemental et a été promu chef du centre de secours de Saint André en Morvan. Ce moment solennel s'est déroulé sous le regard de nombreuses autorités, de sapeurs-pompiers et de civils.

Ce relais n'a malheureusement pas pu être réalisé en présence de notre regretté ami et chef de centre, le Lieutenant Éric ROY. Il laisse toutefois à son successeur, un petit centre par sa dimension architecturale, mais aux valeurs humaines fortes et dynamiques.

Le Sergent-Chef David BRIEZ va poursuivre humblement et respectueusement cet engagement et cette responsabilité auprès du Lieutenant

Laurent DELFOSSE, chef du centre de secours de Lormes, avec lequel, un jumelage existe depuis plus d'un an maintenant. Son objectif sera de garder l'efficacité des secours, la qualité du suivi de la formation de

ses personnels, d'assurer leur sécurité ainsi que l'entretien de la vie de caserne.

Nous lui souhaitons une belle prise de fonction et une pleine réussite dans son nouvel emploi.



Passation de commandement du CIS Varzy

Par Jérôme GALLOIS

C'est dans une ambiance chaleureuse mais solennelle que s'est déroulée le 23 Novembre la passation de commandement entre le Lieutenant Thierry TOUZEAU et l'Adjudant Jérôme GALLOIS, à la tête du centre de secours de Varzy, en présence notamment d'élus locaux et de représentants de la gendarmerie.

Après la très protocolaire passation du drapeau du corps départemental et la remise de médailles d'honneur pour les Sergent-Chef Jean-Philippe DOS SANTOS et Sébastien MÜLLER, le moment des discours a été l'occasion de remercier Thierry pour ses nombreuses années d'investissement au sein du centre de secours et dans la formation des jeunes sapeurs-pompiers de la section locale, mais aussi d'encourager le



nouveau chef de centre dans la mission qui est dorénavant la sienne.

Le Lieutenant TOUZEAU laisse un centre de secours jeune et dynamique, plein de potentiel pour continuer à apporter la réponse de secours de proximité pour la population locale.

Les personnels du centre de secours tiennent à remercier l'Union Départe-

mentale qui était présente par le biais de son président et d'une délégation de la musique départementale, mais aussi les amicales de Lormes et de Saint-André en Morvan pour la garde au drapeau.

Enfin, merci à la municipalité de Varzy pour son soutien permanent à ses pompiers et sa large contribution au vin d'honneur.

Passation de Commandement du CIS Château-Chinon

Par Pascal VICIDOMINI

Le Lieutenant Hubert CHEVRIER a pris officiellement le commandement du centre d'incendie et de secours de Château-Chinon.

Il succède au Lieutenant Thierry BERTHOUX. La passation de commandement s'est effectuée le jeudi 20 juin 2019 sous les ordres du Commandant Julien TIRLO qui représentait le directeur du SDIS 58, devant la caserne château-chinoise.

Avec une émotion vive, le Lieutenant Thierry BERTHOUX a dit avoir fait le choix de quitter le corps des sapeurs-pompiers volontaires, car sa carrière professionnelle à Chalon-sur-Saône ne le lui permet plus. Il était entré au CIS de Château-Chinon en 1997.

Le Commandant Julien TIRLO a souligné l'attachement au corps des pompiers et les grandes compétences du Lieutenant Thierry BERTHOUX et de son successeur, le Lieutenant Hubert CHEVRIER.

Le Lieutenant Hubert CHEVRIER a conduit toute sa carrière de sapeur-pompier volontaire au CIS de Château-Chinon. Il fait alors le choix d'embrasser une carrière dans le corps des officiers et est nommé lieutenant en 2017. Depuis février 2018, il assurait les fonctions d'adjoint au chef de centre. Il était chef de centre par intérim depuis le 1er mai 2019 « Je prends ce commandement avec fierté... », a-t-il déclaré.



Intermarché
contact
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



ZAC de la Badelle - 58270 ST. BENIN-D'AZY
03 86 58 45 45

Passation de commandement du CIS Saint Honoré les Bains

Par Baptiste RAPPENEAU

Le 26 octobre 2019 a eu lieu la passation de commandement au CIS St Honoré les Bains. A cette occasion, le Lieutenant André LEMAITRE a passé les clés du Centre d'Incendie et de Secours à son propre fils, l'Adjudant Augustin LEMAITRE. Un véritable passage de flambeau de père en fils !

Lors de cette cérémonie, empreinte d'émotions et rythmée par la présence de la musique départementale de l'UDSP 58, l'Adjudant Augustin LEMAITRE a officiellement pris son commandement à la tête du centre de secours de la cité thermale.

Une délégation de sapeurs-pompiers venus des différents centres d'incendies et de secours du secteur, ainsi que de la direction départementale et de l'UDSP ont assisté à ce moment important.

A cette occasion, le Directeur Départemental du SDIS 58, le Colonel Hors Classe David SARRAZIN a remis l'insigne de chef de centre, échelon Or, au Lieutenant LEMAITRE.

Après 37 ans d'engagement, André LEMAITRE laisse la place à son fils, mais garde un lien fort avec le CIS Saint Honoré les Bains, notamment par le biais de l'amicale et de son action pour l'UDSP 58.

Merci André pour ton engagement et ta disponibilité à la tête du CIS toutes ces années. Bon courage à Augustin dans ces nouvelles fonctions.



Portes ouvertes du CIS Tannay

Par David OUDARD

Le samedi 27 avril 2019, l'amicale des sapeurs-pompiers de Tannay organisait en collaboration avec l'UDSP 58 et le SDIS 58 une journée portes ouvertes, Place de la mairie à Tannay.

Au cours de cette journée, la population a pu découvrir les différents véhicules d'intervention avec leur matériel, les différentes missions des sapeurs-pompiers et également un stand de l'UDSP 58 avec des articles en vente à l'effigie des sapeurs-pompiers.

C'était également l'occasion d'organiser une initiation aux gestes qui sauvent. 57 personnes de 10 à 70 ans ont été initiées au cours de la journée.

L'ensemble de ces initiatives fut également l'occasion de promouvoir le volontariat.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Tannay remercie la communauté de communes pour leur avoir mis à disposition la maison médicale, ainsi que le SDIS 58 et l'UDSP 58 pour leur soutien et la mise à disposition des différents véhicules et matériels.

L'amicale tient également à remercier Thomas PIOUX, Jérôme GALLOIS, Joëlle DELFOSSE pour avoir assuré l'initiation aux gestes qui sauvent ainsi que tous les sapeurs-pompiers de Tannay présents.

Grâce à vous, cette journée a été une très belle réussite.



Portes ouvertes des CIS Arquian, Dampierre sous Bouhy et Saint Amand en Puisaye

Par Rémy CHARONNIER

Le samedi 25 mai 2019 ont eu lieu les portes ouvertes communes des centres de secours de Saint-Amand-en-Puisaye, Arquian et Dampierre-sous-Bouhy au CIS de Saint-Amand.

Nous pouvions donc y trouver les effectifs de ces trois centres de secours, ainsi que les Jeunes sapeurs-pompiers de la section de Saint Amand en Puisaye qui ont réalisé diverses manœuvres et démonstrations dans les domaines de l'incendie, du secours routier et du secourisme.

Le but de cette journée était notamment de mettre en avant le volontariat et de faire découvrir les différentes missions des sapeurs-pompiers au public. Tout au long de cette journée, les spectateurs ont pu visiter le centre de secours qui accueillait l'événement, et les équipements des sapeurs-pompiers leur ont été présentés.

Ce type de journée permet aux sapeurs-pompiers de communiquer, d'échanger avec le public, de faire découvrir leur passion plus en détails, tout en espérant faire naître des vocations.



Arbre de Noël de l'Amicale de l'Etat-Major du SDIS 58

Par Corinne LAFFONT

Le samedi 7 décembre 2019 se tenait le traditionnel arbre de Noël de l'Amicale de l'Etat-Major du SDIS 58.

Le Père Noël est arrivé dans la nacelle de la grande échelle et a distribué 34 cadeaux aux enfants des membres adhérents à l'Amicale.

Avant l'arrivée du Père Noël, un spectacle d'improvisation théâtrale a réjoui petits et grands.

Après la distribution des cadeaux, un goûter était organisé.



Les Musiciens nivernais en Haute-Loire

Par Bernard BRUNET

Quelques-uns de nos musiciens nivernais sont allés renforcer leurs collègues de la musique départementale des sapeurs-pompiers du Cher lors du congrès départemental de la Haute-Loire à Solignac sur Loire, le 6 juillet 2019.

Après la cérémonie officielle et le défilé des troupes et des véhicules, un concert a été donné avec en point d'orgue une démonstration de la Patrouille de France.

Cette belle manifestation aura permis de renforcer les liens entre nos musiciens et leurs homologues du Cher.



Des nouvelles de Daniel MILLOT

Par Baptiste RAPPENEAU

Dans notre édition 2018, nous vous informions du départ en retraite du Lieutenant Daniel MILLOT après 45 années d'engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers de la Nièvre, et plus particulièrement du CIS Saint Amand en Puisaye.

Lors de son départ en retraite, notre cher Daniel s'était vu remettre une « Beauval Box » afin de découvrir le Zoo Parc de Beauval au cours d'un weekend avec une nuit à l'hôtel des Jardins de Beauval.

Quelques mois plus tard, il a tenu à adresser « un grand merci à l'Union Départementale pour ce séjour inoubliable passé le 29 juin 2019 au Zoo de Beauval. Ce beau cadeau [lui] a permis de pouvoir en profiter en famille. Un souvenir qui restera magique pour chacun d'entre [eux]. »



Comice agricole à Pouilly sur Loire

Par Marjorie URBANOJE

Le Comice Agricole s'est tenu à Pouilly sur Loire le 11 août 2019. Pour l'occasion, le personnel du CIS de Pouilly a créé un char représentant notre appartenance à la Grande Famille Pompiers.

Cette aventure a duré plusieurs mois : propositions diverses au départ quant à la conception du char, montage de la structure, fabrication de fleurs en papier, peinture du char, collage des fleurs, aménagement final du char.

Cela a été possible grâce à la participation de tous, y compris les familles, et a occasionné de bons moments au CIS.

Le jour du défilé, la pluie qui s'est installée le matin nous a fait craindre le pire, mais finalement, les nuages nous ont laissé un répit et nous sommes fiers d'avoir pu représenter le CIS au moment du défilé dans les rues de Pouilly.

Un grand merci aux personnes qui nous ont prêté la remorque, les accessoires et le tracteur, ainsi qu'à toutes les « petites mains » qui ont œuvré à la fabrication de ce char.



Sortie de Fourchambault
 94 Route de Nevers
www.amis-bat.fr
Amis Bâisseurs
 Constructeur de Maisons Individuelles

Le bonheur d'être chez soi

Nos garanties
 Assurance dommage-ouvrage
 Garantie de livraison (prix et délais)
 Garantie de parfait achèvement
 Garanties biennales et décennales
 Réglementation thermique en vigueur
 Garantie de paiement (sous-traitants)

Nos points forts
 Une réelle écoute approfondie
 De nombreux prix très attractifs
 Création de plans personnalisés
 Visite virtuelle des avant-projets
 Détails chiffrés de tous les projets
 Ambiance chaleureuse et conviviale

De très nombreux terrains disponibles *Maisons contemporaines et traditionnelles* *Sélection d'artisans et de partenaires locaux*

Le bonheur d'être chez soi!
03 86 71 04 54

Calider Industrie

ENTRETIEN DE MATÉRIEL DE COULÉE
 PARACHÈVEMENT DE PIÈCES DE
 GRANDES DIMENSIONS POUR LA SIDÉRURGIE

www.caliderindustrie.com

ZI de Villemenant - 58130 GUÉRIGNY

ATELIER DU TAPISSIER
 artisan Tapissier

153 rue du Dr Micherl GAULIER
 58640 Varennes-Vauzelles

06 11 53 24 65
atelierdutapissier58@yahoo.com

Référénts Commission des Anciens par Amicale

NOM D'AMICALE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° TÉLÉPHONE	ADRESSE E-MAIL
ALLIGNY-COSNE	TURPIN	GUY	GRAND BEGAT	58200	ALLIGNY-COSNE	03 86 26 20 40	
ARQUIAN	TESTARD	BERNARD	4 RUE DE LA BASCULE	58310	ARQUIAN	03 86 39 71 17	
BILLY ET OISY	GUIBERT	FERNAND	ROUTE DE BILLY SUR OISY	58500	OISY	03 86 24 90 98	
BILLY ET OISY	LAUMAIN	FRANCOIS	12 RUE DERRIERE LES MURS	58500	CORVOL L'ORGUEILLEUX	03 86 29 15 09	
BILLY ET OISY	MILLOT	ROBERT	FAUBOURG SAINT DIDIER	58500	BILLY SUR OISY	03 86 24 93 45	
BOUHY	GENTY	BERNARD	LES DESRUEZ	58310	BOUHY	06 86 53 29 66	
BRINON SUR BEUVRON	MEUNIER	GUY	15 RUE DE BOULASSET	58420	BRINON SUR BEUVRON	03 86 29 66 69	
CERCY LA TOUR	SAVE	FERNAND	7 RUE DE LA GARENNE	58340	CERCY LA TOUR	03 86 50 57 54	
CHAMPLEMY	FAUST	RENE	GRANDE RUE - LE BOURG	58210	CHAMPLEMY	03 86 60 17 17	
CHANTENAY SAINT IMBERT	CHAMIGNON	YVES	RUE BISSATTE	58240	CHANTENAY SAINT IMBERT	03 86 38 61 43	
CHATEAU CHINON	BREUGNOT	PATRICE	61 FAUBOURG DE PARIS	58120	CHATEAU CHINON	03 86 85 23 68	
CHATEAU CHINON	MORIN	MAURICE	64 RUE PAULIN PECQUEUX	18600	SANCOINS	02 48 74 60 02	
CHATILLON EN BAZOIS	BALAZEK	JEAN-ROBERT	7 RUE DE CORNILLE	58110	CHATILLON EN BAZOIS	03 86 84 02 63	
CHIDDES	LAUDET	ALBERT	LES GENETS VERTS	58170	CHIDDES	03 86 30 42 37	
CIEZ	PRETRE	JEAN-MICHEL	LES CANATS	58220	CIEZ	03 86 26 43 07	
CLAMECY	PETIT	MARIO	9 RUE DES VAUX D'YONNE	58500	CLAMECY	03 86 27 02 79	
CORBIGNY	RENAUD	CLAUDE	6 CHEMIN DU BOIS NARDAUD	58800	CORBIGNY	03 86 20 02 36	clauderenaud1@wanadoo.fr
COSNE COURS SUR LOIRE	BEZOU	ALAIN	3 CHEMIN DE RIO MERLIN	58200	COSNE COURS SUR LOIRE	03 86 69 03 61	
CRUX LA VILLE	LE BIHAN	JEAN-CLAUDE	LE BOURG	58330	CRUX LA VILLE	03 86 58 20 30	
DAMPIERRE SOUS BOUHY	PETIOT	ROGER	LE BOURG	58310	DAMPIERRE SOUS BOUHY	03 86 26 48 81	
DECIZE	THEUIL	MAURICE	15 RUE DES MAGNOLIAS	58300	DECIZE	03 86 25 40 60	
DONZY	LAMBERT	MICHEL	RUE DE LA FOLIE	58220	DONZY	03 86 39 42 49	
ENTRAINS SUR NOHAIN	MAIGNANT	JEAN-PIERRE	7 RESIDENCE CHARLES CASSIAT	58410	ENTRAINS SUR NOHAIN	03 86 29 24 17	
FOURS	CHOGNARD	SERGE	LE BAS DE FOURS - ROUTE DE DECIZE	58250	FOURS	03 86 50 24 34	
LA CHARITE SUR LOIRE	CONORT	CHRISTIAN	45 ROUTE DE LA CHARITE	58400	CHAMPVOUX		
LA MACHINE	MOLLIN	JACQUES	7 RUE DE VARSOVIE	58260	LA MACHINE	03 86 50 43 69	christine.deschamps9@wanadoo.fr
LAROCHEMILLAY	BREUGNOT	CHRISTOPHE	LE BOURG	58370	LAROCHEMILLAY	03 86 30 46 91	
LORMES	MARTIN	LUCIEN	RUE DU PONT NATIONAL	58140	LORMES		
LUCENAY LES AIX							
LUZY	LEVEQUE	JEAN	22 RUE LEDRU ROLLIN	58170	LUZY	03 86 30 19 77	
MONTREUILLON	CLEMENT	GERARD	LE MOULIN DE CERTAINES	58800	CERVON	03 86 20 10 34	
MOULINS ENGILBERT	MARCEAU	MICHEL	5 RUE ROLLIN	58290	MOULINS ENGILBERT	03 86 84 30 44	
MOUX EN MORVAN	LUNEAU	ANDRE	BISE	58230	MOUX EN MORVAN	06 78 06 89 19	andre.luneau0535@orange.fr
OUROUX EN MORVAN	SAINT GERAND	GILBERT	LE BOURG	58230	OUROUX EN MORVAN	03 86 78 25 91	
POUILLY SUR LOIRE	GUYONNET	MICHEL	3 RUE DU PUIITS	58150	SAINT QUENTIN SUR NOHAIN	03 86 39 08 38	
PREMERY							
SAINT ANDRE EN MORVAN	BRIEZ	ALAIN	NARBOIS	58140	SAINT ANDRE EN MORVAN	03 86 22 65 79	
SAINT BENIN D'AZY	NEEL	JEAN-CLAUDE	2 RUE HENRI BARBUSSE	58270	SAINT BENIN D'AZY	03 86 58 48 38	
SAINT HONORE LES BAINS	PECHINE	ROBERT	29 AVENUE DE REMILLY	58360	SAINT HONORE LES BAINS	03 86 30 72 91	
SAINT PIERRE LE MOUTIER	PERRAUDIN	HENRI	CHEMIN DE LA CHAUME CHAMPIERRE	58240	SAINT PIERRE LE MOUTIER	03 86 37 43 48	
SAINT REVERIEN	MAUPOU	ROBERT	6 RUE COULERIE	58420	SAINT REVERIEN	03 86 29 68 13	
SAINT SAULGE	LAGNEAU	GUY	23 RUE DE LA MARCHEE	58330	SAINT SAULGE	03 86 58 25 51	danguy2@wanadoo.fr
SEMELAY	DURAND	HENRI	LE BOURG	58360	SEMELAY	03 86 30 90 11	
SUILLY LA TOUR	CAVOY	ROGER	47 RUE DE LA CROIX D'ARNAY	58220	SUILLY LA TOUR		
SURGY	OUDIN	MICHEL	RUE NARPIN	58500	SURGY	03 86 27 26 15	
TANNAY	GAUTHIER	NOEL	1 CLOS DU MOULIN	58190	TANNAY	03 86 29 85 50	
VARENNES-VAUZELLES ETAT-MAJOR	LAFFONT	CORINNE	ETAT-MAJOR - RUE COLONEL RIMAILHO	58640	VARENNES-VAUZELLES	03 86 60 37 21	corinne.laffont@sdis58.fr
VARZY	GAUDRY	BERNARD	10 BOULEVARD SAINT GERMAIN	58210	VARZY	03 86 29 49 96	

Assemblée Générale des Anciens et élection du bureau

Par Alain PANNEQUIN



Nos aînés se sont réunis le dimanche 7 avril 2019 à la salle des fêtes de Cosne-sur-Loire pour leur assemblée générale annuelle.

Suite à cette assemblée, ils se sont de nouveau retrouvés quelques jours plus tard, le mercredi 10 avril 2019, afin de procéder à l'élection du bureau des anciens.

SUITE À CETTE ÉLECTION, LE BUREAU DE LA COMMISSION DES ANCIENS EST COMPOSÉ COMME SUIT :

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • DOUZERY Pascal
Président • DESCHAMPS Jean
1er Vice Président • Roger GUIBOREL
2ème Vice Président | <ul style="list-style-type: none"> • PANNEQUIN Alain
Secrétaire • Alex LAMBERT
Secrétaire Adjoint • POIRIER Michel
Trésorier • PERRAUDIN Henri
Trésorier Adjoint | <ul style="list-style-type: none"> • Membres
Jean-Pierre MORIN
Bernard GAUDRY
Roland BLONDEAU
Gilbert SAINT-GERAND,
Alain BEZOU
Serge CHOIGNARD
Claude RENAUD
Gilles VAN DE VELDE
(représentant des anciens au bureau de l'UDSP58). |
|--|--|---|

Repas d'automne des anciens de l'UDSP 58

Par Baptiste RAPPENEAU

Comme chaque année, nos aînés se sont réunis afin de partager le traditionnel repas des anciens.

L'événement s'est tenu à Lormes en présence de Monsieur Fabien BAZIN, maire et conseiller départemental local, du Commandant Julien TIRLO, représentant du Directeur Départemental du SDIS 58 et des membres du conseil d'administration de l'UDSP 58. Ce moment a été l'occasion pour nos aînés de se retrouver dans la joie et la convivialité. Encore une fois, nous ne pouvons que souligner le dynamisme de la commission des anciens et les féliciter pour l'organisation de cet événement.



Les Anciens à Paris

par Claude RENAUD

Pour leur sortie automnale, les Anciens ont répondu à l'invitation du Sénateur Patrice Joly et se sont rendus à Paris.

Les deux cars partis de Decize et de Corbigny, malgré quelques petits ralentissements, se sont retrouvés au bord de la Seine au pied de la Tour Eiffel à l'heure prévue pour embarquer à bord du bateau-mouche.

Durant une heure, les Nivernais ont flotté autour de l'Île de la Cité, passant sous les célèbres ponts Parisiens. Ils ont pu observer Notre-Dame sinistrée et découvrir Paris sous un œil inhabituel.

Ils ont ainsi approché le pont de l'Alma et son célèbre zouave. La croisière terminée, nos Anciens ont gagné le Sénat, où après les contrôles, stricts, ils ont apprécié le déjeuner servi dans l'un des salons. Le repas terminé, le groupe s'est scindé en deux pour la visite du prestigieux édifice.

Patrice Joly a salué nos aînés au cours de leur découverte. Les guides ont su également parfaitement exposer le fonctionnement du Sénat.

Nos Anciens sont revenus de la capitale enchantés par leur journée et pensent déjà à la prochaine sortie printanière.





RENTÉE JSP 2019 ET OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SECTION

Par Thibaut MONFORT

Le 14 septembre 2019 a eu lieu la rentrée des JSP. Nous pouvons donc compter cette année : 3 sections de JSP4 à Chatillon-en-Bazois, Saint Amand en Puisaye et Varzy ; une section de JSP2 à Montreuilon correspondant à la réforme du programme pédagogique JSP de l'année passée ; ainsi qu'une nouvelle section de JSP1, composée de 12 JSP, ouverte en collaboration par Nevers et Decize.

Lors de cette journée de rentrée, les jeunes de la section de Nevers/Decize ont eu droit à une présentation de la garde, ils ont également découvert les locaux du CSP Nevers Saint-Eloi et les premiers thèmes de formation leur ont été proposés. A l'issue de cette première journée, une cérémonie de remise du casque JSP ainsi que leur grade de JSP1 a eu lieu en présence du Colonel Michaël BRUNEAU, Directeur Départemental Adjoint, du Capitaine Romain HERBOURG, du Président de l'UDSP 58, Mickaël Maunoir, de l'encadrement de la section JSP ainsi que des parents. Un verre de l'amitié, offert par l'UDSP 58 et l'amicale de Nevers, s'en est suivi.

Sur les 36 candidats ayant participé aux tests de recrutement le 6 juillet, seuls 12 ont été sélectionnés.



POURQUOI OUVRIR UNE NOUVELLE SECTION NEVERS SAINT-ELOI/DECIZE?

Afin de toucher un panel plus large de formateurs et également permettre aux jeunes d'éviter de tomber dans une routine en étant dans les mêmes locaux pendant 3 ans.

Plusieurs projets vont voir le jour durant ces 3 années afin de garder un dynamisme et une motivation tant chez les jeunes qu'au sein de l'encadrement avec pour mot d'ordre : cohésion, esprit d'équipe, respect et savoir vivre.

Animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Moi aussi!



Animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Moi aussi!



QUAND UN
SAPEUR-POMPIER
DÉCÈDE,
SES ENFANTS
RESTENT DANS
L'OMBRE



**NOTRE DEVOIR EST DE METTRE EN LUMIÈRE
LEURS 1359 ORPHELINS**
SOUTENEZ LES ORPHELINS ET LES SAPEURS-POMPIERS !



Soutien psychologique, soutien scolaire, encourager la lecture, donner l'accès aux outils informatiques, lutter contre la précarité, améliorer les conditions de vie des pupilles handicapés, permettre aux enfants et à leur famille de partir en vacances...

Depuis plus de 90 ans, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) accompagne les orphelins dont le parent sapeur-pompier est décédé en ou hors service commandé, ainsi que leur famille.

Le soutien indéfectible des Sapeurs-Pompiers, des partenaires et des donateurs nous a permis de prendre en charge ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active, mais également de développer de nouvelles actions et de les élargir à de nouveaux bénéficiaires.

Actuellement, l'ODP soutient aussi les sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés telles que le handicap, le chômage ou encore une maladie grave et les orphelins dont le conjoint du parent sapeur-pompier est décédé.

Pour pouvoir continuer à tenir nos engagements envers ces enfants et leur famille, nous avons besoin de votre soutien !
En leur nom, nous vous disons MERCI !!!

Grégory ALLIONE
Président de l'Œuvre des Pupilles

Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des Orphelins et des Sapeurs-Pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, d'un montant de :

20€ 30€ 50€ autre montant : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association

**Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide
des Sapeurs-Pompiers de France**
32, rue Bréguet - 75011 PARIS

Tél. : 01 49 23 18 00 - Fax : 01 49 23 18 34 - www.oeuvredesupilles.fr

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ODP. Elles sont destinées à l'ODP et aux tiers mandatés par l'ODP à des fins de gestion interne, pour répondre à votre demande ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'ODP s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi "informatique et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France - 32 rue Bréguet, 75011 PARIS. Tél. : 01.49.23.18.00.

OLYMPIADES 2019 DES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE DE LA NIÈVRE

Par Baptiste RAPPENEAU

Le 26 juin 2019 a eu lieu la troisième édition des Olympiades des Cadets de la Sécurité Civile au Collège de Fourchambault.

Cette journée a été le point final de la formation des 111 collégiens des classes de 6e, 5e et 4e qui ont intégré les classes de Cadets de la Sécurité Civile des 6 collèges de Lormes, La Charité sur Loire, Cosne sur Loire, Moulins-Engilbert, Fourchambault et Nevers les Courlis, partenaires de l'Opération.

Sur le même modèle que les années précédentes, les différents groupes de Cadets ont pu participer et découvrir les ateliers et stands des organismes et associations présentes à cette occasion.

Ils ont pu notamment découvrir des activités proposées par la Croix Rouge, la Protection Civile, la Police Nationale, la Gendarmerie, le Bureau des Sécurités de la Préfecture de la Nièvre, l'Association Départementale des Radios Amateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASSE), de la Sécurité Routière de la Nièvre, des représentants de l'Ordre Nationale du Mérite ainsi que des Sapeurs-Pompiers.

C'est au travers d'un atelier du SDIS 58, conjoint avec l'UDSP 58 en sa qualité de partenaire du dispositif des Cadets de la Sécurité Civile, que les sapeurs-pompiers de la Nièvre ont été présentés.

Cet atelier a proposé une découverte des risques domestiques et majeurs au travers de 4 maquettes pédagogiques ludiques et visuelles. L'atelier, tenu par des membres du réseau associatif, a été très apprécié par nos jeunes Cadets.



Ces 4 maquettes avaient d'ailleurs été financées par un appel à projet « Politique de la Ville » dans le cadre de la formation des Cadets de la Sécurité Civile en 2018.

La journée des Olympiades s'est achevée au Gymnase de Fourchambault, où une cérémonie a permis la distribution des diplômes de Cadets de la Sécurité Civile ainsi que la remise des Chasubles officiels aux élèves par les autorités présentes.

Le trophée des Olympiades, remis en jeu par le collège de Moulins-Engilbert qui s'était particulièrement illustré sur les ateliers des Olympiades précédentes, a une

nouvelle fois été remporté par l'une des équipes du collège de Moulins-Engilbert.

Merci aux bénévoles et aux personnels du collège de Fourchambault pour avoir permis la réussite de cette journée.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition des Olympiades !

PETIT RAPPEL : LES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE C'EST QUOI ?

La formation Cadets de la Sécurité Civile (CSC) est une première sollicitation civique d'élèves volontaires de collège. Elle permet de préparer les jeunes à faire face aux différents risques et à les rendre acteurs de leur propre sécurité, de la sécurité des établissements scolaires qu'ils côtoient ainsi que celle de leur entourage. En d'autres termes, les rendre engagés et acteurs de la sécurité de tous.

Les Cadets sont, par le biais de cette formation, un exemple des bons comportements puisqu'ils sont formés à prévenir et réagir face aux risques.

Ils acquièrent une connaissance pour identifier et limiter les accidents de la vie courante, qui représentent près de 20 000 morts par an, ainsi que les gestes et comportements face aux situations de dangers exceptionnels tels que les risques majeurs et les nouvelles menaces émergentes.

Cette culture du risque et de la sécurité de la population et cette sensibilisation aux bons comportements permettra aussi de faciliter l'intervention des secours avec l'apport des premiers gestes mais aussi la connaissance du fonctionnement des organismes de secours.

Depuis 2016, 260 jeunes ont déjà été formés en tant que Cadets de la Sécurité Civile dans la Nièvre, ainsi que 70 adultes des collèges, sensibilisés à l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent.

Pour l'année 2019-2020, près de 120 élèves recevront la formation de Cadets de la Sécurité Civile, répartis dans les 6 collèges de la Nièvre mentionnés précédemment.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Favoriser une culture de la sécurité civile,
- Sensibiliser aux comportements de prévention,
- Formation d'AS.SEC (Assistants Sécurité),
- Faire vivre le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) des établissements,
- Développer un sens civique chez les jeunes élèves,
- Favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la Sécurité Civile.



Intermarché

leDRIVE
Intermarché

du Lundi au Jeudi
9h-12h30 et 14h30-19h30
le Vendredi et Samedi
9h00-19h30
le dimanche 9h00-12h00

RN 81- SAUVIGNY LES BOIS - 58160 IMPHY
Tél. : 03 86 90 33 22





FEUX DE FORÊTS : LA NIÈVRE EN ALERTE

Par le Colonel Michaël BRUNEAU

Le dimanche 15 septembre 2019, le Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC), via l'état-major de la zone Est, a informé le Directeur adjoint du SDIS 58 que le département de la Nièvre était, les mardi 17 et mercredi 18 septembre au moins, classé en risque sévère (voire très sévère) vis-à-vis des feux de forêts. La sécheresse ayant perduré, attisée par des vents de 30 à 40 km/heure pour les jours à suivre, en fut la conséquence.

Un dispositif de prévention pour faire face à cette situation exceptionnelle a été décidé. En interne au SDIS 58, des moyens CCF, sous forme d'un Détachement d'Intervention Préventif (DIP), ont donc été pré-positionnés sur le terrain pendant au moins ces deux jours de 13H00 à 20H00. Une réévaluation faite dans la semaine a conduit à pérenniser le dispositif jusqu'au samedi 21 septembre 2019.

En complément et en lien avec l'état-major de la zone Est, il a alors été convenu le renfort de deux groupes feux de forêts extra-départementaux venant des SDIS de la Marne, de la Haute Marne, du Territoire de Belfort et du Doubs. Ces moyens sont arrivés le mardi 17 septembre 2019 à 10H00 au CSP St Eloi.

Les personnels ont été hébergés dans



le gymnase du CSP. La logistique pour le matin, le midi et le soir au CSP (les repas notamment) a été assurée par Christophe PRETRE du CIS Dampierre Sous Bouhy, avec l'appui de notre équipe de soutien logistique de l'UDSP 58.

De la même façon, ces moyens extra-départementaux ont été positionnés sur le terrain tous les jours de 13H00 à 20H00. Les lieux de détachements préventifs furent décidés chaque matin en lien avec les services de météo France

et de l'Office National des Forêts (ONF). La fonction « Officier CODIS » a été activée pendant ces 5 jours de 08H00 à 20H00. Des messages de prévention, via les médias locaux, ont été transmis par la Préfecture et le SDIS. Le suivi du dispositif complet a été assuré par le service Opération-Prévision et par les personnels de la filière FDF, notamment par le Commandant Philippe ROSSIGNOL, conseiller technique FDF 4.

Plusieurs départs ont eu lieu pendant la présence sur le terrain des moyens



extra-départementaux et des moyens du SDIS 58, notamment :

- Un feu de forêts et de chaumes avec des opérations de noyage important sur le secteur de Saint Agnan (voir article p80) avec les 2 GIFF extérieurs par intermittence, des moyens locaux (CIS Brassy notamment), des moyens du SDIS 21 et du SDIS 89. Le feu a concerné environ 10 hectares de plantations forestières (Sapins...) et 5 hectares de chaume. Au plus haut, près de 70 sapeurs-pompiers étaient sur place. Le dispositif, notamment tenu par le GIFF 51/52 et le GIFF 25/90 et les moyens locaux, a permis une première action en près de 30 minutes. Sans cette première action, la superficie brûlée aurait été beaucoup plus importante,
- Un feu de sous-bois et de chaumes sur la commune de Varennes-Vauzelles de 3 hectares environ,
- Un feu de forêts de 3 hectares sur la commune de Brassy éteint par le groupe du SDIS 58,

Tous les soirs, les deux groupes extra-départementaux ont été accueillis par les personnels du CSP Nevers-St Eloi, par les personnels de l'équipe de soutien logistique et par l'Adjudant-Chef Christophe PRETRE, « l'un des meilleurs » cuisiniers sapeurs-pompiers volontaires de France.

Les cadres du Comité de Direction, les personnels du CSP Nevers-St Eloi, les personnels logistiques et des ateliers, de la chaîne de commandement et de l'équipe de soutien ont toujours été présents pour accompagner nos personnels et les moyens extra-départementaux au quotidien.

Madame la Préfète, le Président du SDIS, le Colonel SARRAZIN, le Colonel BRUNEAU et le Président de l'UDSP 58 ont tenu à adresser un grand merci à toutes et à tous pour l'engagement et la forte disponibilité au cours de cette semaine, sans oublier l'Etat-major de la zone Est à Metz sans qui il n'y aurait pas eu l'aide des moyens extérieurs des SDIS 25, 90, 51 et 52 qui ont été primordiaux en terme de couverture opérationnelle.

Merci encore à tous les acteurs qui se sont mobilisés pour réaliser directement les interventions ou les soutenir par l'apport et la gestion de moyens, l'anticipation et le commandement.



Intempéries du 9 août 2019 à Saint Eloi

Par Patrice LAVOLE

De fortes intempéries sur l'agglomération de Nevers et plus particulièrement sur la commune de Saint-Eloi ont eu lieu le vendredi 09 août dernier à partir de 17h. Ceci a occasionné une centaine d'interventions de la part des sapeurs-pompiers et des équipes spécialisées, ce qui a nécessité la mobilisation de nombreux moyens du SDIS.

Les interventions liées à ces événements ont été pilotées depuis un Centre Opérationnel Départemental (COD) en Préfecture avec les personnels du SDIS. Les sapeurs-pompiers ont notamment dû assurer la protection et bâcher le bassin de Saint-Eloi. L'équipe des plongeurs a été appelée dans le canal du Nivernais suite à la chute de branches et de câbles électriques tombés dans l'eau. De nombreux bâtiments publics ont été touchés, dont certains grièvement comme l'église et un cabinet médical.

Cela a permis de montrer et de confirmer l'efficacité des sapeurs-pompiers lors de catastrophes et d'urgences comme celles-ci, mais aussi d'affirmer le travail fourni par les équipes spécialisées, notamment les équipes du Secours en Milieu Périlleux et Montagne (SMPM) et les plongeurs.

Ainsi Madame la Préfète, le Président du SDIS, les élus locaux ainsi que le Directeur Départemental ont tenu à remercier l'ensemble des intervenants durant ces intempéries pour leur engagement sans faille et leur aide apportée aux victimes.



Départ du GIFF 2019

Par Romain HERBOURG

Sur demande du COZ SUD, le samedi 10 août 2019, la colonne de renfort Est a été déclenchée et pré positionnée à l'UIISC7 BRIGNOLLES.

Le GIFF 58/71, sous le commandement du Lieutenant Antoine DUCROT a donc rejoint cette colonne, elle-même sous le commandement du Commandant Xavier LEROY du SDIS 54.

Deux CCFM (NEVERS ST ELOI et DECIZE), un VTU (LA CHARITE SUR LOIRE) ainsi qu'une VLHR (COSNE COURS SUR LOIRE), sont partis avec leur équipage le lundi 12 août à 7h30 de l'état-major du SDIS 58.

Le détachement nivernais a rejoint un détachement du SDIS 71 à Macon dans la matinée afin de former un GIFF complet.

L'équipe était composée de sapeurs-pompiers des quatre coins du département :

LTN DUCROT Antoine - LTN JOLLY Philippe - LTN CHEVRIER Hubert - ADC BAZOT Xavier - ADC SAILLANT Christophe - SCH CARRE Florent - SGT PROSPERE Benoît - SGT LECOMTE Franck - SGT PACHEU Erwan - SGT ROYER Jérémy - CPL BRIEZ Quentin - SAP COULETEL PLAT William.

L'ensemble des services du SDIS 58 se sont mobilisés afin d'organiser le départ du groupe dans les meilleures conditions. Un grand merci à eux.



Vérandas extension en aluminium
avec ou sans volets roulants

Pergolas aluminium avec toiture
fixe ou à lames orientables

Volets roulants

Fenêtres PVC ou ALU

Devis gratuit • Assurance décennale

SAS ARMONIAL - Concessionnaire
73, Bd Camille Dagonneau - 58640 VARENNES VAUZELLES
03 86 23 00 46 - armonial@wanadoo.fr



FEUX DE FORÊT : Commune de SAINT-AGNAN - le 20 septembre 2019

Par le Commandant Patrice LAVOLE, COS

La période estivale 2019 a été particulièrement difficile pour le SDIS 58 en raison de conditions météorologiques liées à la sécheresse qui ont touché l'ensemble du territoire métropolitain.

Depuis juillet jusqu'en septembre, les moyens incendie du SDIS ont été mobilisés pour lutter contre de nombreux feux de végétation, de récoltes sur pied ou coupées menaçant des exploitations agricoles et des secteurs forestiers.

A la mi-septembre 2019, le COZ EST a transmis au SDIS 58 un bulletin météorologique de Météo France plaçant le département de la Nièvre en risque sévère d'incendie de forêts et de végétation. C'est la première fois qu'un tel message d'alerte était transmis par le COZ EST au SDIS 58 concernant ce risque, et après concertation avec le COZ EST, le Colonel Michaël BRUNEAU, Directeur Départemental Adjoint, a pris en compte ce risque sévère et sollicité auprès de la zone de défense la mise à disposition de deux Groupes d'Intervention Feux de Forêts extérieurs (GIFF) composés chacun de 21 personnels et 4 véhicules de lutte hors chemins (CCFM).

Ces GIFF extérieurs (51/52 et 25/90) ont été pré-positionnés à LORMES et SAINT-HONORE LES BAINS, ainsi que deux GIFF du SDIS 58 positionnés à CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS/PREMERY et CHATILLON en BAZOIS/CHATEAU-CHINON.

Ce sont donc plus de 80 sapeurs-

pompier et 16 Camions Citernes Feux de Forêts qui ont été positionnés par anticipation dans le département de la Nièvre, situation totalement inédite pour notre département.

Durant la semaine du 15 au 20 septembre, ces différents détachements ont été engagés dans le département et en limite de celui-ci sur quelques feux naissants, justifiant leur positionnement sur le terrain.

Le vendredi 20 septembre à 14h24, le CTA-CODIS de la Nièvre a reçu un appel téléphonique du Centre Opérationnel de la Gendarmerie (CORG) qui avait été alerté par un particulier d'un départ de feu de végétation sur la commune de SAINT-AGNAN, au lieu-dit « les champs de Bornoux ».

Le CTA-CODIS 58 engage immédiatement en premier départ le CCR de BRASSY et le CCFM de QUARRE LES TOMBES (89).

Les renseignements obtenus à l'appel indiquent un vent fort sur zone, avec risque de propagation à un massif forestier placé dans l'axe de propagation de l'incendie.

L'officier CODIS présent en salle opérationnelle prend l'initiative de compléter le départ initial avec l'engagement du GIFF 51/52 pré-positionné au CIS de LORMES, composé de 4 CCFM des SDIS et encadrés par un chef de groupe feux de forêts et un officier accompagnant local, également chef de groupe feux de forêts.

Par anticipation, le chef de groupe de

LORMES est déclenché à 14h32 avec sa VLHR afin de prendre le commandement du dispositif de lutte contre l'incendie, ainsi qu'un CCGC du SDIS 89 pour assurer l'alimentation des engins de lutte.

Dans le même temps, le GIFF 25/90 positionné à SAINT-HONORE LES BAINS reçoit pour consigne de se déplacer vers CHATEAU-CHINON afin d'assurer la couverture opérationnelle du secteur Haut-Morvan.

En effet, plusieurs appels téléphoniques pour des départs de feu parviennent au CTA-CODIS et mobilisent la vigilance des opérateurs dans le centre du département et le Morvan où plusieurs feux de végétation et de récoltes nécessitent l'engagement de moyens de lutte contre l'incendie.

A SAINT-AGNAN, les premiers éléments recueillis par le CTA-CODIS laissent supposer un développement rapide du sinistre compte-tenu du panache de fumée observé par les engins en transit, et les CCFM de SAULIEU (21) et AVALLON (89) sont engagés en renfort sur le sinistre.

A cet instant, ce sont l'équivalent de deux GIFF renforcés par un CCGC qui sont engagés sur le départ de feu, soit 40 sapeurs-pompier et huit engins de lutte contre l'incendie.

Le chef d'agrès du CCR de BRASSY transmet à 15h00 un premier message au CODIS à l'issue de sa reconnaissance et fait état de 6 hectares de friches et de bois en feu. Il indique que le feu a été stoppé sur le flanc

gauche menaçant un important massif forestier, mais que la propagation du sinistre est rapide sous le vent et menace plusieurs sapinières. Le CA du CCR indique également la présence de sautes de feu sous le vent.

Ce message est complété à 15h08 par un message du COS SAINT-AGNAN (Lieutenant Laurent DELFOSSE) indiquant qu'un feu d'herbes sèches est en propagation libre et menace un massif forestier ainsi que 5 maisons d'habitation au lieu-dit « champs de Bornoux ».

Le GIFF 51/52 se présente sur les lieux et le COS fait positionner une unité feux de forêts en protection des habitations et une autre unité feux de forêts pour protéger le flanc droit en avant du feu. Il poursuit sa reconnaissance et prend l'indicatif « COS SAINT-AGNAN ».

Les CCFM de SAULIEU (21) et QUARRE LES TOMBES (89) sont également engagés sur le flanc droit.

Le Lieutenant DELFOSSE lors de sa reconnaissance fait jonction avec le Lieutenant Antoine DUCROT, officier accompagnant le GIFF 51/52 en qualité de chef de groupe feux de forêts (FDF3), et lui transfère le COS.

La reconnaissance confirme les forts risques de propagation du sinistre et le COS demande au CODIS 58 l'engagement de deux GIFF en renfort.

Le GIFF 25/90 en cours de transit est engagé à 15h09 sur le feu de SAINT-AGNAN ainsi que le GIFF positionné à CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS. Cependant, compte-tenu de l'activité opérationnelle et de la priorité donnée par le CODIS aux feux naissants,

le GIFF CHATEAUNEUF n'arrivera jamais sur les lieux et sera détourné à trois reprises sur d'autres départs de feux dans le secteur du Haut-Morvan.

Le Véhicule Poste de Commandement (VPC) de CRUX LA VILLE et le Conseiller Technique Départemental Feux de Forêts sont engagés à 15h19, ainsi que les moyens sanitaires et logistiques d'appui (VSSO et ISP, LOG, CCFs...).

Le COS SAINT-AGNAN fait positionner les moyens de lutte sur le flanc droit menaçant une sapinière et en tête de feu le long d'un chemin desservant des parcelles forestières exploitées pour la production de jeunes sapins et la desserte d'un massif forestier.

Le vent sur zone est soutenu et provoque plusieurs sautes de feu, dont une saute importante sur le flanc gauche en avant du feu.

Le COS SAINT-AGNAN (Lieutenant DUCROT) transmet au CODIS un message d'ambiance à 15h45 indiquant la présence d'un feu virulent sur le flanc droit dans une strate arbustive avec menace sur une sapinière composée d'arbres de haute tige. Les moyens engagés sur ce flanc ne permettent pas de contenir le feu qui continue de se propager et des CCFM supplémentaires sont demandés.

Sur le flanc gauche, le feu est partiellement contenu et menace une sapinière. Tous les moyens incendie disponibles sont engagés en attaque.

Le GIFF 25/90 se présente sur les lieux à 16h15, accompagné par le Commandant Patrice LAVOLE qui assure la liaison du GIFF.

Après contact avec le COS SAINT-AGNAN, le GIFF 25/90 est engagé sur le secteur avant flanc gauche du feu pour traiter une importante saute de feu qui menace un massif forestier de plusieurs centaines d'hectares. L'accès au sinistre est difficile et une reconnaissance à pied est réalisée afin d'identifier les accès pour les engins d'incendie.

Le GIFF 25/90 est positionné rapidement et des établissements de tuyaux sont réalisés dans la végétation pour aller chercher le feu et empêcher toute propagation sur le flanc gauche, et l'action efficace des lances et l'engagement des personnels du GIFF permet de contenir le sinistre.

A 16h39, le CTD Feux de Forêts se présente sur les lieux et prend contact avec le CODIS 58 pour demander au Commandant LAVOLE (FDF4), positionné sur le secteur le plus exposé flanc gauche, de prendre le commandement de l'intervention.

Une reconnaissance circulaire de la zone d'intervention est réalisée par le Lieutenant DUCROT et le Commandant LAVOLE et à 17h35, le message suivant est adressé au CODIS 58 par le COS SAINT-AGNAN :

« Origine COS SAINT-AGAN, destinataires CODIS, Chef de Site, Directeur de Permanence et Préfecture.

Sommes en présence d'un violent feu de forêts et de chaume au lieu-dit « les champs de Bornoux » sur la commune de SAINT-AGNAN. Le feu s'est propagé en direction du Nord-Ouest dans un champ de chaume de 5 hectares et une plantation forestière de 10 hectares.



Le feu est stoppé sur les deux flancs, et la tête de feu est encore active.

Surface brûlée 15 hectares environ. Tous les moyens incendie sont engagés.

Le Lieutenant DUCROT assure le commandement flanc gauche avec pour moyens le GIFF 51/52 et le CCR de BRASSY ; le Lieutenant DELFOSSE assure le commandement du flanc droit avec pour moyens les CCFM de QUARRE (89), SAULIEU (21) et AVALLON (89) ; le Lieutenant DELAULE du SDIS 25 assure le commandement en tête de feu avec le GIFF 25/90.

Un point d'alimentation en eau a été réalisé sur une citerne alimentée par rotation de CCGC et CCFS sur la D20.

Un point sanitaire est mis en place également sur D20 avec VSSO, ISP de MOUX et véhicule logistique.

Gendarmes, maires de SAINT-AGNAN et DUN LES PLACES et responsable ONF sont présents sur les lieux.

Je poursuis la reconnaissance et confirme que les moyens présents sur les lieux seront suffisants ».

En effet, au même moment, le CODIS est sollicité par de nombreux engagements opérationnels sur des feux de végétation naissants dans le Morvan, et les demandes de moyens de renfort sont évaluées au plus juste afin d'assurer la couverture opérationnelle du territoire.

Cette tension opérationnelle a été



perceptible en fin d'été dans de nombreux départements peu habitués à la lutte contre les feux de forêts : Côte d'Or, Yonne, Indre, Loire et Cher...

La reconnaissance du COS (Commandant LAVOLE) sur le feu de SAINT-AGNAN a été complétée par une reconnaissance aérienne par un drone mis à disposition par le SDIS 89.

A 18h34, le VPC adresse au CODIS le message « feu fixé ».

Les opérations d'extinction définitive et de noyage de lisières sont entreprises par les 80 sapeurs-pompiers engagés sur les lieux.

Un allègement du dispositif sera réalisé à partir de 21h00, et les moyens du SDIS 21 et du SDIS 89 seront renvoyés dans leurs départements, alors que les deux GIFF extérieurs assureront successivement les opérations d'extinction et une période de repos et de reconditionnement au Centre de Secours de BRASSY (rotation organisée vers 3h00 du matin).

Les opérations de noyage et de surveillance dureront jusqu'au

22 septembre en soirée. Les actions rapides et efficaces entreprises par les premiers engins d'incendie sur les lieux (CCR BRASSY, CCFM SAULIEU et AVALLON), la bonne coordination entre les différents COS et l'anticipation par le CODIS 58 dans un contexte opérationnel tendu ont permis de préserver un massif forestier menacé et des plantations forestières de jeunes sapins.

La présence de GIFF de renforts extérieurs a été déterminante pour empêcher la propagation du sinistre, en particulier sur le flanc gauche où les personnels ont dû faire preuve d'engagement et de mobilité pour aller chercher un feu en propagation dans une végétation arbustive dense.

Les renforts extérieurs mobilisés pour la première fois en dispositif préventif dans le département de la Nièvre compte-tenu du risque feux de forêts élevé ont parfaitement rempli leur mission et ont permis d'assurer la préservation de notre forêt morvandelle.

FEU DE RECOLTES

Commune de LA CHARITE SUR LOIRE - le 29 juin 2019

Par le Commandant Patrice LAVOLE - COS / FDF 4

Situation Initiale

Le samedi 29 juin 2019, le département de la Nièvre connaît une période de très fortes chaleurs (36° C vers 16h00) faisant suite à une période de canicule de plusieurs jours.

Cette époque est également caractérisée par des travaux agricoles de moisson pour les blés et orges avant l'arrivée annoncée d'orages localisés pour les jours suivants.

A 13h49, le Centre de Traitement des Appels (CTA-CODIS) de la Nièvre reçoit un appel téléphonique demandant l'engagement des moyens de lutte contre l'incendie pour un feu de moissonneuse batteuse au-dessus du lieu-dit « Voluray » sur la commune de LA MARCHE.

Le feu d'engin agricole menace un champ de 10 hectares d'orge.

L'opérateur du CTA-CODIS engage à 13h52 le CCFM de LA CHARITE sur LOIRE (effectif : 0/1/3), ainsi que le CCFM de NEVERS (effectif : 0/1/3), considérant les risques de propagation du sinistre.

Dans les minutes suivantes, plusieurs appels téléphoniques parviennent au CTA-CODIS signalant un important panache de fumée, et le chef de salle, en complément d'anticipation, décide l'engagement du CCFM de POUILLY sur LOIRE (14h04 effectif : 0/2/1).

Le CCFM de LA CHARITE sur LOIRE se présente sur les lieux à 14h10. Le Chef d'agrès fait établir une LDV sur la tête de feu en remontant vers le flanc droit.

Dans le même temps, par complément d'anticipation, le chef de salle a fait déclencher le Chef de Groupe de POUILLY sur LOIRE pour assurer le commandement du dispositif (Lieutenant Philippe BONNARD).

Le CTA-CODIS engage également le CCGC LA CHARITE sur LOIRE armé par deux sapeurs-pompiers de POUILLY sur LOIRE (à 14h16).

Le CCFM NEVERS se présente à 14h19. Après contact avec le chef d'agrès du CCFM LA CHARITE, celui-ci lui indique être vide. Le CCFM NEVERS réalise l'extinction au moyen d'une LDV en tête de feu, avec pour objectif de remonter la lisière vers le CCFM CHL.

Avant de quitter les lieux pour se rendre au poteau d'incendie situé à environ 1 kilomètre le long de l'ancienne RN 7, le chef d'agrès LA CHARITE adresse au CODIS le message suivant :

Message n°1 : 14h26

Feu d'orge et de chaume. 3 hectares brûlés et 60 hectares menacés.

Une ligne haute tension 20 000 volts menacée. Vent sur zone 20 à 30 km/h à direction changeante.

Le chef de colonne d'astreinte est avisé à 14h29 par le CODIS.

Les messages transmis au CODIS sont calmes et posés, et aucune demande de moyens de renfort n'est effectuée. La situation semble en cours d'être maîtrisée.

Le CCFM de POUILLY sur LOIRE se présente sur les lieux à 14h34 et après contact avec le CCFM de NEVERS, se positionne à l'arrière du flanc droit pour réaliser l'extinction de la lisière qui se rapproche d'habitations.

Le chef de groupe POUILLY se présente à 14h37 et prend l'indicatif COS LA MARCHE, suivi du CCGC LA CHARITE à 14h41.

ENEDIS est alerté à 14h38 après message entre le CCFM NEVERS et le CTA-CODIS de la présence d'une ligne électrique 20000 volts.

Mesures prises par le CTA-CODIS et l'Officier CODIS

Quelques minutes après l'appel téléphonique initial, le CTA-CODIS reçoit de nombreux appels indiquant un développement rapide du sinistre et une importante fumée.

Cette situation permet au chef de salle de renforcer le départ initial (2 CCFM) par un 3ème CCFM et un CCGC (alimentation en eau) et d'engager un chef de groupe.





Jusqu'à 15h00 environ, les messages transmis au CODIS font état d'une situation de feu non préoccupante, mais une reprise de feu sur le flanc gauche et une saute de la piste en terre propagent le sinistre vers le versant ouest de la plaine et nécessitent l'engagement de renforts conséquents.

Le chef de colonne et l'officier CODIS sont alertés et prennent en compte l'intervention.

Le chef de salle alerte également un opérateur CTA-CODIS supplémentaire (1 chef de salle et 2 opérateurs en journée) pour activer la salle CODIS (B. BALLOUX).

A partir de 15h30, les remontées d'information vers le chef de site et le COZ EST sont assurées par l'officier CODIS, qui anticipe par ailleurs la montée en puissance du dispositif en recensant les moyens pour armer un groupe incendie feux de végétation de renfort (1 VLHR, 2 CCFM, 2 CCR).

L'officier CODIS anticipe également l'engagement du VPC et prévoit deux chefs de groupe supplémentaires.

La situation opérationnelle du département est relativement calme le samedi 29 juin 2019 dans l'après-midi, permettant au CODIS de concentrer son attention sur ce sinistre.

Situation à l'arrivée du Chef de Groupe (COS n°1) et évolution du sinistre

Le Chef de Groupe POUILLY se présente sur les lieux à 14h37 et passe un message au CTA-CODIS à 14h40.

Message n°2 : 14h40

Origine Chef de Groupe POUILLY.

Intervention lieu-dit « Voluray »

Feu de moissonneuse avec propagation à la récolte. Récolte sur pied et andains de paille.

3 CCFM en action : CCFM NEVERS, CCFM POUILLY, CCFM LA CHARITE.

Le feu n'a pas atteint la ligne 20000 volts.

Le feu parcourt encore des andains de paille, et sur 22 hectares de superficie, une dizaine est brûlé à l'heure actuelle. Je poursuis reconnaissance et continuons l'extinction.

Le feu est en propagation à l'Est de la piste en direction de la déchetterie, mais la situation est tenue par les engins d'incendie sur les lieux.

Un Ordre Particulier des Transmissions est mis en place et le COS conserve le TKG 252 avec le CODIS et la DIR 622 avec les engins sur le chantier.

Cependant, vers 15h05, un changement de la direction du vent provoque plusieurs sautes de feu derrière les lisières sur le secteur gauche et en tête de feu. L'axe principal du foyer se déplace en direction de l'Ouest

Le CCFM de NEVERS est déplacé par le COS sur ce secteur, et une demande de renfort est formulée par radio au CODIS.

Le CCFM de PREMERY et le FPT de LA SANGSUE sont engagés pour renforcer le dispositif et protéger la déchetterie susceptible d'être menacée à l'Est.

Le SSO NEVERS et une infirmière de PREMERY sont également engagés en renfort, ainsi que le VTU Logistique de SAINT-BENIN.

Le chef de colonne d'astreinte (Commandant LAVOLE) est alerté par le CODIS et s'engage sur l'intervention à 15h15, complété par l'activation du CODIS (Officier CODIS : lieutenant GUDZIK) à 15h17.

Attié par un vent soutenu et développant un fort rayonnement et une épaisse fumée, le feu se déplace le long de la piste de terre battue et saute la piste malgré l'engagement du CCFM de NEVERS et la présence d'un fossé et d'une haie arborescente.

Sous le vent, il progresse rapidement vers des maisons d'habitation situées sur le mamelon.

Le COS LA MARCHE adresse le message suivant à 15h29.

Message n°3 : 15h29

Origine Chef de Groupe POUILLY.

La saute de feu intéresse 5 hectares d'orge.

Le feu est en propagation libre vers les maisons.

Le CCFM NEVERS reçoit pour mission du COS de remonter la lisière flanc gauche pour éviter la propagation en direction d'un lotissement.

Une consigne identique est donnée au CCFM LA CHARITE de retour de son plein en eau alors que celui-ci se trouve sur la pénétrante en terre.

Cependant, le changement de vent a placé le CCFM dans l'axe de propagation des fumées et les personnels de LA CHARITE perdent totalement leurs repères en l'absence de toute visibilité et sont incommodés par la chaleur du rayonnement et la fumée.

Le chef d'agrès contacte le CODIS par radio en indiquant que le CCFM est menacé par les flammes et deux agents incommodés par la chaleur et les fumées.

Le COS LA MARCHE prend en compte cette information, fait placer les deux agents au repos au CCGC et utilise les personnels du CCGC pour compléter l'équipage du CCFM et assurer la mission de protection du lotissement confiée initialement (vomissements et troubles respiratoires).

A 15h42, le CTA-CODIS demande en renfort au CODIS 18 le CCFM de JOUET sur l'AUBOIS et le CCR d'HERRY.

Situation à l'arrivée du Chef de Colonne (COS n°2) et évolution du sinistre

Le Chef de Colonne d'astreinte en transit aperçoit la fumée depuis l'agglomération de NEVERS et se présente à « Voluray » à 15h42 et prend les messages du COS LA MARCHE en cours de transit.

Contact est pris par radio avec le COS LA MARCHE qui se trouve à proximité de la tête de feu, et le chef de colonne le rejoint par la piste de terre identifiée comme unique pénétrante sur le chantier.

De très nombreux badauds sont présents sur le bord des routes et chemins d'accès, et des voisins circulent à pied malgré la présence de fumée dense. Des véhicules de gendarmerie, de la police municipale de LA CHARITE et d'ENEDIS circulent également.

Après un rapide point de situation avec le COS, le chef de colonne décide d'effectuer une reconnaissance autour du sinistre avec celui-

ci, tout en accompagnant le FPT LA SANGSUE sur sa position en protection de la déchetterie.

Le chef de colonne et le COS réalisent une reconnaissance complète du chantier permettant d'identifier les accès (rocades et pénétrantes), les points sensibles et ressources du secteur. Cette reconnaissance est compliquée par la présence de vent fort et d'épaisse fumée.

A l'issue de cette reconnaissance, le chef de colonne prend le COS LA MARCHE, donne ses consignes au chef de groupe POUILLY et adresse un message au CODIS 58.

Message n°4 : 16h14

Origine COS LA MARCHE.

Feu de récoltes sur pied et de végétation arbustive sur la commune de la Marche au lieu-dit « Voluray ».

Le feu est en propagation libre sur son flanc droit. CCFM POL, CHL, PRE en extinction flanc droit.

FPT SUE en protection de la déchetterie flanc droit.

CCR HERRY positionné en extinction flanc gauche.

CCFM NEV parti au remplissage.

CCGC procède à l'alimentation en eau des engins-pompes dans le brûlé, au centre du dispositif, ainsi que CDG POL et SSO partiel.

Le VSSO est positionné à l'ombre à « Voluray ».

Je prends le COS. Je me positionne en point haut sur le GR3 avec visibilité sur le chantier, à l'ouest du dispositif.

Environ 30 hectares brûlés.

Je confirme l'engagement du VPC

La sectorisation suivante est mise en œuvre :

- Sur le flanc droit encore très virulent : CCFM POUILLY, CCFM PREMERY en avant du feu, CCFM NEVERS, CCFM LA CHARITE en arrière du feu et en lisière du bosquet de la déchetterie. Le FPT SANGSUE est positionné sur flanc

droit également, derrière le bosquet en protection de la déchetterie.

- Sur le flanc gauche moins menaçant : CCR HERRY

- Au centre du dispositif, le long de la pénétrante dans le brûlé : CCGC LA CHARITE et infirmière du SSO avec sa VL.

- Le Chef de Groupe POUILLY est placé avec les moyens d'alimentation au centre du dispositif et coordonne l'action des moyens (DIR 622 avec COS).

- Le COS LA MARCHE se déplace pour se positionner sur un point haut situé sur le flanc gauche et permettant d'avoir un visuel sur la totalité du chantier (TKG 252 avec CODIS et DIR 622 avec chef de groupe).

- Le VSSO fixe et la logistique sont positionnés à Voluray, dans un lieu ombragé à proximité de la ligne de chemin de fer (DIR 622).

Cette disposition permet de déplacer et de positionner rapidement les engins en fonction des lisières à traiter et des sautes de feu tout en assurant leur ravitaillement rapide en eau au centre du dispositif.

Deux sapeurs-pompiers du CCFM LA CHARITE ayant subis un « coup de chaleur/fumée » sont pris en charge par l'ISP jusqu'au VSSO.

Le VPC sera engagé à 16h18 en concertation avec le COS LA MARCHE et sera annulé en cours de transit compte-tenu de l'évolution favorable de la situation opérationnelle.

L'arrivée du CCFM de JOUET permettra de le positionner le long de la piste en terre descendant vers « Voluray » afin de traiter les lisières et points chauds situés sous le couvert végétal (talus et bois en limite de la piste).

Les moyens hydrauliques suivants sont déployés : 6 LDV en extinction, noyage et protection flanc droit, 1 LDV en noyage flanc gauche, 1 LDV en noyage le long de la piste en terre.

Les sapeurs-pompiers incommodés par les fumées ou ayant subi

un « coup de chaleur » seront pris en compte par le VSSO à « Voluray » complété par l'engagement du VSAV de POUILLY sur LOIRE. L'ISP présente assurera la surveillance des personnels et placera trois agents au repos, dont l'un jusqu'au lendemain matin pour faciliter sa récupération.

40 sapeurs-pompiers auront été mobilisés sur cette intervention représentant 7 engins d'incendie, 3 véhicules sanitaires, 1 véhicule logistique et 4 véhicules de commandement.

Un nouveau message est adressé par le COS LA MARCHE à 16h28.

Message n°5 : 16h28

Origine COS LA MARCHE.

Feu de récoltes sur pied et de végétation sur la commune de la Marche.

La propagation a été stoppée flancs droit et gauche. Le feu est fixé.

Les deux CCR et CCFM du Cher sont présents sur les lieux et les moyens incendie sont suffisants.

Plusieurs sapeurs-pompiers incommodés par les fumées. Je confirme la demande de VSAV qui devra être positionné à « Voluray » avec le VSSO, à proximité de la ligne de chemin de fer.

Je suis positionné sur le GR 3, à proximité du lieu-dit « la Croix de bois ».

Je confirme l'engagement du VPC qui se positionnera à l'angle de la rue du Grand Champ et du GR 3.

Le message n°6 est adressé au CODIS à 16h51.

Message n°6 : 16h51

Origine COS LA MARCHE.

Je suis positionné sur le GR 3, à proximité du lieu-dit « la Croix de bois », avec une vue d'ensemble sur le chantier.

3 sapeurs-pompiers incommodés par les fumées dont 2 ont été pris en charge par l'ISP au VSSO.

Le feu est partiellement éteint, avec présence de nombreuses fumerolles. Opérations de noyage de longue durée.

Un point fixe d'alimentation en eau a été mis en place par le CCGC sur la pénétrante au niveau du champ situé sous le bosquet de la déchetterie.

J'annule l'engagement du VPC.

Le COS LA MARCHE entame ensuite une seconde reconnaissance autour de la zone sinistrée et rejoint le VSSO et l'ISP pour un point de situation des personnels incommodés.

L'ISP PREMERY confirme l'indisponibilité des agents qui sont en phase de récupération et doivent rester au repos. Leur état n'inspire aucune inquiétude et un bilan a été transmis par téléphone au médecin de chefferie d'astreinte.

Le CODIS est avisé de cette situation par message.

Les maires de LA CHARITE sur LOIRE et de LA MARCHE se sont présentés sur les lieux et ont pris contact avec le COS pour un exposé de la situation opérationnelle.

Message n°7 : 17h00

Origine COS LA MARCHE.

Procédons au noyage des foyers résiduels.

2 sapeurs-pompiers en cours d'examen au VSSO suite à un coup de chaleur et de fumées.

Je renvoi le CCFM LA CHARITE sur son CIS après passage au SSO (personnel indisponible).

Le dispositif sera adapté par la suite à l'évolution favorable du sinistre :

- CCFM JOUET et CCR HERRY sur flanc gauche le long de la piste en terre,
- CCFM NEVERS, POUILLY sur flanc droit,
- CCFM PREMERY en traitement de fumerolles à l'arrière du feu et sur la totalité des lisières (surveillance et noyage),
- CCGC en alimentation au centre du dispositif,
- Désengagement du CCFM LA CHARITE (personnel soumis à un coup de chaleur) et du FPT SANGSUE (retour sur son CIS).

Le CODIS est avisé par message à 17h34 de l'allègement du dispositif par le COS.

Au fur et à mesure, les personnels des engins d'incendie rejoignent le VSSO pour une période de récupération et de repos, avant un éventuel nouvel engagement sur la zone sinistrée.

Le VSAV POUILLY est également désengagé à 17h56.

A 18h53, le dispositif est allégé et ne restent sur les lieux que le CCFM de POUILLY et le CCFM de PREMERY.

Les autres moyens sont progressivement désengagés après leur période de repos au VSSO.

Le Chef de Colonne transfère le COS au chef de groupe de POUILLY et avise le CODIS.

A 19h26, le COS adresse au CODIS un message indiquant la levée complète du dispositif.

A noter l'absence de remontée d'information du CCFM de NEVERS aux différents COS pour signaler les dégâts causés à la pompe lors d'une manœuvre ainsi que l'endommagement des rétroviseurs suite au rayonnement de l'incendie.

On doit également considérer l'absence d'accident mettant en cause les badauds et services publics engagés sur le terrain, malgré la présence de voies d'accès délicates à circuler et de fumée épaisse et envahissante. Plusieurs dizaines de personnes étaient installées sur les bas-côtés à l'origine du foyer et en tête de feu à proximité du lotissement, et de nombreux véhicules circulaient sur les itinéraires embouteillés.

Points positifs

- Premières mesures mises en œuvre pour limiter l'évolution du sinistre
- Echanges d'informations opérationnelles lors du passage de commandement (COS CDG vers COS CDC) : reconnaissance des accès et de la zone sinistrée
- Sectorisation du chantier
- Présence d'un Officier CODIS facilitant les échanges COS/CODIS
- Présence du SSO et d'une ISP permettant la mise au repos et le suivi de la fatigue des agents
- Rappel par le chef de salle d'un opérateur CODIS supplémentaire



Pistes d'amélioration

- Manque de pratique opérationnelle des chefs d'agrès face aux feux de récoltes ;
- Proposer une fiche de procédure d'intervention spécifique, rappelant la nécessité d'établissements rapides et mobiles (utilisation du tuyau de 10m Ø45 de la queue de paon, ou tuyau de 20m Ø45 du DT, ou établissement fixe sur CCFM. Laisser à l'initiative du chef d'agrès pour prendre en compte le rayonnement).
- Rappeler les modalités d'intervention en binôme de CCFM si possible, en passant par le brûlé pour remonter la lisière en feu, le premier CCFM abaissant l'intensité des flammes et assurant une extinction partielle et le second CCFM assurant le noyage.
- Référence aux procédures retenues par certains SDIS (vidéo You tube : feux de récoltes SDIS 67).
- Engagement d'un second CCGC au-delà de 4 engins-pompes engagés, afin d'assurer une permanence de l'eau et de limiter les temps de remplissage des engins d'attaque ;
- Associer les moyens d'intervention des départements limitrophes (ne pas aller chercher un engin à 40 minutes si le SDIS limitrophe peut nous proposer un engin à 10 minutes ;

- Rappeler l'usage des moyens de communication ;
- Les chefs d'agrès des engins d'incendie n'avaient pas pris de TPH, ce qui oblige le conducteur à veiller la radio et complique les échanges COS-CA
- Plusieurs équipages n'ont pas été en mesure de basculer sur une DIR. Prévoir une formation radio pour tous les CIS, y compris mixtes.
- Revoir les dotations radio des CIS fournissant des chefs de groupe. Le commandement nécessite 2 TPH sur intervention (TKG et DIR) et certains chefs de groupe ne possèdent pas ces deux TPH dans leur CIS.
- Doter l'EMOD d'une cartographie embarquée (papier ou vectorielle) permettant l'analyse de la zone d'intervention, des contraintes et des ressources.
- Absence de saisie de certains messages par le CTA-CODIS (messages téléphoniques et radio) : messages du COS, message d'ambiance du CCFM LA CHARITE...
- Thermomètres du VSSO, VSAV et ISP en panne, en raison de la trop forte chaleur.



Retour sur le cross départemental à Moux-en-Morvan

Par Laurence MARTINET

Le 9 novembre 2019, le cross départemental qualificatif aux France 2020 s'est déroulé à Moux-en-Morvan.

Dans un paysage automnal magnifique et sous un temps frais mais ensoleillé, 141 athlètes dont une cinquantaine de JSP, se sont affrontés sur les distances proposées,

allant de 2.1Km pour les plus jeunes, à 8.7Km pour les seniors hommes.

Le parcours proposé par le centre de secours de Moux était sélectif de par de belles côtes à gravir à plusieurs reprises et tous les concurrents se sont livrés à fond pour franchir la ligne d'arrivée...

Félicitations à l'équipe de Nevers

- La Sangsue qui remporte le trophée par équipe (3 victoires consécutives depuis 2017).

Bravo à tous les coureurs et merci à l'amicale de Moux en Morvan pour l'accueil durant cette journée sportive !

PODIUM JSP FÉMININE



PODIUM JSP MASCULIN



VÉTÉRANS FEMMES



1ERE ÉQUIPE SÉNIOR FEMME - CS FOURS



SÉNIORS FEMME



VÉTÉRANS 2 HOMMES



VÉTÉRANS 1 HOMMES



SÉNIORS HOMMES



1ERE EQUIPE VI HOMMES
1ERE ÉQUIPE SÉNIORS HOMMES
VAINQUEURS TROPHÉE CS LA SANGSUE



Parcours Sportif Sapeur-Pompier départemental 2019

Par Laurence MARTINET

Le Parcours Sportif Sapeur-Pompier départemental s'est déroulé le 4 avril 2019 à Saint Léger des Vignes.

C'est sous un ciel bleu que les pompiers ont participé à plusieurs épreuves pour se qualifier pour la finale régionale du 18 mai 2019 à Nevers. Merci à tous les participants et aux organisateurs pour cette journée.



FINAT 2019 à Argentan

Par Laurence MARTINET

Près de 900 athlètes sapeurs-pompiers âgés de 13 à 64 ans étaient réunis le 22 juin 2019 à Argentan dans l'Orme pour la Finale Nationale des épreuves sportives sapeurs-pompiers.

Cette année encore, c'est sous un grand soleil que la FINAT 2019 s'est déroulée dans la convivialité, la bonne humeur mais aussi dans le dépassement de chacun. Trois sportifs ont dignement représenté la Nièvre au sein de la délégation de Bourgogne Franche-Comté. Un grand merci à eux et bravo pour leurs résultats plus qu'honorables sur le parcours sportif sapeur-pompier.

RÉSULTATS

- Maylis ENSARGUEIX - 30ème
- Julie ETIMBRE - 33ème
- Mickaël MAUNOIR - 40ème



Hotel,
Restaurant,
Bar,
Pension,
Traiteur,
Plat à emporter - Livraison à Domicile



Tél. 03 86 58 87 49
Port. 06 72 39 40 31
mireilletudi@orange.fr
www.hotel-les-forges.fr
55 boulevard Boigues
58600 FOURCHAMBAULT

Enduro 18/112

Par David OUDARD

Jeudi 27 juin 2019, 8h00, début de la 6^e édition de l'enduro 18/112 pour les orphelins des sapeurs-pompiers qui s'est déroulée sur le barrage du Bourdon dans l'Yonne.

C'est sous un soleil de plomb que 61 équipes, venant de toute la France, ont réalisé le tirage au sort. Parmi les participants, un concurrent de prestige puisque Mathieu NEYRAT, champion du monde de pêche à la carpe, nous a fait l'honneur d'être l'un des nôtres.

Une session extraordinaire sur plusieurs points. 331 carpes prises avec un poids total de 2278 kg, que de beaux souvenirs pour les participants et rassurez-vous, tous les poissons sont relâchés. Mais aussi la présence du Colonel Yves DANIEL, 1^{er} vice-président de l'œuvre des pupilles et orphelins des sapeurs-pompiers, qui a pu rencontrer les participants mais aussi découvrir le monde de la pêche à la carpe tout en saluant le travail réalisé par l'organisation.

C'est sous l'autorité de Cédric RASSIER, président de l'association, que la remise des prix a eu lieu en présence du Colonel Jérôme COSTE (DD SIS 89), du Commandant Gilles ROGUIER (PUD 89), du Capitaine Michel GOUGOU (PUD 45), du Lieutenant Mickaël MAUNOIR (PUD 58) et de l'Adjudant-Chef David OUDARD (délégué régional ODP).

A l'issue de la cérémonie, remerciant chaleureusement l'ensemble des acteurs de l'évènement, Cédric RASSIER a pu dévoiler la recette de



cette sixième édition. Un chèque de 12 000 euros est découvert sous l'étonnement et les applaudissements de l'assemblée. Cette valeur porte, à ce jour, un aide à l'ODP de 49 500 euros depuis 6 ans.

L'année prochaine, la manifestation aura lieu sur un plan d'eau d'envergure. Le site révélé est le lac de Pannecièrre dans la Nièvre. Les préparations sont en cours car l'organisation accueillera

70 équipes sur une géographie complexe de 400 hectares. Notez dès maintenant les dates : du 9 au 13 septembre 2020.

Et ce n'est pas fini, l'association enduro 18/112 va fêter ses 10 ans en 2023, une annonce de taille est faite. Une manifestation gigantesque aura lieu pour fêter cet anniversaire avec un accueil de quasi 400 équipes, attention les yeux...

A très vite pour la septième édition...



Organisation de l'édition 2020 de l'Enduro 18/112

Par Mickaël MAUNOIR

**PRÉPAREZ-VOUS,
REJOIGNEZ-NOUS,
SOUTENEZ-NOUS POUR
L'ÉVÉNEMENT HALIEUTIQUE
DE L'ANNÉE !**

Après avoir fait un passage dans le Loiret, dans l'Allier puis chez nos voisins icaunais, l'équipe directrice de l'Enduro 18/112 a choisi le département de la Nièvre et tout particulièrement le lac-réservoir de Pannecièrre pour son édition 2020.

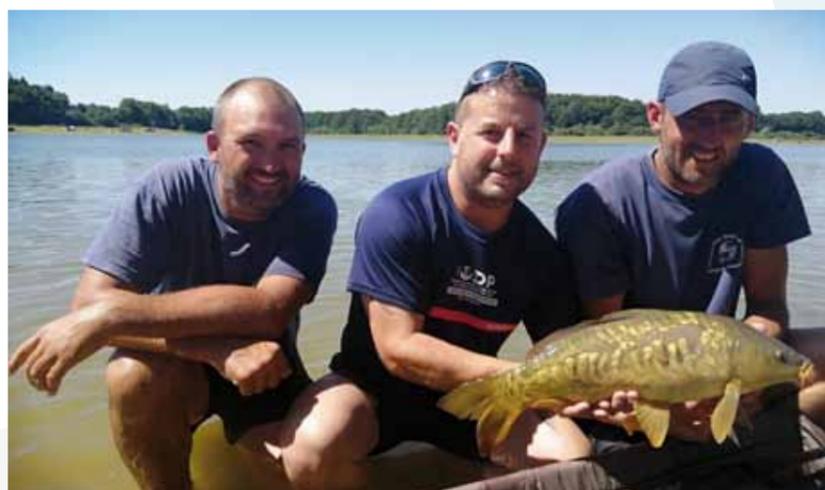
Situé dans le Morvan, Le lac de Pannecièrre a été mis en service en 1949 et présente une superficie totale de 520 hectares. Plan d'eau réputé, il fût le terrain de jeu des meilleures équipes françaises en 2018 car il a accueilli les championnats de France seniors.

C'est donc du 10 au 13 septembre 2020 qu'aura lieu la 7ème édition de l'Enduro 18/112. Evènement national de pêche à la carpe au profit des orphelins des sapeurs-pompiers, il ne rassemblera pas moins de 210 pêcheurs au grand cœur.

L'idée est simple : récolter des fonds pour soutenir les enfants des sapeurs-pompiers qui ont donné leur vie pour que la vôtre continue. Alors si vous êtes convaincu de la bonne action, mettez une croix dans votre calendrier et passez nous voir. Et si vraiment la folie vous prend, n'hésitez à soutenir la cause.

📍 POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Cédric au 07.77.49.07.32 ou écrire sur la page Facebook enduro18112.



Championnat régional de football des sapeurs-pompiers 2019

Par Damien JANDARD

Le samedi 9 mars 2019, l'équipe de football des sapeurs-pompiers nivernais est arrivée en seconde position avec 9 points, derrière la Saône et Loire, lors du tournoi qualificatif du championnat régional sapeurs-pompiers 2019 qui se déroulait à Dijon.

Notre équipe ne s'est donc malheureusement pas qualifiée pour les championnats de France à Bourg-en-Bresse qui se sont déroulés en mai dernier.

Après 10 ans d'absence des terrains, ce résultat est satisfaisant malgré



la déception du collectif nivernais. En dépit du bon état d'esprit tout au long de ce tournoi et d'une forte combativité de la part des joueurs, de nombreuses erreurs au cours de l'avant-dernier match contre la Côte-d'Or ont anéanti les chances de qualifications.

Le plus important est que l'équipe reste solidaire et motivée pour la suite. Tout en sachant que des

matches amicaux vont avoir lieu et d'autres joueurs intégreront le groupe.

RÉSULTATS

Nièvre	0 - 0	(t.a.b. 2-3) Yonne
Nièvre	0 - 1	Doubs
Nièvre	3 - 1	Côte d'Or
Nièvre	1 - 0	Saône et Loire





L'équipe de France de Football sapeurs-pompiers à Nevers

Par Damien JANDARD

Le Mercredi 27 mars 2019, le stade des Senets à Varennes-Vauzelles, a accueilli un match de gala entre l'équipe de France de Football des Sapeurs-Pompiers et Montceau-Les-Mines (N3) où les tricolores ont gagné 2-0.

Entendre la Marseillaise sur le terrain de football des Senets, à Varennes-Vauzelles fut une première. Ce dernier accueillait à 19h00 le mercredi 27 mars, un match amical particulier. Une rencontre opposant la sélection tricolore des sapeurs-pompiers à l'équipe de Montceau-Les-Mines, évoluant en National 3 et c'est cette dernière qui s'est inclinée 2-0 face aux Bleus.

Après une minute de silence en hommage aux soldats du feu morts dans l'exercice de leur fonction cette année, les deux équipes ont évolué devant environ 500 personnes comportant un public de sapeurs-pompiers, d'amateurs de football et de curieux.

➔ PRÉPARATION DU TROPHÉE DES SÉLECTIONS NATIONALES

La sélection nationale des sapeurs-pompiers a fait escale durant trois jours dans la cité ducale, afin de préparer le Trophée des sélections

nationales de la Fédération du sport entreprise qui a eu lieu du 5 au 9 juin 2019 à Angers, où nos Bleus se sont finalement imposés et repartis avec le 3ème tournoi d'ANGERS de leur histoire, les classant meilleure sélection Nationale de Football Entreprise de 2019.

Vainqueur des Jeux mondiaux du sport d'entreprise en Juin 2018, les sapeurs-pompiers, placés sous la responsabilité du Girardin Walter ROUZIER, s'appuient sur un groupe de 44 joueurs, tous licenciés en club. «De National 2 au Régional 3», précise Christophe BROSSARD, président de l'Association de Football des Sapeurs-Pompiers de France, où dix-huit ont pu découvrir les terres Nivernaises et le stade des Senets.

➔ L'ANCIEN AUXERROIS CÉDRIC HENGBART COMME PARRAIN

À l'origine de la venue de l'équipe de France, dont il a fait partie durant 8 ans en tant que joueur et désormais membre du staff National en tant que chargé de communication, Damien JANDARD, sapeur-pompier professionnel neversois et ex-joueur du FC Nevers 58, s'est tourné vers un parrain qui a connu le très haut niveau, en la personne de l'ancien latéral droit de l'AJ Auxerre, Cédric

HENGBART, 38 ans et actuellement Coach adjoint des U17 Nationaux de Caen club de Ligue 2.

« Cédric était le parrain idéal par son caractère simple, généreux et ouvert aux échanges, il correspondait parfaitement à l'image du sapeur-pompier et des valeurs de l'équipe Nationale, je suis fier et très ému d'avoir eu la chance d'être mis à l'honneur dans ma ville pour ma dernière. C'est une chance rare que très peu de joueurs ont pu vivre, passer du côté joueur au staff chez lui entouré de sa famille, ses amis et des personnalités comme Cédric...», justifie Damien JANDARD.

L'intégralité des entrées (3 euros) a été reversée à l'Œuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers par le biais de notre représentant départemental David OUDARD.

L'ensemble de l'équipe de France Sapeurs-Pompiers ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration National remercient le SDIS 58, la ville de Nevers, l'Agglomération neversoise, Le Conseil Départemental de la Nièvre, les élus ainsi que tous les partenaires de l'évènement d'avoir reçu au mieux la délégation et assurent sincèrement qu'ils se souviendront de leur passage en terre nivernaise.

CALENDRIER DES SPORTS 2020

(SR) = Sous Réserve
* = Présence du Président

Commission des sports et des techniques sportives fédérale
Calendrier prévisionnel des championnats de France sapeurs-pompiers

Disciplines	2019		2020		2021	
	Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
CROSS NATIONAL	23 mars	Lac du Salagou (34)	21 mars *	Hippodrome de Pompadour (19)	A définir	A définir
FINAT (PSSP)	22 juin	Argentan (61)	20 juin (à confirmer) *	Evreux (27)	A définir *	St-Etienne (42)
CYCLISME France						
Contre la montre	1er et 2 juin	Boulogne (66)	29 mai au 31 mai	Champagnol (39)		
Sur route	1er et 2 juin	Boulogne (66)	30 mai au 1er juin	Champagnol (39)		
VTT	13 et 14 septembre	St-Brieuc (22)	25 et 26 septembre	Vouneuil-sous-Biard (86) (SR)		Lioran (15) (SR)
CYCLISME Monde						
Contre la montre						
Sur route						
VTT						
FOOT						
Poule 1 - phase finale	16 au 19 mai	Bourg-en-Bresse (01)	29 au 30 mai	Brest (29) (SR)	5 au 14 juin	Ile de la Réunion (97) (SR)
Poule 2 - phase finale			19 et 14 juin	Aurillac (15) (SR)		
Poule 3 - phase finale			1er week-end avril	Vaux-sur-Mer (17) (SR)		
GOLF						
HANDBALL						
PARAPENTE	30 mai au 2 juin	Selth (31)	22 et 23 mai	Besançon (25) (SR)		
PETANQUE	13 et 14 septembre	Mouans-Sartoux (06)				
RUGBY	4 et 7 juin	St-Hilaire-du-Thouvet (38)				
SEMI-MARATHON	7 et 8 septembre	Aix (30)	4 au 6 septembre	Châteauneuf-les-Martigues (13) (SR)		Le Puy (43)
SKI ALPIN	13 au 15 juin	Toulon (83)	11 au 13 juin	Tours (37) (SR)		Seine-Maritime (76) (SR)
SKI DE FOND	3 mars	St-Sylvain-d'Anjou (49)	13 mai	Rosheim (67)		
TREKKING	22 et 23 mars	Valloire (73)	6 et 7 mars	Gérardmer (88)		
TRIATHLON	12 et 13 janvier	Les Roussees (39)				
VOILE	15 juin	Mondeville (91)	A définir	Hautes-Alpes (05) (SR)		Oberflang (68) (SR)
VOLEY-BALL	30 mai au 2 juin	La Jevie (04)	11 et 12 septembre	Truyets (07)		Bouches-du-Rhône (13) (SR)
Autres disciplines parrainées	18 mai	Brest (29)	16 juin	Bouches-du-Rhône (13) (SR)		Pont-L'Évêque (14) (SR)
TENNIS (Challenge)						
SPORT en ENTREPRISE (FSSE)						
Tournoi national football						
Jeux nationaux						
Jeux européens été						
Jeux d'hiver nationaux						
Jeux d'hiver européens						
Autres organisations fédérales						
Concours de manœuvre national JSP (1 an sur 2)						
Concours de manœuvre international CTF						
CONGRES FNSPF	14 au 21 juillet	Martigny (Suisse)	14 juin	St-Omer (62)		
MARATHON DE PARIS avec ODP	18 au 21 septembre	Vannes (56)	14 au 17 octobre	Marseille (13)	22 au 25 septembre	Nancy (54)
	14 avril	Paris (75)				



LES NOUVELLES TENUES TSI

Par Stéphane VILETTE

TSI : TENUE DE SERVICE ET D'INTERVENTION

La nouvelle tenue de service et d'intervention des sapeurs-pompiers français est née suite aux travaux du groupe technique national EPI de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGS-CGC). L'objectif étant d'uniformiser l'uniforme sur le territoire et de moderniser tout en respectant les contraintes normatives.

Le conseil d'administration du SDIS 58 et les instances ont validé un plan de déploiement de la tenue et budgété le projet. Le plan prévoit de doter un peu plus de 1 200 agents en 3 ans. L'année 2020 marquera l'aboutissement de ce plan avec plus de 5 000 ensembles qui auront été distribués.

LA TSI EST PRÉVUE POUR

- le service en casernement et hors rang,
- des interventions opérationnelles telles que le secours à personne, secours routier, interventions diverses...
- feux de structures en association avec un surpantalon,
- feux d'espaces naturels (hors phase d'attaque).

Elle est composée d'une veste et d'un pantalon. Veste avec un col plus moderne, fermeture frontale à rabat avec fermeture à glissière et auto-agrippants sectionnels. Pantalon ergonomique, réglage de taille par système élastique à boutonnière, poches plaquées à soufflets sur chaque cuisse et dispositif de resserrage de bas de jambe.

RÈGLEMENT (UE) 2016/425

EPI selon la norme NF EN 15614/07 niveau A1, la norme NF EN ISO 13688/13 et la norme NF EN ISO 11612/16 (niveau A1, B1, C1). Composition : 50 % aramide 50 % viscosse.

Conditions d'entretien de la nouvelle tenue de service et d'intervention :

- Lavage à 60 °C maximum, programme normal - Éviter le sèche-linge sauf si programme délicat
- Repassage à température moyenne - Ne pas utiliser d'assouplissant.

Il est recommandé de laver les tenues d'intervention à part du linge domestique, en fermant tous les auto-agrippants et les fermetures à glissières.



MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU VÉHICULE TRANSMISSION : LE UMAN

Par Baptiste RAPPENEAU

Depuis quelques temps, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre a mis en service un nouveau véhicule de haute technologie au service des transmissions d'informations en intervention, le UMAN.

Le UMAN ou Unité Mobile d'Appui Numérique, mis en service depuis le 1er novembre 2019, est un nouveau véhicule opérationnel, utilisé par les sapeurs-pompiers de la Nièvre.

Ce véhicule permet aux services de secours de continuer à communiquer de manière rapide et protégée lors d'interventions, permettant ainsi de donner accès à internet/téléphonie en cas d'intervention en zone blanche, et/ou en zone saturée sous couverture opérateur.

Le UMAN est composé d'un équipement complet et de pointe dont :

- un accès satellitaire sur une bande de fréquences peu soumise aux intempéries



- un accès internet / téléphonie relayé par le téléport d'un opérateur majeur des télécommunications satellitaires

- des outils de diffusion locale de ces réseaux :

- d'accès internet (filaire et wifi)
- de connexions sécurisées avec les réseaux informatiques internes du SDIS
- de moyens de téléphonie (téléphones filaires et DECT)
- d'une bulle tactique radio
- d'un relai vers le réseau radio national

- une autonomie électrique
- la possibilité de raccordement

local sur différents équipements à disposition (électricité, téléphone, internet).

L'équipement de haute technologie du véhicule a été financé à la fois avec une dotation de l'Etat pour le soutien aux investissements structurants ainsi que les fonds du SDIS 58 via le financement des collectivités territoriales.

Le UMAN devient une composante importante dans la conduite d'opérations longues et délicates pour le SDIS 58. Le véhicule, novateur dans le milieu de la sécurité civile, pourra aussi être mutualisé et partagé aux autres départements limitrophes.



HORAIRE D'OUVERTURES
 Lundi : 14h-20h
 du Mardi au jeudi : 8h-12 et 14h-19h
 Vendredi : 8h-12 et 14h-17h
 Samedi : 8h-12h

6 avenue Louis Fouchère
 58640 VARENNES-VAUZELLES
 Tél./Fax : 03 86 36 83 28
 Mail : jldcf@cegetel.netv

Réparations toutes marques



8, rue du Plateau de la Bonne Dame – 58000 NEVERS
Tél : 03 86 37 56 79 Fax : 03 86 37 58 35



Tous types de travaux de vulcanisation
Maintenance industrielle
Fabrication de convoyeurs à bande
Pièces de chaudronnerie



Disponible 7j/7 – 24h/24

Liste des décorations de L'UDSP 58

Par Sébastien VERIN



CS	NOM	PRENOM	BRONZE	ARGENT	OR	ANCIENS
LUZY	Laumin	Nicolas		1		
DECIZE	Tabarant	Alain				1
DECIZE	Simon	Tony		1		
DECIZE	VIAL	LUCILE		1		
DECIZE	MARTIN	LUC	1			
DECIZE	DUBUC	VIRGINIE	1			
DECIZE	BUSQUETS	JOCELYN	1			
LA CHARITE	MIGLIERINA	ANGELIQUE	1			
LA CHARITE	PERRET	BRUCE		1		
LA CHARITE	GUENOT	GUILLAUME	1			
LA CHARITE	RABIAT	SEBASTIEN	1			
LAROCHEMILLAY	CHATEAU	MICHEL			1	
LAROCHEMILLAY	LAUROY	ANTHONY	1			
LAROCHEMILLAY	JOYEUX	ERIC			1	
LAROCHEMILLAY	CLOIX	JEAN MARC		1	1	
ST ANDRE	RAPPENEAU	VALENTIN	1			
ST ANDRE	RAPPENEAU	BAPTISTE	1			
ST BENIN	BARIEZ	ROMAIN	1			
CLAMECY	MAILLET	DIDIER			1	
CLAMECY	LESSIRE	ALEXANDRINE		1		
CLAMECY	FERREIRA	ALVINO		1		
TANNAY	GOFFIN	CAROLINE	1			
ST AMAND	BOUCHARD	ANTHONY		1		
ST AMAND	CHILLIARD	SEBASTIEN			1	
DONZY	RENARD	VINCENT		1		
CORBIGNY	BILLIARD	PAUL		1		

la Promenade

Salon de Thé & Restauration



Un cadre idyllique, le long de la vélo-route,
le long du canal latéral, et loin des bruits de la ville*



- Ouvert du mardi ou dimanche
 - Moules frites tous les vendredis
 - Tête de veau le mercredi et dimanche midi
- Ici on vient à pied, à cheval, à vélo,
en bateau



03 86 59 11 48

valerie@lapromenade-salondethe.fr
RD 13 La Levée – 58 Sermoise / Loire



FRANCE EQUIPEMENT

AU TOP AUSSI BIEN
SUR PISTE, SUR ROUTE,
QU'EN DEHORS DES
SENTIERS BATTUS !



www.franceequipement.com

+90000
RÉFÉRENCES

LIVRAISON
24H

www.franceequipement.com

Indispensable pour routières | sportives | tout-terrain | scooters

tél. : 03 86 71 83 71 | fax: 03 86 30 01 15



APPRENTISSAGE

DE 15 À 30 ANS OU PLUS...

FORMATIONS ADULTE

RESTAURATION

- > Cuisine
- > Service

METIERS DE BOUCHE

- > Boulangerie
- > Pâtisserie
- > Boucherie
- > Charcuterie & Traiteur

COIFFURE



CAMPUS MÉTIERS MARZY

21 Rue des Carrières - 58180 MARZY



www.campusmetiersmarzy.com
contact@campusmetiersmarzy.com
03.86.60.83.66

VENTE / COMMERCE

FLEURISTERIE

- MECANIQUE
- > Mécanique auto
- > Mécanique agricole
- > Carrosserie
- > Peinture



**Aciers inoxydables
et alliages spéciaux
destinés aux industries
de haute technologie**

**Aperam Alloys Imphy
Avenue Jean Jaurès
58160 IMPHY**

Tél : 03 86 21 30 00

**Contact :
nickel.alloys@aperam.com**

www.aperam.com



RESEAUX SECS
Travaux électriques souterrains et aériens ;
Éclairage public ; Télécommunications et Fibre optique ;
Réseaux de chaleur ; Gaz moyenne et haute pression.

RESEAUX HUMIDES
Eau et assainissement

BUREAU D'ETUDE
Plans et chiffrages - Géo détection de réseaux.

Un savoir-faire
Adduction d'eau, assainissement, voirie, forage/fonçage,
chauffage urbain, réseaux gaz, pose mécanisée,
signalisation tricolore, lignes électriques, éclairage public,
télécommunications, fibre optique.

1 route d'Harlot - 58000 SAINT ELOI
Tél. : 03 86 59 56 46 - Fax : 03 86 57 02 63
Mail : info@bbf-reseaux.fr

www.firalp.fr

ESPACE Aubade
SANITAIRE - CARRELAGE - CHAUFFAGE

Rêves de Salle de Bains

www.espace-aubade.fr

Nevers - La Sablière - St Eloi Tél. 03 86 37 77 66

COMPTOIR DES FERS

Modalités d'attribution des médailles

Par Patrice LAVOLE

Médailles UDSP			Médailles UDSP			Médailles UDSP			Médailles UDSP		
bronze	5 ans	Animateur JSP	bronze	5 ans	Sport	bronze	10 ans		bronze	10 ans	
argent	20 ans		argent	15 ans		argent	15 ans		argent	20 ans	
or	30 ans		or	30 ans		or	20 ans		or	25 ans	
rosette bronze	exceptionnel		rosette bronze	exceptionnel		vermeil	25 ans		vermeil	25 ans	
rosette or			rosette or			argent	20 ans		argent	20 ans	
rosette argent			rosette argent			URBFC			argent	10 ans	
grand or	40 ans		grand or	40 ans					argent	15 ans	
or	30 ans		or	30 ans					or	25 ans	
argent	20 ans		argent	20 ans							
bronze	10 ans		bronze	10 ans							

« Demandes de médailles téléchargeables sur le site de l'UDSP, à transmettre par le Président d'Amicale au Président de l'UDSP. Le Président de l'UDSP accorde les médailles de l'UDSP et transmet les autres demandes à l'URBFC (Union Régionale) ou la FNSPF accompagnées de son avis motivé. Les médailles de l'UDSP et de la FNSPF sont accessibles à tous les sapeurs-pompiers remplissant les conditions d'ancienneté requises. »



Médailles d'honneur				Médailles Sécurité Intérieure				Courage et dévouement			
bronze	10 ans			bronze				bronze			
argent	20 ans			argent				argent 2 ^{ème} classe			
or	30 ans			or				argent 1 ^{ère} classe			
grand or	40 ans			rosette or				or			
rosette argent				rosette argent							
rosette vermeil				rosette vermeil							
Services exceptionnels				(sécurité civile / feux de forêts / ...)				Actes de courage et dévouement			

Demandes formulées par le Directeur du SDIS auprès du Préfet, qui accorde les médailles d'honneur ou de courage et dévouement, et transmet au Ministère les demandes de médailles de la Sécurité Intérieure. Les médailles d'honneur répondent à des conditions d'ancienneté. Les médailles de la sécurité intérieure et pour acte de courage et dévouement récompensent des actions particulières dépassant le cadre normal du service.





CENTRAL PARC AUTOMOBILE
1 Route de Paris - 58640 Varennes Vauzelles

Tél: 03 86 71 69 00
www.groupevincent.fr

HOTEL RESTAURANT DE L'AGRICULTURE

Banquet - Mariage
Anniversaire
Toutes réceptions



Tél 03 86 25 05 38
hoteldelagriculture@orange.fr
20 Route de Moulins 58300 DECIZE

DEVAEL

Déchets Valorisation Elimination

Matériaux de carrière - Transport bennes vrac

Déchets

- Inertes
- DIB
- DIS



Broyage

- Bois
- Béton

www.devael.com

47 bis rue Henri Bouquillard - 58000 NEVERS
Tél. : 03 86 23 02 10 - Fax : 03 86 59 49 85

Charte de communication

Par Baptiste RAPPENEAU

Ce document a pour but de vous guider lors des principales démarches en lien avec l'UDSP58.

1) DEMANDE DU VÉHICULE COM PAR LES AMICALES ET CENTRES DE SECOURS

La demande doit être faite par mail à envoyer conjointement au Président de l'UDSP 58 et au Directeur Départemental du SDIS (cf : Note UDSP du 30 juillet 2015).

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- DDSIS : david.sarrazin@sdis58.fr

2) DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET CONTACT SECRETARIAT

Les demandes de renseignements doivent être transmises par mail au secrétariat de l'UDSP 58.

CONTACT

- Secrétaire Général : secretaire.udsp58@gmail.com

3) DEMANDE DE MÉDAILLES

Les demandes de médailles doivent être transmises par mail au représentant de la Commission des récompenses :

CONTACT

- VERIN Sébastien : sebverin1@orange.fr

4) ACCIDENT D'UN ADHÉRENT OU SINISTRE À DÉCLARER

La déclaration d'accident d'un adhérent ou d'un sinistre d'une amicale est à faire conjointement à :

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- LAVOLE Patrice : patrice.lavole@sdis58.fr
- CHARONNIER Rémy : secretaire.udsp58@gmail.com
- MICHEL Nadine : nadine.michel@sdis58.fr

5) DÉCLARATION SACEM

Les déclarations des droits SACEM doivent être transmises au délégué de la région :

CONTACT

- FAUCHEREAU Claudine - 03.69.67.26.80
claudine.fauchereau@sacem.fr
21 Boulevard du 11 novembre, Résidence Foch
89000 AUXERRE

6) DEMANDE DE GERBE

L'achat d'une gerbe lors du décès d'un sapeur-pompier ou d'un ancien sapeur-pompier doit être facturé au nom de l'UDSP 58 après en avoir informé au préalable le président de l'UDSP 58. Un forfait de 70€ est alloué pour l'achat de la gerbe. La facture doit être retournée dans les plus brefs délais à la trésorerie de l'UDSP 58.

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- Secrétaire Général : secretaire.udsp58@gmail.com
- Trésorerie : oliviersandrin@yahoo.fr

7) CONTACT DPS (DÉMARCHE ET ORGANISATION)

Les démarches pour solliciter un DPS lors d'une manifestation (devis et mise en place), ainsi que l'organisation opérationnelle des DPS doivent être adressées à :

CONTACTS

- PUD : mickael.maunoir@sdis58.fr
- LAVOLE Patrice : patrice.lavole@sdis58.fr

LISTE DES PRINCIPAUX CONTACTS POUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

SECRETARIAT, COMMUNICATION, ADHÉSIONS ET ABBONNEMENTS

RENAUD Charles, RAPPENEAU Baptiste
CHARONNIER Rémy
⇒ secretaire.udsp58@gmail.com

FINANCES

SANDRIN Olivier ⇒ oliviersandrin@yahoo.fr

SPORTS ET CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

MARTINET Laurence ⇒ l.mart58@laposte.net

MUSIQUE

MARIE Michel ⇒ michelmarie58@orange.fr
BRUNET Bernard ⇒ brfamille58310@yahoo.fr

ACTION SOCIALE ET ASSURANCES

LAVOLE Patrice ⇒ patrice.lavole@sdis58.fr

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

⇒ secretaire.udsp58@gmail.com

SECOURISME / DPS

MAUNOIR Mickaël ⇒ mickael.maunoir@sdis58.fr
LAVOLE Patrice ⇒ patrice.lavole@sdis58.fr

ANCIENS

DOUZERY Pascal ⇒ paroma2@wanadoo.fr
PANNEQUIN Alain ⇒ alain.pannequin@gmail.com

RÉCOMPENSES

VERIN Sébastien ⇒ sebverin1@orange.fr

DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DU VOLONTARIAT

RENAUD Charles ⇒ cse.renaud@orange.fr

COORDINATION DÉPARTEMENTALE TÉLÉTHON

VAN DE VELDE Gilles ⇒ vandevelde.gilles@wanadoo.fr
BERQUIER Philippe ⇒ philippe.berquier@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL SOCIAL ET ODP

OUDARD David ⇒ david-babeth@hotmail.fr

Maintenant nous vous livrons

Télécharger l'application Uber Eats

OUVERT JUSQU'À 02h

NEVER CENTRE AU DRIVE (SERVICE AU VOLANT)

TOUS NOS RESTAURANTS SONT OUVERTS JUSQU'À MINUIT

EL TECHNIC

SAS, TECHNIC ELEC 58
31 boulevard du Pré Plantin
58000 NEVERS

Tél. : 03.86.57.56.33 - Fax : 03.86.57.55.76
e-mail : technic.e.58@wanadoo.fr
RCS Nevers : 398 711 283

A	Akena Verandas..... 79	G	Garage de l'Avenir..... 97	N	Nevers Armatures..... 45
	Amis Bâtisseurs 64		Garage des Courlis..... 46		Nièvre Santé 4e de couverture
	Aperam 100		Girault-Roy 20	P	Paradis ECN 30
	Atelier du Tapissier..... 65		Grosfillex 41		Poivre Rouge..... 93
	Aubert et Duval.....	H			Polyclinique du Val de Loire..... 3e de couv
	Axa Assurances - Cédric VIARD 46		Hôtel Restaurant de l'Agriculture 102	R	Renault Trucks - Samifra 2e de couv
B	Bâtiment CFA 49	I	Intermarché Contact St Benin d'Azy..... 57	S	Sauvegarde 58..... 54
	BBF 100		Intermarché Imphy..... 75		SESSAD..... 8
C	CM..... 99	K	Keolis..... 59		Socotec..... 28
	Calider Industrie..... 64	L	La Promenade..... 98	T	Taxi Butler 55
	CMP Systèmes..... 59		Le Réconfort..... 30		Toyota..... 102
	Comptoir des Fers..... 100		Les Beaux Papiers..... 10		Technic'Elec 58 104
	Crédit Conseils de France 54		Les Forges 90	V	Veolia 52
D	Devael 102	M	MC Donald's..... 104		
	Dumas-Colinot 100		Métal Construction..... 33		
E	EHPAD Les Opalines 23		MIC & Co..... 51		
F	France Equipement..... 98		Mutli Vulca 98		



- Orthopédie
- Chirurgie viscérale
- Urologie
- ORL
- Ophthalmologie
- Gastro-entérologie
- Stomatologie
- Prise en charge du cancer
- Chimiothérapie et radiothérapie
- Imagerie médicale
- Sénologie
- Kinésithérapie
- Balnéothérapie

70 ans d'expérience

190 professionnels de santé à votre écoute

70 % des interventions en hospitalisation de jour

0 826 399 945
(0,15€ TTC/min. depuis un poste fixe)

! Mise en Garde contre l'escroquerie !

Cette revue est la seule publication officielle technique et d'information éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, au profit des ses oeuvres culturelles et sociales.

Correspondances, textes et photos concernant le journal :
« Le Sapeur-Pompier de la Nièvre » Mickaël MAUNOIR,
Président de l'UDSP, 5, rue du Docteur LÉVEILLÉ - 58330 CRUX LA VILLE
Tél. : 03 86 60 37 90 - secretaire.udsp58@gmail.com



Polyclinique du Val de Loire
49 bd Jérôme Trésaguet - 58000 Nevers
www.val-de-loire.groupe-elsan.com

n IÈVRE santé

Vous accompagner et prendre soin de vous !

LE DÉPARTEMENT FACILITE L'ACCÈS À

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

POUR TOUS !

**DISPONIBLE
DÈS
MAINTENANT**



n IÈVRE santé

C'EST...

3 NIVEAUX DE GARANTIE



n IÈVRE santé 1

Une garantie de base prenant en charge les soins courants



n IÈVRE santé 2

Une couverture complète : soins courants + prestations plus coûteuses (optique, hospitalisation, chambre particulière...)



n IÈVRE santé 3

Une garantie de niveau élevé remboursant les soins les plus onéreux (hospitalisation, lentilles, dentaire...)



Un accès sans limite d'âge
et sans questionnaire de santé



Des permanences locales sur
tout le département



Des interlocuteurs à votre écoute pour
vous accompagner et vous conseiller

CONTACT : 03 80 78 91 25

www.mutuellemos.com/offre-sante/nievre-sante/

nievresante@mutuelle-mos.fr

**mutuelle
mos**
LE DÉPARTEMENT DE MOSAÏQUE EN ACTION

n IÈVRE
LA MUTUELLE SOLIDAIRE
AGRICULTURE • COMMERCE • CULTURE • ÉNERGIE • ÉQUIPEMENT • ÉTUDES • GÉNÉRALISTE • HÔPITAL • MÉTIERS • PÊCHE • SERVICES • TRANSPORTS • VITICULTURE